

Sécurité sociale pour tous les Canadiens

Expédition de renforts outre-mer—
Le discours du Trône annonce une
expansion de la marine canadienne

Le gouvernement entend instituer sous peu l'assurance-maladie — Projets pour la défense côtière et territoriale — Adjoints aux ministres

PAR FERNAND LACROIX
 OTTAWA, 28. — Le discours du Trône, lu aujourd'hui par le gouverneur-général, le comte d'Atholme, à l'ouverture de la sixième session de la législature canadienne, constitue le plus grand message d'optimisme de la guerre. Il respire la confiance et l'espoir pour le présent comme pour l'avenir. Même le texte, toujours rédigé dans un style impersonnel empreint de solennité, trahit un optimisme inusité depuis le début des hostilités. "La fortune de la guerre nous sourit", avait dit hier le premier ministre. C'est aussi le thème du discours du Trône, aujourd'hui, qui est en même temps une chartre de sécurité sociale pour le peuple canadien.

Maîtrise de l'air assurée par quatre à un, à Washington

Le secrétaire à la Guerre, Henry Stimson, cite le total de 1,349 avions abattus

WASHINGTON, 28. (A.P.) — Le secrétaire américain à la Guerre, M. Henry Stimson, a déclaré aujourd'hui que l'aviation américaine s'est assurée durant les onze derniers mois de 1942, une supériorité de combat de quatre à un contre les avions ennemis.

Le secrétaire à la Guerre, faisant une revue des opérations sur tous les fronts, a cité le chiffre de 1,349 avions ennemis détruits ou probablement détruits en combats aériens seulement, à comparer avec 309 avions américains perdus durant la même période.

Les avions ennemis "probablement détruits", a expliqué M. Stimson, sont ceux dont on a observé la chute en flammes ou hors de contrôle, ou bien évacués par le pilote vaincu.

Catroux représenterait de Gaulle dans le gouvernement de Giraud

Le chef français de l'Afrique du Nord aurait aussi un représentant dans le comité de la France combattante à Londres — Violentes critiques contre Nogues

Du quartier général allié en AFRIQUE DU NORD, 28. (A.P.) — On rapporte aujourd'hui, dans des milieux vraiment dignes de foi, que le général Georges Catroux, haut commissaire de la France combattante en Syrie, peut très prochainement entrer dans le gouvernement du général Henri Giraud en qualité de représentant du général Charles de Gaulle en Afrique du Nord. Catroux serait membre du gouvernement Giraud et représenterait de Gaulle. On s'attend que Giraud se ferait représenter de la même façon dans le comité national français combattant de Londres.

Impressionnante série de succès russes

Le colonel Hobby remet leurs étoiles à 50 Canadiennes



C'est le colonel Oreta Culp Hobby, directrice du Women's Auxiliary Army Corps des Etats-Unis qui présidait, hier soir, au Forum, le grand déploiement militaire du C.W.A.C. Elle a remis leurs étoiles à 50 nouvelles sous-lieutenants féminins qui viennent de terminer leur

cours de qualifications au centre d'entraînement de Ste-Anne-du-Bellevue. Elle leur remet ici ses étoiles au sous-lieutenant D. Prieur, de Montréal. On reconnaît aussi le brigadier-général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., E.D., commandant du district militaire no 4, et le lieutenant Juanita Stryker, aide de camp du colonel Hobby. Des milliers de personnes assistaient à cette démonstration à laquelle ont participé plusieurs artistes américains et canadiens.

Des efforts plus grands demandés au peuple anglais

Les plans d'offensive approuvés à Casablanca les nécessiteront

LONDRES, 28. (C.P.) — Le gouvernement britannique a informé la nation aujourd'hui que les plans d'offensive approuvés, pour 1943, par le premier ministre, M. Churchill, et le président Roosevelt, au cours des longues conférences qui les réunirent récemment à Casablanca, exigent, pour être mis à exécution, des efforts encore plus considérables que tous ceux qu'il a donnés jusqu'ici au peuple anglais.

LONDRES, 28. (A.P.) — Des centaines de tonnes d'explosifs et de projectiles incendiaires ont été jetés la nuit dernière, au cours d'un violent raid éclair porté par la R.A.F. sur le centre industriel nazi de Dusseldorf. C'était le 51ème raid sur la ville ennemie; le ministère britannique de l'Air rapporte que ce fut "le plus prompt raid" et que les milliers de projectiles ont touché l'objectif en moins de dix minutes; le raid dura le double.

Grande activité aérienne alliée dans le Pacifique

Au cours des dernières vingt-quatre heures dix raids ont été effectués

Quartier général allié en AUSTRALIE, vendredi, 29. (C.P.) — Le communiqué que le quartier général allié en Australie a publié ce midi annonce que des avions de chasse et des bombardiers des Nations unies ont attaqué l'ennemi en dix endroits au cours des dernières vingt-quatre heures. Des chasseurs à long rayon d'action ont longuement mitraillé l'aéroport de Fuiroto, au Timor portugais. Dans la baie de Binem, un gros bombardier a pris comme cible un cargo japonais et a descendu l'un des cinq avions de chasse ennemis qui l'attaquèrent. Dans les parages de l'île d'Arore, des chasseurs encore ont mitraillé des hydravions japonais ancrés au large de Dobo. L'un de ces immenses appareils a été détruit. A Open Bay, en Nouvelle-Bretagne, plusieurs navires furent attaqués avec succès par une "forteresse volante". A Wide Bay, en Nouvelle-Bretagne, toujours, une autre "forteresse" toucha un cargo japonais et mitrailla un village. L'aéroport de Gasmata a de nouvelles

M. Godbout et la question des taxes sur les alcools

Il ne faut pas tarir, dit-il à Ottawa, certaines sources de revenus des provinces

OTTAWA, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada). — Le premier ministre de Québec, M. Adélard Godbout, a fait très bonne impression à la conférence des quatre provinces et du Dominion tenue, hier, afin de déterminer le chiffre des indemnités que devra leur verser l'Ontario à cause du rationnement des liquides: bières et alcools. Avec son flegme coutumier, M. Godbout a exposé aux membres du cabinet fédéral qu'il serait préférable de ne pas tarir à fond certaines sources de revenus que le fisc provincial tire de la vente des alcools. Et tout laisse croire que — sur les instances de M. Godbout — secondé par ailleurs par l'hon. Gordon Conant, premier ministre d'Ontario, l'administration centrale accèdera partiellement aux désirs des provinces quant au montant des octrois de compensation qui leur seront versés d'Ottawa pour la durée de la politique des restrictions sur le commerce des alcools.

Des sous-marins contre un convoi dans l'Atlantique

La première opération axiste du genre en Atlantique-sud près des côtes américaines

MIAMI, Floride, 28. (A.P.) — Une flottille de sous-marins axistes ont attaqué, pour la première fois en groupe, un convoi allié au large des côtes sud-américaines. Des avions alliés débarqués ont été les premiers à en apporter la nouvelle; les dominiques causées par les sous-marins ennemis soulignent le sérieux des avertissements officiels sur le danger de la campagne sous-marine axiste.

Malgré la violence de l'attaque adverse, les pertes de vies, dit-on, n'ont pas été nombreuses. Les survivants de trois cargos torpillés rapportent que 28 hommes de leurs trois équipages sont disparus; plusieurs ont dû être réchappés et débarqués dans d'autres ports. Un capitaine, Michael F. Barry, coula à son bord, mais fut assez heureux pour se dégager et fut finalement rescapé.

L'attaque sous-marine a eu lieu de nuit, mais un des cargos alliés prit feu et éclaira le théâtre du combat; la mer devint couverte de débris auxquels s'accrochèrent les survivants.

Concentrations alliées à Medjez el Bab et Bou Arada, et sur Maknassy

Les Anglo-Américains attaquaient très prochainement à l'ouest et au sud de Tunis, tandis que les Franco-Américains marchaient par Maknassy sur la côte tunisienne

Quartiers-généraux alliés en AFRIQUE DU NORD, 28. (A.P.) — Les chefs militaires anglais et américains ont clos aujourd'hui un conseil de guerre interallié qui dura depuis dix jours. On conjecture qu'ils ont dû y mettre au point, les détails stratégiques et tactiques découlant des décisions prises par M. Roosevelt et M. Churchill à la conférence de Casablanca. La présence de sir Harold Alexander, commandant en chef britannique au Moyen-Orient, paraît indiquer que toutes les armées alliées d'Afrique vont coordonner leurs opérations, vraisemblablement en vue d'une offensive totale en Afrique puis en Europe même. Le conseil de guerre a eu lieu au quartier-général du général américain Eisenhower, commandant en chef en Afrique du Nord; le général Marshall, chef d'état-major général américain, l'amiral Ernest J. King, grand amiral de la flotte américaine, le lieutenant-général H. H. Arnold, commandant en chef de l'aviation américaine, et d'autres hauts chefs

AVEC LES AMÉRICAINS EN AFRIQUE

par ERNIE PYLE

Une "forteresse volante" disparaît comme par enchantement en plein ciel

par Ernie Pyle
D'un aéroport américain d'avant-garde en AFRIQUE du NORD. — Cet aéroport, comme tous les aéroports, bourdonne d'histoires toutes plus étonnantes les unes que les autres sur la façon dont plusieurs de nos aviateurs ont échappé à la mort. Le plus étrange petit récit que j'y aie entendu, cependant, est celui de l'aventure d'un avion et de tout son équipage qui disparut, à un moment donné, en plein ciel.

Cet équipage conduisait une "forteresse volante". Ses membres avaient accompli plusieurs missions dangereuses au-dessus de l'Europe avant de venir ici. Leur appareil était à la tête de trois bombardiers qui survolaient un port tunisien. Les deux appareils de l'arrière volaient tout près. Soudainement la "forteresse" disparaît comme par enchantement. Qu'arriva-t-il? On l'ignore encore. Il semble, cependant, qu'un obus anti-aérien la toucha et fit exploser sa cargaison de bombes. L'explosion fut si formidable que le gros appareil a probablement été en un instant réduit en poussière. On ne vit rien d'autre qu'un petit nuage d'endroits où il volait. Un aviateur prenait des photographies au moment de l'incident tragique. Le film ne montre que deux avions avec au milieu d'eux un minuscule nuage de fumée.

C'est la première fois à ma connaissance que chez les Américains ou les Britanniques on perd ainsi un avion qui disparaît sans laisser de trace. La chose doit être arrivée aux Allemands, cependant, car je me souviens qu'un officier d'artillerie britannique m'a déjà raconté, il y a deux ans, qu'il examinait le ciel avec ses lunettes d'approche lorsqu'il vit soudain disparaître complètement, en une seconde, un gros bombardier qui volait à haute altitude dans un ciel sans nuage et sur lequel on tirait. Les camarades de nos aviateurs disparus ont été évidemment très attristés par cette affaire. Ils s'en continuent pas moins de se battre avec le plus grand courage. Quand ils parlent des disparus ils disent: "Au moins ils ne surent pas ce qui leur arrivait. Tout s'est fait si vite".

Mlle Margaret Bourke-White
L'absence de femmes, surtout de femmes américaines, est l'une des plus grandes épreuves que nos soldats aient à traverser ici. Il y a des

milliers d'hommes à notre aéroport mais une seule femme y est venue. Ce fut Margaret Bourke-White. Un sergent-cuisinier m'a raconté à ce sujet: "Vous savez, entre hommes seulement, on ne surveille pas de très près son langage. L'autre jour, Mlle Bourke-White entre soudainement dans notre cuisine. Je crois que nous ne disions rien à ce moment-là mais nous n'avions pas vu d'Américaine depuis si longtemps que nous avons tous rougi comme des enfants pris en faute".

Moi aussi, j'ai rencontré Mlle Bourke-White. Elle est charmante et jolie bien qu'elle ait quelques cheveux gris. L'uniforme lui va à ravir. La marmelade du général

Le général qui commande l'aéroport est un homme exceptionnellement aimable. Nous déjeunons avec lui. Nous prenons, cependant, nos autres repas dans les nombreux mess de la place. Nous avons de la marmelade au déjeuner et quand le général ne mange pas avec nous je prends toujours sa ration de marmelade. Le matin où j'ai rencontré Mlle Bourke-White, elle demanda au général si elle pouvait avoir sa marmelade. Je lui dis que j'avais l'honneur de la dévorer. Elle me dit alors: "Votre travail et le mien diffèrent beaucoup. Jamais je n'aurais imaginé que nous deviendrions des concurrents. A partir de maintenant je vous avertis, cependant, que nous allons être des rivaux acharnés. La marmelade du général nous fait ennemis".

L'alimentation
On ne mange pas aussi bien ici qu'autour d'Alger et d'Oran. Plus vous avancez vers l'est plus le rationnement est rigoureux. Cela dépend du fait qu'il nous est si peu possible d'acheter des vivres frais des indigènes et qu'il nous faut nous contenter de nos conserves. Cela ne veut pas dire que c'est très mauvais. Toutefois quand on mange la même chose pendant des semaines, même si cette chose vous soutient admirablement et vous garde en bonne santé, on s'en écœure. Nous avons beaucoup d'oranges, de tangerines, de figues et de dattes. On nous en sert à chaque repas.

Certains de nos cols de Noël étaient pleins de figues. Si quelqu'un m'en voyait maintenant un petit sac de sable pour la fête de Pâques, je serais comblé d'aise.

On réclame des prix maxima pour les animaux vivants

Les bouchers se plaignent du "marché noir" — Nouveau permis d'abatage

L'Association des bouchers de Montréal a résolu, au cours d'une assemblée régulière tenue hier soir sous la présidence de M. Louis Daigneault, de demander à la Commission des prix de fixer des prix maxima pour la vente des animaux vivants. Plusieurs membres ont exprimé l'opinion que ce sera là "le meilleur moyen de diminuer les dommages que le marché noir cause aux bouchers de Montréal".

On s'est plaint en particulier que des bouchers puissent acheter toute la viande qu'ils désirent alors que d'autres, la majorité, ne peuvent se procurer ce dont ils ont besoin pour satisfaire leur clientèle. Ils affirment que de tels procédés sont injustes et que les autorités doivent prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette pratique".

Certains membres de l'Association ont aussi prétendu que les prix actuels, c'est-à-dire les maxima établis pour les animaux morts, ne leur permettent pas de se conformer aux règlements du plafonnement des prix. Le "prix de revient serait plus élevé dans plusieurs cas au prix de détail". Ils projettent de signaler également cet état de choses aux autorités.

M. Louis Daigneault a demandé, au cours de la séance, que tous les membres se procurent un permis d'abatage à la Commission des prix. Ce permis leur donne le droit de faire abattre une certaine quantité de bœufs, de veaux, de moutons ou d'agneaux. Quant à l'abatage des porcs, il faut se procurer un permis spécial. M. Daigneault a montré l'importance pour les bouchers de se procurer un tel permis.

On annonce à tous les membres que le prix des os est actuellement de 60 sous le 100 livres et celui du suif, de 3 sous le 100 livres.

Trois fonctionnaires de l'Information ont démissionné

Toutefois ces hauts fonctionnaires ne quitteront pas leur poste avant quelque temps

OTTAWA, 28. (C.P.). — Trois hauts fonctionnaires de la Commission d'information de guerre ont donné leur démission, apprend-on aujourd'hui, mais ces derniers ne quitteront pas leurs postes avant que M. John Grierson, nommé général de la Commission ait assumé ses fonctions.

M. Grierson, commissaire de l'Office national du Film a été désigné à ce poste supplémentaire à cause de la maladie de M. Charles Vining, président de la Commission d'information. M. D.B. Rogers, directeur des services domestiques de la Commission; Campbell Smart, directeur des relations étrangères; et Frank Ryan ont donné leur démission. Le premier pour des raisons de santé, et les deux autres en raison de leurs affaires personnelles. Les officiers sortant de charge demeureront en fonctions jusqu'à ce que M. Grierson se soit mis au courant des travaux à exécuter.

Il a été clairement établi qu'il ne s'agit pas d'une fusion de l'Office national du film avec la Commission d'information, mais cependant, M. Grierson dirigera ces deux services. M. Rogers retournera, croit-on, à la gérance du Regina Leader-Post. M. Ryan était auparavant affilié à la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Winnipeg, et M. Smart faisait partie d'une maison de publicité montrealaise à titre d'associé.

Le docteur B.-G. Bourgeois est décédé subitement

Le distingué chirurgien est mort, hier après-midi, à l'âge de 65 ans

Le Dr B.-G. Bourgeois, chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame est mort hier après-midi à sa demeure, 3744, Côte des Neiges, à l'âge de 65 ans après une courte maladie.

Né à Bécancourt, comté de Nicolet, le 2 avril 1877, il était le fils de



Le Dr B.-G. BOURGEOIS

McGill l'a emporté sur Montréal hier

Le débat inter-universitaire a remporté un franc succès au Plateau

L'Université McGill, représentée par MM. Jean de Grandpré, président des étudiants en droit de cette université, et M. Alex Stalker, secrétaire-trésorier de la même faculté, a remporté la palme contre l'Université de Montréal, que défendait MM. René Brunet, secrétaire de la Société des débats et Jean-Paul Grégoire, trésorier des étudiants de la faculté de droit, à l'auditorium du Plateau hier soir.

Le verdict a été rendu par Me Jacques Perrault, professeur de droit à l'Université de Montréal, qui était secondé dans sa tâche par MM. André Nadeau et H. Campbell, avocats.

Cette victoire, la seconde remportée en trois ans par McGill, place l'université anglaise en avant de Montréal pour les joutes oratoires.

Le débat a été mené très vivement du commencement à la fin et tous les orateurs, les gagnants comme ceux qui furent moins chanceux, méritent les plus sincères félicitations pour ce qu'ils ont pu faire de la présente année académique.

M. Jacques Noisoux, président des étudiants de la faculté de droit de Montréal, a présenté les orateurs et il l'a fait avec tact et de façon spirituelle.

M. et Mme Vien reçoivent à Ottawa

La réception a lieu après la cérémonie d'inauguration de la session

OTTAWA, 28. (C.P.). — L'hon. Thomas Vien, le nouvel orateur de la Chambre haute qui a rempli ses fonctions pour la première fois mercredi dernier, a donné une réception à l'issue de la cérémonie d'inauguration du parlement. M. et Mme Vien accompagnés de leurs filles, Mme R. M. Major et Mlle Madeleine Vien, recevaient les invités.

La réception eut lieu aux appartements de M. Vien.

M. et Mme Vien avaient invité le premier ministre du Canada, le très hon. Mackenzie King; les premiers ministres des provinces canadiennes qui confèrent actuellement dans la capitale; M. Alberto Guani, vice-président de l'Uruguay; l'hon. John Bracken, le nouveau chef du parti conservateur-progrèsiste; et Mme Bracken; l'hon. R. B. Hanson, leader des conservateurs à la Chambre des communes; les ministres du cabinet et leurs épouses et les principaux députés du parlement.

On a souscrit \$1,074,000 à l'aide à la Russie

TORONTO, 28. (C.P.). — Aujourd'hui, les Fonds canadiens de l'aide à la Russie ont recueilli la somme de \$1,074,000, ce qui porte le total de la souscription nationale à \$1,074,000.

Editeurs de Terre-Neuve actuellement à Ottawa

OTTAWA, 28. (C.P.). — L'hon. J. S. Currie et M. Ralph B. Herder, éditeurs de Terre-Neuve, ont été ce soir les invités à un dîner donné par le sénateur W. A. Buchanan, vice-président de la Canadian Press. Les éditeurs sont dans la capitale pour se rendre compte de l'effort de guerre de notre pays.

Sur la liste de pertes de l'Armée canadienne

OTTAWA, 28. (C.P.). — La 256e liste des pertes de l'Armée active canadienne, publiée aujourd'hui, rapporte que le soldat Gérard Bussière, fils de M. Philémon Bussière, de St-Henri, comté de Lévis, Québec, est mort outre-mer.

Les Boches louèrent le régiment du col. Gounouilhou

Le lieutenant-colonel Gounouilhou rappelle la résistance héroïque de ses hommes

"J'avais le devoir de vous montrer que si l'armée française n'a pas eu en 1939 et 1940, les armes qu'elle méritait, elle était du moins restée elle-même digne des plus glorieux héritages passés".

C'est par ces paroles que le lieutenant-colonel Gustave Gounouilhou, officier de la Légion d'honneur et ex-chef de bataillon au 57e régiment d'infanterie, terminait hier soir, au Ritz-Carlton, une lumineuse conférence sur les causes de la défaite de la France et des phases vécues de la bataille de France. Le lieutenant-colonel Gounouilhou parlait devant les membres de l'Alliance Française.

Les causes de la défaite de la France remontent à plusieurs années, dit-il. Parmi ces causes, il y avait, de dire le conférencier, le vide causé par les 4,000,000 de morts de la guerre de 1914. A tous les échelons de la vie civile et militaire ce vide s'est fait sentir cruellement. Résultat: en 1939 il y avait des hommes trop vieux, dirigeant des hommes trop jeunes. Une deuxième cause fut l'impénétration des Alliés quand le réarmement des Allemands fut signalé par la France qui ne fut pas écoutée, elle qui connaissait d'expérience le Boche. Troisième cause, la France eut le malheur de se placer sur la défensive, or l'expérience a prouvé qu'on ne gagne pas des guerres en se plaçant sur la défensive.

Ayant à disposition moins de soldats que les Allemands, l'armée française aurait dû être pourvue de tanks et d'avions. Au début de la guerre la France disposait de 14 bombardiers, révèle le conférencier. L'armée française était mal équipée, dit-il.

Dérivant ce que fut la vie et le moral d'un régiment français d'infanterie dans la bataille de France, le conférencier prend exemple sur le sien et relate ensuite ce qu'il vécut de cette gigantesque bataille.

Son régiment appartenait à la 36e division et était le 57e régiment d'infanterie de Bordenave composé de Basques, de Bordonnais et de Girondins. Le 6 mai 1940 ce régiment avait été envoyé au repos aux environs du camp de Mailly, où il devait rester quelques semaines après avoir tenu depuis le début de la campagne des postes avancés en avant de la ligne Maginot. Le moral était excellent et chez les hommes apprirent la brusque invasion de la Belgique et de la Hollande, leur désir de se trouver aux postes avancés fut exaspéré. Dans la nuit du 10 au 11 mai, des camions automobiles vinrent enlever toute la division pour la transporter au nord. C'est sur le canal des Ardennes, entre Le Chêne et Atigny, que la 36e division s'opposa le 13 mai au 15 juin aux Allemands, supérieurs en nombre et en matériel.

Le 9 juin, à quatre heures du matin, dit le conférencier, les Allemands déclenchèrent la grande attaque pour déloger les Français de leurs positions et gagner Vouziers. Le bombardement effroyable venu de

terre et des airs précéda ces opérations. Puis vint l'attaque de l'infanterie ennemie, celle-ci prit les premières lignes françaises. Les pertes furent énormes des deux côtés. Le premier objectif allemand atteint, le feu cessa pour quelques heures. Grâce à six tanks mis à la disposition des Français ces derniers reprirent aux Allemands tous leurs objectifs en leur infligeant de lourdes pertes. L'ennemi revint vers six heures du soir. Au petit jour, les Allemands déclenchèrent une nouvelle attaque à laquelle les quelques chars d'assaut qui restaient aux Français ripostèrent immédiatement. Après quelque temps, l'ennemi était une fois de plus repoussé laissant quelque 600 prisonniers sur le terrain. Ce chiffre fut porté à mille le lendemain. A un moment le lieutenant-colonel Gounouilhou se trouva avec seulement dix de ses hommes dans le village d'Alleur et obligé de garder 600 Allemands qui ne songeaient nullement à se révolter parce que rompus de fatigue.

Le 12 juin le régiment français avait tenu sur toutes les positions premières et l'ennemi était délogé de tous les points où il s'était infiltré. Sur d'autres points, la situation devenant intenable, ordre fut reçu de tenir toute la journée suivante et de se replier dans la nuit. Du 14 au 21 juin termine le lieutenant-colonel Gounouilhou, le régiment perdant chaque jour plus d'hommes avait retardé dans les conditions les plus méritoires l'avance de l'ennemi. Les Allemands rendirent un hommage public à la 36e division d'infanterie, les vaincus du Reich mentionnant les exploits du 57e régiment.

Après avoir parlé un peu de sa captivité chez les Boches d'où il s'échappa après trois mois, le lieutenant-colonel Gounouilhou termine avec des paroles optimistes sur l'issue du conflit en faveur des alliés, surtout après les conversations de Casablanca. Toutefois, dit-il, la lutte sera dure.

Le livret de ration No 2 émis bientôt

Pour l'obtenir il faudra présenter l'ancien livret qu'on ne retiendra pas toutefois

OTTAWA, 28. (C.P.). — Un porte-parole de la Commission des prix a déclaré ce soir que tout membre adulte d'une famille peut obtenir pour ses besoins, aux bureaux de distribution que l'on a établis dans les différents arrondissements, les livrets No 2 de coupons de rationnement qui seront émis entre le 19 février et le premier mars prochains. Afin d'obtenir ces nouveaux livrets, il sera nécessaire, à ceux qui en feront la demande, d'apporter le livret No 1. Cependant, ces derniers livrets ne seront pas retenus par les bureaux de distributions puisque les coupons de beurre No 9 qu'ils contiennent, deviennent valables le premier mars et expirent le 14 mars.

Les personnes détenant les livrets actuels doivent remplir les formulaires qui y sont incluses. Les détails sur les cartes seront vérifiés grâce aux noms et aux numéros de série contenus dans le livret No 1 avant que les nouveaux livrets ne soient livrés. Les aliments rationnés ne sont le sucre, le thé, le café et le beurre.

Me J.-H. Damphousse est décédé hier

Le défunt avait fait partie du contentieux de la ville de Montréal, durant 33 ans

Après une brève maladie, est décédé hier à l'âge de 69 ans, Me J.-H. Damphousse, c.r., époux de Albina Dupré. Il avait, durant 33 ans,



Me J.-H. DAMPHOUSSE

fait partie du contentieux municipal de la ville de Montréal. Né à Louiseville, il fit ses études au Séminaire de Joliette et de là, passa à l'Université Laval de Montréal où il fut admis au Barreau en 1898. Quel-ques années plus tard, il fut nommé conseiller du roi. Il était gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

Il laissa dans le deuil deux fils: Roger et Marcel, ainsi que leurs épouses; trois petits-enfants: André, Monique et Michel. La dépouille mortelle repose au domicile du défunt, 956 est, rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu lundi à neuf heures à l'église Ste-Catherine. Le convoi funéraire partira à 8 h. 40. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La princesse Juliana et sa troisième fille se portent "à merveille"

OTTAWA, 28. (C.P.). — Le Dr John F. Puddicombe, médecin qui assista la princesse Juliana durant la naissance de sa troisième fille, a déclaré ce soir que ses deux patientes royales se portent "à merveille".

A ajouté que la princesse Margriet Francisca et sa mère, quitteront bientôt l'hôpital pour regagner leur demeure à Rockliffe.

LES JOURS SE SUIVENT...

Il y a 25 ans, le "Canada" écrivait: Mardi 29 janvier, 1918. — Le commissaire Villeneuve, qui avait été victime d'un attentat le 26 du courant, revient à l'Hôtel de Ville... Le sénat français s'est réuni pour entendre les accusations de trahison portées contre Louis-J. Malvy, ancien ministre. La révolution qui menaçait depuis longtemps en Finlande, est commencée dans les provinces de l'Est.

Audacieux vol à main armée commis dans une usine de la Côte-S.-Luc

Masqué d'un foulard rouge et armé d'un revolver de gros calibre, un bandit s'empare de la paie des employés de nuit d'un important atelier de cette municipalité — Vol d'environ \$1,500

PAR ROBERT LEMAY
Un vol des plus audacieux a été perpétré, vers 9 h. 15 hier soir, aux bureaux de la compagnie "Dominion Structural Steel, Limited", avenue Clarendon, 6894, dans la municipalité de Côte-S.-Luc. Un bandit, masqué d'un foulard rouge et armé d'un gros revolver nickelé, est entré dans cette usine et il s'est fait remettre la paie des employés de nuit, soit une somme d'environ \$1,500. Cet apache a ensuite rejoint un complice qui attendait au volant d'une voiture dont on avait enlevé les plaques de permis, et tous deux ont pris la fuite en passant par des endroits obscurs de cette zone du nord-ouest de la métropole. La police est à leur recherche.

Il y avait quatre employés de service dans les bureaux de cette compagnie, quand l'apache masqué y fit son entrée, en passant par une porte de l'atelier, pour ensuite franchir la porte du bureau proprement dit. Étaient alors dans le bureau: MM. Wilfrid Pigeau, payeur, Paul Pelletier, Roger Beaudoin et Michel Mello.

Un cinquième employé — M. Deslauriers — était près de la porte de l'atelier. Quand il entendit les cris d'alarme de ses camarades, il donna rapidement la chasse aux voleurs qui se sauvaient en auto. C'est à ce moment que M. Deslauriers constata qu'il n'y avait pas de plaque de permis à l'arrière de l'auto des fugitifs.

Cette usine est sise dans un endroit très isolé de la région métropolitaine, et il y fait très noir, de sorte que la voiture des fuyards sembla disparaître comme par enchantement quand M. Deslauriers courut vainement après les bandits.

De nombreux policiers répondirent à l'alerte. Parmi ceux-ci, on remarque le sergent-détective Ritchie Dandis, dépêché sur les lieux par le capitaine-détective J.-Albert Maréchal, de la Sûreté provinciale du Québec; le lieutenant-détective Wilfrid Bourdon et le sergent-détective Jean Desjardis, de la brigade préparée aux vols à main armée, de la Sûreté municipale de Montréal; le chef de police Séraphin Prud'homme, de la municipalité de Côte-S.-Luc; des agents de Radio-Police et des officiers et agents du poste de police No 23 (à Notre-Dame-de-Grâce).

Victime d'un jeune apache
Mme Albert L'Houérou, 43 ans, avenue Colin, 922, a été blessée et volée, peu après midi, hier, comme elle passait à l'angle de l'avenue Colin et de la rue St-Timothée. Un malfaiteur d'une vingtaine d'années l'acosta en la frappant à la tête et il prit la fuite, après lui avoir enlevé son sac à main qui contenait une somme de \$2.50 en argent ainsi qu'un certificat d'enregistrement national. La victime fut transportée à l'urgence à l'hôpital St-Luc, mais elle put toutefois retourner à son domicile après avoir été pansée pour des contusions reçues à la tête. Le lieu-

EXAMENS du Service Civil

Inspecteur régional, (homme).
Commission des Transports, Ottawa.
\$2,400 — \$3,120 par année.
Qualifications requises. — Instruction équivalente à celle que comporte un diplôme d'école supérieure; cinq ans d'expérience dans un département de machines ou de force motrice d'une compagnie de chemin de fer; une connaissance approfondie des appareils de protection sur les chemins de fer et des appareils préventifs contre les incendies; des notions générales sur le dessin, la construction et les modes de construction des locomotives modernes (y compris les chaudières fixes), et sur des différents procédés de soudure, les méthodes modernes de traitement de l'eau des chaudières; une connaissance des appareils et de leur réparation, y compris les freins à air comprimé, les chargeurs mécaniques, les dispositifs des chaudières d'eau d'alimentation, et le mécanisme; bon jugement; habileté dans les relations avec les employés de chemin de fer.

Bien qu'aucune limite d'âge n'ait été fixée pour ce concours, l'âge pourra être un facteur décisif dans le choix des candidats.

Délaïs. — Les demandes d'inscription dûment remplies, doivent parvenir à la Commission du service civil, à Ottawa, au plus tard le 10 février 1943.

LONDRES — Après la guerre, on placera dans l'abbaye de Westminster les listes des civils victimes de la guerre à côté des noms de ceux morts en service actif. Les premiers volumes contiennent 42,000 noms de civils morts pendant la bataille de Grande-Bretagne.

LE REGISSEUR FEDERAL DU TRANSPORT A ORDONNÉ UNE RÉDUCTION DES SERVICES DE TRAINS DE VOYAGEURS DANS LA REGION DU LAC S.-JEAN

Entre Joliette et Québec; Québec et Chicoutimi; Chambord et Dolbeau; la jonction Garneau et la Rivière-à-Pierre

Le service des trains de voyageurs sera suspendu de 6 h. du soir, mercredi le 27 janvier, jusqu'à 8 h. 30 du soir, vendredi le 29 janvier et aussi de 6 h. du soir, samedi le 30 janvier, jusqu'à minuit le même jour.

LES TRAINS EN ROUTE AU MOMENT DE L'ARRÊT DU SERVICE SE RENDRONT A DESTINATION

Il y aura un service de trains de voyageurs de 6 h. du soir, vendredi le 29 janvier, jusqu'à 8 h. 30, samedi le 30 janvier, jusqu'à 8 h. 30, et aussi de 6 h. du soir, dimanche le 31 janvier, jusqu'à minuit le même jour.

A partir de minuit et une minute, dimanche, le 31 janvier, et jusqu'à minuit, le 1er février, il y aura un service de trains de voyageurs dans la région ci-haut mentionnée ne comprendra que les trains suivants:

No 109 Dép. Québec 10 h. 50 A.M. pour Montréal, mar., et sam.
No 110 Dép. Montréal 9 h. 55 A.M. pour Québec, mar., jeudi, et sam.
Correspondance à Garneau avec les trains Nos 697 et 698 pour et de La Tuque.

No 164-115 Dép. Chicoutimi 6 h. P.M. pour Montréal mardi, jeudi et samedi.
No 116-163 Dép. Montréal 6 h. 20 P.M. pour Chicoutimi lundi, mercredi et vendredi.
Correspondance à Hervey avec les trains Nos 11 et 12 pour et de La Tuque, Senneterre et points au delà jusqu'à Cochrane et Noranda.

No 163 Dép. Québec 10 h. 25 P.M. pour Chicoutimi lundi, mercredi et vendredi.
No 164 Dép. Chicoutimi 6 h. P.M. pour Québec mar., jeudi, et sam.
Correspondance à Chambord avec les Nos 168 et 167 pour et de Dolbeau.

No 166-167 Dép. Chicoutimi 6 h. 20 A.M. pour Dolbeau mardi, jeudi et samedi.
No 168-165 Dép. Dolbeau 4 h. 35 P.M. pour Chicoutimi mardi, jeudi et samedi.

No 171 Dép. Québec 5 h. 25 P.M. pour St-Raymond, Quot. exc. dim.
No 172 Dép. St-Raymond 7 h. 20 A.M. pour Québec Quot. exc. dim.

LES SERVICES DE TRAINS ENTRE

Montréal, Joliette et Rawdon, Québec, La Tuque, Senneterre et points au delà jusqu'à Noranda et Cochrane

ne sont pas modifiés par cette ordonnance et tels qu'annoncés

Il sera nécessaire de limiter à leurs heures et à leur matériel ordinaires les trains de voyageurs qui circuleront dans cette région. Il ne sera pas possible de faire circuler des trains supplémentaires. Ce qui trait à l'encontre des fins pour lesquelles on a ordonné, bien à regret, les réductions des services.

On avise ceux qui peuvent avoir des raisons impérieuses de voyager dans la région éprouvée par ces changements qu'ils leur sera difficile de trouver de la place à bord des trains maintenant en circulation, lesquels seront peut-être bondés. On prie ceux qui peuvent le faire, de coopérer en retardant leurs déplacements jusqu'à ce que l'état d'urgence prenne fin.

Les billets de chemins de fer entre Montréal et La Tuque et au delà, seront valables sans frais supplémentaires, de Montréal le mardi, le jeudi, le samedi et le dimanche, de Québec le lundi, le mardi, le jeudi et le samedi.

Pour plus ample information consultez votre agent local

CANADIEN NATIONAL

Bulletin météorologique

(Canadian Press)			
Températures minima et maxima, hier			
(Les chiffres en caractères gras indiquent que le mercure a descendu sous zéro)			
Port Arthur	41	Toronto	20
Huntsville	28	Kitchener	20
Par. Sound	20	Ottawa	19
London	25	Montréal	0

PUNAISES

exterminées et les œufs etc.
extermination
Garantie en quelques heures
Meubles etc. détruits dans nos
voitures
CORPORATION PARA LITEZ
F. CHARBONNIER, dir.-gén.
MA. 6123 Le soir: DO. 1619

HORIZONS FÉMININS

L'instruction obligatoire

Les enfants au berceau ont joliment de chance. Pour venir au monde, ils ont bien pris leur moment, car ils vont bénéficier des résultats de la longue lutte que mènent, sans désenparer, ceux qui savent et veulent obtenir, en ce pays, une meilleure instruction populaire.

Je peux discuter cette question, j'ai des points de comparaison. Personne ne niera tout de même qu'en France, la moyenne de l'instruction publique ne soit infiniment supérieure à celle que l'on reçoit ici. Les bacheliers de seize ans y sont légion, et les examens, autrement ardu qu'ici.

A quoi cela tient-il? A plusieurs raisons. C'est que tout d'abord, l'instruction est GRATUITE et OBLIGATOIRE. Les parents n'ont pas à se préoccuper du coût des livres ni des fournitures scolaires. L'enfant ne reçoit à son entrée en classe et n'a plus qu'à prendre le plus grand soin possible. Et puis, le personnel enseignant, bien payé, est véritablement compétent. Ce n'est pas tout. Chaque année, dans la France tout entière, ont lieu des concours que passent les meilleurs élèves de chaque école et qui donnent droit à trois années d'études gratuites dans les écoles primaires supérieures. Lorsque le temps de l'Ecole Normale arrive, nouveaux examens, nouvelles chances de gagner une bourse. Ce qui fait qu'un élève vraiment doué peut devenir instituteur, et peut aller aussi jusqu'au professorat spécialisé sans qu'il lui en ait coûté plus que son travail.

La méthode n'est pas la même non plus. (Je cite l'exemple de la France, parce que je le connais bien et que notre culture est la même). Rares sont les écoles où on exige le "par coeur", fort goût des enfants à la mémoire vivace, mais redouté de ceux qui préfèrent aller en profondeur. Le maître ou la maîtresse explique les leçons, pour être bien compris. Il ne se contente pas de la fausse culture livresque, il veut que ce qu'il enseigne soit compris, absorbé de façon à n'être jamais plus oublié.

C'est ce que nous allons enfin avoir. Et puis, les parents (qui ont leur grande part de responsabilité dans la déficience de l'instruction publique) ne pourront plus trouver de prétextes, meilleurs les uns que les autres, pour empêcher les enfants de suivre leurs cours. Ils finiront par comprendre que la coopération du maître et des parents a sa raison d'être. Ils cesseront de voir, en l'instituteur, l'ennemi, celui qui tâche de faire parler convenablement les enfants, leur apprend à être poli et droit, leur montre la beauté du devoir et éduque leur âme. Les pauvres gens, n'ayant jamais eux-mêmes bénéficié des bienfaits de l'instruction et "ayant vécu tout de même", comme ils disent si volontiers, ne comprennent pas que demain n'est pas comme aujourd'hui, à plus forte raison comme hier.

L'instruction obligatoire est une mesure qui s'imposait. Notre peuple est intelligent, adroit, capable. Il ne lui manque que la culture. C'est dommage que j'ai déjà plus de deux tiers de mon pain de cuir. J'aurais aimé cela voir le Canada, dans vingt-cinq ou trente ans...

Odette OLIGNY

BEAUTÉ

Un dernier coup d'oeil avant de sortir

L'élégance, comme la beauté, est un grand tout composé d'une infinité de détails. La femme doit se soucier de l'une et de l'autre. C'est justement le peu d'importance qu'en général on y attache, qui fait que bon nombre d'entre elles possèdent une élégance bien relative.

Une jolie taille et un joli visage ne suffisent plus, lorsqu'il s'agit de posséder l'élégance, la beauté et le charme de la femme vraiment sûre d'elle-même.

Son secret? Le voici. Pendant tout le temps qu'elle mettra à se maquiller et à se vêtir, elle se posera les questions suivantes: "Mon rouge est-il bien étalé? Ne peut-on voir ni où il commence, ni où il finit?" "Ai-je appliqué sur mes lèvres un papier absorbant afin que le rouge ne tache pas mon mouchoir?" Ne reste-t-il pas de la poudre sur mes cils et mes sourcils? Ma houppie à poudre est-elle propre? L'ourlet de ma jupe est-il bien régulier? Ma combinaison passe-t-elle? Et les questions succèdent aux questions. Les coutures de mes bas sont-elles droites? Mes gants, mon mouchoir, ma lingerie sont-ils d'une parfaite netteté et sur les côtés que devant? Les talons de mes chaussures sont-ils bien propres et bien droits? Mon vernis à ongles est-il écaillé? Dans ce cas mieux vaut avoir un ongle lisse de couleur naturelle. Y a-t-il des cheveux ou des pellicules sur le col de mon manteau? Mes poignets, pinces ou épingles à cheveux sont-ils en parfait état? La liste se continue. Un bouton, un crochet manque-t-il quelque part? Ma blouse sort-elle de ma jupe? N'y a-t-il pas une bretelle qui dépasse? Puis-je exposer l'intérieur de mon sac à main, à l'oeil le moins bienveillant? Une maille n'a-t-elle pas filé à mon bas? Mon mascara n'a-t-il pas coulé? Ma poudre ne fait-elle pas de plaques? Ne suis-je pas trop parfumée? Le ton de mon rouge à lèvres s'harmonise-t-il avec le fard de mes joues?

Le souci du détail, c'est là tout le secret de la femme vraiment élégante et belle. Ce sera aussi votre secret, mesdemoiselles, si dès maintenant, vous apportez à chacune de ces questions les réponses qui leur conviennent.

Feuilleton du "Canada"

Le Curé aux Abeilles

par ARTHUR BERNEDE

No 93 29 janvier 1943

L'ange et le démon

(suite)

—C'est, en effet, très intéressant! appréciait Robert Marsault, tandis que Jacques Picheron faisait un signe de tête approbatif.

—Et ça ne fait que commencer, soulignait Jacques Montheil, qui admirait beaucoup le talent oratoire de son camarade.

Celui-ci reprenait:

Dans le Monde

La rentrée des Chambres

S. Exc. le comte d'Athlone, gouverneur général du Canada, a déclaré officiellement l'ouverture de la quatrième session du 19^e Parlement du Canada, à 3 h. hier après-midi, dans la Chambre du Sénat. Selon la coutume depuis le début de la guerre, la cérémonie s'est déroulée dans la plus grande simplicité. S. Exc. le gouverneur général et S. A. R. la princesse Alice, escortées des membres de leur suite, de leur garde d'honneur et de l'huissier à la verge noire, le major Drew Thompson, entrèrent dans la Chambre et se dirigèrent vers le trône où ils prirent place. Après l'arrivée des membres de la Chambre des Communes, le gouverneur général procéda à la lecture des discours du Trône, en anglais et en français.

S. A. R. la princesse Alice portait une robe de crêpe gris argent, au corsage drapé, un petit chapeau de violettes de Parme rehaussé d'une légère voilette de même teinte et des accessoires assortis. Ses bijoux consistaient en un collier et des boucles d'oreille en améthyste et elle tenait un petit bouquet de violettes. A son corsage se détachait la broche de lady Victoria Grey et petite-fille du comte Grey, ancien gouverneur général du Canada, arrivée récemment d'Angleterre pour succéder à l'hon. Arcl. Baird, en qualité de dame d'honneur de S. A. R. la princesse Alice.

Les personnalités les plus marquantes du monde diplomatique et politique assistaient à cette cérémonie. Les dames qui occupaient des places sur le parquet et dans la galerie réservée étaient en robes d'après-midi ou en costumes de ville. La simple tenue civile ou militaire avait aussi été remplacée des beaux uniformes des représentants des corps diplomatiques et des officiers des armées de terre, de mer et de l'air, des années d'avant-guerre.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Jeannine Goyer, fille de M. et de Mme J.-B. Goyer, au sous-lieutenant Jean Despatie, du Régiment de Maisonneuve, fils de M. et de Mme T. V. Despatie.

On annonce les fiançailles de Mlle Kathleen Elizabeth Graham, fille de M. E. Ronald Graham, de Vancouver et de Mme Graham, décédée, de Montréal, au capitaine John Potts Weir R.C.O.C., fils de M. et de Mme William Weir, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 6 février, en l'église de l'Ascension de Notre-Seigneur, de Westmount.

M. et Mme J.-T. Raymond, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

fiançailles de leur fille, Marcelle, au capitaine Rostand Lahaie.

M. et Mme Alex D'Aragnon, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les

Mlle MARIE TETRAULT fait partie du comité féminin de l'organisation de la soirée annuelle des étudiants en sciences sociales de Montréal, qui aura lieu demain soir, au Cercle universitaire, sous la présidence d'honneur de S. H. le maire de Montréal et de Mme Adhémar Raynault.

(VAN DYCK)

fiançailles de leur fille, Marguerite, au lieutenant G. Leclerc, fils de M. et de Mme L.-G. Leclerc.

On annonce les fiançailles de Mlle Françoise Vaillancourt, fille de M. et de Mme J.-E. Vaillancourt, à M. R. L.-G. Leclerc, fils de M. et de Mme L.-G. Leclerc.

McCreedy-Prior

Au mariage de Mlle Lorraine Prior, fille de M. et de Mme Fred A. Prior, à l'officier d'aviation Charles Gordon McCreedy, C.A.R.C., fils de M. et de Mme George McCreedy, qui aura lieu le 6 février, au presbytère de l'église St-Augustin de Canterbury, Mlle Isabel Stewart, sera dame d'honneur et Mlle Helen McCreedy, sœur du marié, demoiselle d'honneur. Le sergent d'aviation Ernest McCreedy, cousin du marié, agira comme garçon d'honneur. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception à la résidence des parents de la mariée, avenue Prud'homme.

Sciences sociales

Parmi les personnes qui assisteront à la soirée des étudiants en Sciences sociales, samedi prochain, au Cercle Universitaire, mentionnons: MM. et Mmes Rolland Brousseau, Arthur Lussier, Eugène Therrien, Fernand Daoust, Jacques Pigeon, Lucien Guillemette, A.-M. Lachance, Roland Tessier, Mmes Marguerite Durand, Simone Fortier, Jacqueline Desaulniers, Suzanne Brossard, Gergette Soucisse, Marthe Journault, Marie-Paula Raza, Germaine Laurier, Marguerite Trudelle, Gabrielle Lamarre, Hélène Murray, Madeleine Lépine, Claire Mongeau, Louise Heon, Claire Beauchamp, Thérèse Paquette, Solange Corbeil, Pierrette Boire, Yolande Tourangeau, Yvonne Riand, Estelle Viens, Marthe Durand, Hélène Gosselin, Cécile Dumoulin, Ghislaine Letourneau, Yvette Lafleur, Aurèle Laperrière, Jeanne Durand, Rita Bisson, Béatrice Arpin, Yvette Durocher, Michelle Nadeau, Suzanne Viau, Jacqueline Beaudet, Pauline Bessette, Cécile St-Onge, M. Germain Bourgault, Laureat Bélanger, Benoit Hémond, Roger Leblanc, Ro-

ger Noisieux, Lucien Beupré, Paul Normand Brunet, Marcel Laurin, Marcel Phaneuf, Jean St-Amour, Jacques Denault, Jacques Poissant, Lucien Choquette, Maurice Roland, Marcel Corbell, Gilles Marcell, Jean-Paul Doré, Jean Blanchette, Frank Diorio, Roland Roy, Guy Landry, Roch Perron, Jean Leduc, Henri Charles Aumont, P.-E. Villamaire, Jean-Jacques Paquin, Fernand Bolduc, Victor Dupuis, Cyrille Delange, J.-A. Langevin, Yves-Tessier Lavigne, Louis Page.

Vert-Blanc-Rouge

Le bal annuel Vert-Blanc-Rouge aura lieu à l'hôtel Windsor le samedi, 13 février, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fiset. A cause des circonstances, la tenue de ville sera de rigueur. Y assisteront: MM. et Mmes Donat Marchant, Théo. Gauthier, Mlle Pierrette Vadeboncoeur, Jacqueline Morin, Pierrette Deniger, Gergette Lefrançois, Claire Majean, Jeanne Desautels, Madeleine Provost, Marie Desautels, Yolande Bédard, Rolande Clermont, Germaine Currie, Éloïse Pelletier, Yvonne Alarie, Camille Brodeur, Margot Bourcier, Reine Léger, Jacqueline Trudel, Germaine Lévesque, Ghislaine Benoit, Monique Vézina, M. J.-L. Fitzgerald, Maurice Boudry, André Kieffer, Lucien Bernier, les lieutenants de marine Louis Massue et François Masson, MM. André Gagnon, Louis Gendron, Raymond Martel, J.-P. Ste-Marie, Fernand Guay, Jacques Vincent, Jules Bolduc, Frank Rousseau, les lieutenants Gabriel Benoit, Marcel Hardy, MM. Yves Rolland, Marcel Desrosiers, Guy Sicotte, Léo Turgeon et P.-E. Lamy.

Déplacements

Mlle Madeleine Beaubien est revenue hier matin de New-York, où elle a passé une dizaine de jours avec Mlle Jacqueline Ouimet.

Mme A. Lanthier est retournée à Québec, après avoir passé quelques temps en notre ville.

Mlle Anne Mayrand a passé quelques jours à Québec.

M. et Mme Paul C. Jones, de Westmount, sont en séjour au Waldorf-Astoria, à New-York.

M. et Mme A.-D. Dupuis, de Sherbrooke, sont de passage à Montréal et logent au Mont-Royal.

Mme Hubert Lussier, de Québec, passe quelques jours en notre ville.

Mme Louis Côté est retournée à Lennoxville après avoir fait un court séjour à Montréal.

Mme Frank Ahearn et sa fille, Mme Ian Dewar, d'Ottawa, passent quelques jours à Montréal, au Ritz-Carlton.

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale

Ce soir, à 7 h. 30 et à 8 h. 30, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, cours de puériculture avec démonstrations, données par une spécialiste dans les soins des bébés. Jeunes femmes et futures mamans sont invitées à se joindre aux élèves de l'institution pour qui le cours est donné. Entrée libre.

Le mardi soir, 2 février, à 8 h., commencera une série de cours sur l'art d'utiliser le papier pour en faire des décorations, des garnitures de table, des fleurs et une grande variété d'objets utiles. On peut s'inscrire le soir même du cours.

M. Pierre Boucher est nommé en permanence au service de l'urbanisme

M. Pierre Boucher vient d'être nommé en permanence assistant-directeur du service municipal d'urbanisme, fonction qu'il occupait déjà provisoirement depuis quelques mois.

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)



Mlle MARIE TETRAULT fait partie du comité féminin de l'organisation de la soirée annuelle des étudiants en sciences sociales de Montréal, qui aura lieu demain soir, au Cercle universitaire, sous la présidence d'honneur de S. H. le maire de Montréal et de Mme Adhémar Raynault.

(VAN DYCK)

fiançailles de leur fille, Marguerite, au lieutenant G. Leclerc, fils de M. et de Mme L.-G. Leclerc.

On annonce les fiançailles de Mlle Françoise Vaillancourt, fille de M. et de Mme J.-E. Vaillancourt, à M. R. L.-G. Leclerc, fils de M. et de Mme L.-G. Leclerc.

McCreedy-Prior

Au mariage de Mlle Lorraine Prior, fille de M. et de Mme Fred A. Prior, à l'officier d'aviation Charles Gordon McCreedy, C.A.R.C., fils de M. et de Mme George McCreedy, qui aura lieu le 6 février, au presbytère de l'église St-Augustin de Canterbury, Mlle Isabel Stewart, sera dame d'honneur et Mlle Helen McCreedy, sœur du marié, demoiselle d'honneur. Le sergent d'aviation Ernest McCreedy, cousin du marié, agira comme garçon d'honneur. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception à la résidence des parents de la mariée, avenue Prud'homme.

Sciences sociales

Parmi les personnes qui assisteront à la soirée des étudiants en Sciences sociales, samedi prochain, au Cercle Universitaire, mentionnons: MM. et Mmes Rolland Brousseau, Arthur Lussier, Eugène Therrien, Fernand Daoust, Jacques Pigeon, Lucien Guillemette, A.-M. Lachance, Roland Tessier, Mmes Marguerite Durand, Simone Fortier, Jacqueline Desaulniers, Suzanne Brossard, Gergette Soucisse, Marthe Journault, Marie-Paula Raza, Germaine Laurier, Marguerite Trudelle, Gabrielle Lamarre, Hélène Murray, Madeleine Lépine, Claire Mongeau, Louise Heon, Claire Beauchamp, Thérèse Paquette, Solange Corbeil, Pierrette Boire, Yolande Tourangeau, Yvonne Riand, Estelle Viens, Marthe Durand, Hélène Gosselin, Cécile Dumoulin, Ghislaine Letourneau, Yvette Lafleur, Aurèle Laperrière, Jeanne Durand, Rita Bisson, Béatrice Arpin, Yvette Durocher, Michelle Nadeau, Suzanne Viau, Jacqueline Beaudet, Pauline Bessette, Cécile St-Onge, M. Germain Bourgault, Laureat Bélanger, Benoit Hémond, Roger Leblanc, Ro-

ger Noisieux, Lucien Beupré, Paul Normand Brunet, Marcel Laurin, Marcel Phaneuf, Jean St-Amour, Jacques Denault, Jacques Poissant, Lucien Choquette, Maurice Roland, Marcel Corbell, Gilles Marcell, Jean-Paul Doré, Jean Blanchette, Frank Diorio, Roland Roy, Guy Landry, Roch Perron, Jean Leduc, Henri Charles Aumont, P.-E. Villamaire, Jean-Jacques Paquin, Fernand Bolduc, Victor Dupuis, Cyrille Delange, J.-A. Langevin, Yves-Tessier Lavigne, Louis Page.

Vert-Blanc-Rouge

Le bal annuel Vert-Blanc-Rouge aura lieu à l'hôtel Windsor le samedi, 13 février, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fiset. A cause des circonstances, la tenue de ville sera de rigueur. Y assisteront: MM. et Mmes Donat Marchant, Théo. Gauthier, Mlle Pierrette Vadeboncoeur, Jacqueline Morin, Pierrette Deniger, Gergette Lefrançois, Claire Majean, Jeanne Desautels, Madeleine Provost, Marie Desautels, Yolande Bédard, Rolande Clermont, Germaine Currie, Éloïse Pelletier, Yvonne Alarie, Camille Brodeur, Margot Bourcier, Reine Léger, Jacqueline Trudel, Germaine Lévesque, Ghislaine Benoit, Monique Vézina, M. J.-L. Fitzgerald, Maurice Boudry, André Kieffer, Lucien Bernier, les lieutenants de marine Louis Massue et François Masson, MM. André Gagnon, Louis Gendron, Raymond Martel, J.-P. Ste-Marie, Fernand Guay, Jacques Vincent, Jules Bolduc, Frank Rousseau, les lieutenants Gabriel Benoit, Marcel Hardy, MM. Yves Rolland, Marcel Desrosiers, Guy Sicotte, Léo Turgeon et P.-E. Lamy.

Déplacements

Mlle Madeleine Beaubien est revenue hier matin de New-York, où elle a passé une dizaine de jours avec Mlle Jacqueline Ouimet.

Mme A. Lanthier est retournée à Québec, après avoir passé quelques temps en notre ville.

Mlle Anne Mayrand a passé quelques jours à Québec.

M. et Mme Paul C. Jones, de Westmount, sont en séjour au Waldorf-Astoria, à New-York.

M. et Mme A.-D. Dupuis, de Sherbrooke, sont de passage à Montréal et logent au Mont-Royal.

Mme Hubert Lussier, de Québec, passe quelques jours en notre ville.

Mme Louis Côté est retournée à Lennoxville après avoir fait un court séjour à Montréal.

Mme Frank Ahearn et sa fille, Mme Ian Dewar, d'Ottawa, passent quelques jours à Montréal, au Ritz-Carlton.

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale

Ce soir, à 7 h. 30 et à 8 h. 30, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, cours de puériculture avec démonstrations, données par une spécialiste dans les soins des bébés. Jeunes femmes et futures mamans sont invitées à se joindre aux élèves de l'institution pour qui le cours est donné. Entrée libre.

Le mardi soir, 2 février, à 8 h., commencera une série de cours sur l'art d'utiliser le papier pour en faire des décorations, des garnitures de table, des fleurs et une grande variété d'objets utiles. On peut s'inscrire le soir même du cours.

M. Pierre Boucher est nommé en permanence au service de l'urbanisme

M. Pierre Boucher vient d'être nommé en permanence assistant-directeur du service municipal d'urbanisme, fonction qu'il occupait déjà provisoirement depuis quelques mois.

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Mme PIERRE CHARTON, qui vient d'être choisie comme présidente de la section féminine des noms réservés pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. (GARCIA)

Sauvegarder sa santé

MERCI

Si j'ai accompli mon devoir en vous invitant, madame, à l'ouverture de la campagne d'alimentation rationnelle, vous avez répondu à mon appel, vous et des centaines de mamans. Le grand hall de l'hôtel de ville a été littéralement pris d'assaut. Vous m'appeliez au téléphone pour me dire qu'il vous a été impossible de pénétrer dans la salle et j'en suis désolé. Vous n'êtes pas la seule et une multitude d'autres personnes ont dû rebrousser chemin. Monsieur le maire, des ministres et des sénateurs ont eu toutes les difficultés du monde à pénétrer au hall d'honneur. Le service d'ordre a été débordé. Ce n'est pas la bonne volonté qui manquait, mais nous étions dans l'impossibilité de procurer des sièges à ceux et à celles qui voulaient assister à cette réunion. Nous en avons conçu du chagrin, mais d'un autre côté nous avons été heureux de constater que le public canadien-français se rendait compte de l'importance de cette campagne. Les hygiénistes travaillent et comme ils sont gens de coeur, ils ne sauraient que se réjouir quand leurs efforts sont couronnés de succès. Il me reste la douce obligation de remercier les mamans de Montréal qui sont venues en grand nombre à la soirée de lundi dernier.

Elles ont entendu l'appel du ministre de la Santé et du Bien-être social, l'hon. Henri Groulx; elles ont entendu l'appel du Dr Adélaïde Groulx, président du Comité de nutrition de Montréal et directeur du Service de santé; elles ont entendu monsieur le maire Raynault et le Dr Albert LeSage et surtout la conférence magnanime et si claire du Dr Gaston Gosselin. Que les mamans de Montréal mettent maintenant en pratique les leçons utiles que leur ont été données à profusion, et la santé familiale ne pourra qu'en profiter d'une façon appréciable. Au moment où les nations unies font des efforts surhumains au front pour gagner la guerre, tous ceux et toutes celles qui sont à l'arrière doivent déployer tous les efforts désirables pour que le front de la santé publique tienne bon et soit à la hauteur des gestes qui

Nouveau style avec panneau



Patron No 9321

Voici une autre jolie robe de maison en cotonnade carreaute, de style princesse. Le panneau du centre, découpé en pointe à l'encolure, peut être taillé sur le biais et garni de galon piqué (ric-rac). Le décolleté en fer à cheval fait jeune et est très séyant. Ce patron numéro 9321 est établi pour les personnes mesurant 34, 36, 38, 40, 42, 44 et 46 pouces de buste. La taille 36 requiert 4-1-8 verges en tissu de 35 pouces de largeur et 3-1-2 verges de galon piqué.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 55 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ajoutant le montant de la somme de vingt-cinq centimes au bon de poste. Les lettres claires, votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

"Et c'est tout cela, monsieur Picheron, que nous étions venus vous raconter.

—Mon petit Briac, s'écriait le journaliste, toutes mes félicitations! Vous avez mené votre enquête de main de maître, et je commence à croire que votre ancien sergent vous devra, comme on dit, une fière chandelle.

—Pour moi, appuyait Robert, cela ne fait pas l'ombre d'un doute... C'est Pierre Cravat qui a assassiné l'abbé Thiberville.

—C'est plus que probable! déclarait le rédacteur du Petit Paroisse, mais faut-il encore le démontrer.

—Si nous alertions le Parquet? proposait Robert.

—Gardons-nous-en bien! s'écriait le reporter. Car ce serait alerter en même temps le capable et lui donner peut-être le temps de prendre la fuite. Je le sens très bien, nous ne réussirons que par un coup de surprise. Cravat n'est pas un criminel ordinaire, et vous pouvez être sûr qu'il s'est ménagé de solides alibis. Il est indispensable, lorsque nous mettrons l'appareil judiciaire en mouvement, que la culpabilité de Cravat soit indiscutable. Voyez-vous qu'on

(à suivre)

s'accomplissent là-bas. Il faut réduire au minimum les risques que la maladie fait courir aux nôtres. C'est en suivant les directives des gardiens de la santé publique que nous ferons notre part dans l'oeuvre qui nous libérera de l'ordre nouveau cher aux barbares, et que nous le remplacerons par un ordre nouveau basé sur le droit, la justice, la charité, le respect de la personne humaine, notre ordre nouveau à nous qui voulons conserver intacte la civilisation chrétienne. Que chaque maman dans son foyer nous aide en maintenant élevé le niveau de la santé de toute la maison, en attendant les journées glorieuses de la victoire et de la paix.

Adrien FLOUFFE

SPORT

Le développement physique de l'enfant

Le développement physique de l'enfant est une question primordiale qu'il convient de ne pas négliger. Les sports pratiqués de façon raisonnée, sont, avec une nourriture saine et abondante, les moyens mis à notre disposition pour favoriser la croissance normale de l'enfant.

Il n'est donc pas surprenant pour la mère de famille, de connaître les différents sports qu'il faut laisser pratiquer à la jeunesse. Ceux qui sont les plus indiqués pour nos enfants, en particulier pour nos jeunes enfants, qui ne peuvent pas encore faire partie d'équipes de rugby ou de hockey, le sport national des Canadiens français, et que nous désirons cependant voir se distraire, tout en développant et en fortifiant leur santé et leurs muscles, sont les suivants: tout d'abord il y a la natation, qui a plus d'une fois opéré, chez des états débiles, de véritables miracles. Notre ville possède plusieurs piscines publiques, le vous engage fortement d'y envoyer vos petits. Puis vient le patin. Nos beaux et longs hivers permettent de pratiquer ce sport presque à l'infini. Le ski pour les plus âgés est aussi à conseiller.

La saison d'hiver possède des sports bien à elle. Il est peu de garçons ou de fillettes qui ne rêvent, par les chaudes journées de juin, de pratiquer le canotage. Ici en notre province ce ne sont certainement pas les cours d'eau qui nous manquent. Le canotage, le pagayage développent merveilleusement la poitrine, les muscles des bras et du thorax. Les muscles mêmes de l'abdomen y participent.

L'air pur, le grand soleil tonifient l'organisme. Peu de sports offrent autant d'avantages unis à tant d'avantages que la santé.

Chez les employés de la Bell Telephone

Quelque 278 articles furent complétés et envoyés le mois dernier au siège social de la Cro

Cinéma - Musique - Radio - Théâtre

AU CAPITOL

L'époque des robes longues, des cols hauts et durs, et des cheveux entremêlés habilement dans "Gentleman Jim" qui prend l'affiche dès aujourd'hui au cinéma Capitol.

Cette production rappelle la vie de Jim Corbett et le combat qu'il livra à la Nouvelle-Orléans en 1892. Errol Flynn tient le rôle-titre. Il joue avec Alexis Smith, John Loder, William Frawley, Minor Watson et autres.

Le scénario débute en nous montrant Corbett à San Francisco où il exerce les fonctions de commis de banque. Après avoir gagné dans un combat exhibition, il commence dès lors sa carrière mouvementée.

Le second film sera "Secret Enemies" avec Craig Stevens et Payne Emerson.



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche



A l'affiche

"Vérisme et poésie au théâtre", par le R.P. Emile Legault

Causerie prononcée devant les membres du Club musical et littéraire

Ces jours derniers, à l'hôtel Ritz-Carlton, le Club musical et littéraire de Montréal donnait la cinquième conférence-concert de la saison 1942-43.

Le conférencier, le R. P. Emile Legault, c.s.c., directeur des Compagnons de saint Laurent, avait intitulé sa conférence: "Vérisme et poésie au théâtre".

Le R. P. Legault note que malgré la dure concurrence du cinéma, le théâtre vivra parce qu'il répond à un besoin instinctif de l'homme.

Il rappelle à ce sujet l'expérience de Copeau qui s'approche du théâtre pour retrouver ses évasions d'enfant longuement appliquées à se construire un monde imaginaire où il se perdait en pleine poésie.

Mais il importe pour notre culture et notre richesse spirituelle que le théâtre auquel nous donnerons droit de cité soit un théâtre poétique, rassembleur de tout un peuple autour de son âme nationale.

Le théâtre bourgeois réaliste, malgré ses phosphorescences, est promis à un mort plus ou moins hâtive, parce qu'il se présente comme une trahison de l'art. L'art n'est jamais qu'une émancipation plus ou moins réussie de la matière; ce n'est pas en collant sur la matière, en s'efforçant au vérisme que le théâtre s'assurera contre la précipité. Bien au contraire.

Puisque nous sommes destinés à assurer au moins provisoirement la relève du génie français, acceptons consciencieusement cette responsabilité et mettons tous nos soins, toute notre application à l'établissement d'un théâtre poétique.

Le conférencier établit enfin une parallèle entre le vérisme et la poésie au théâtre et il démontre avec preuve à l'appui la suprématie incontestable de la poésie.

M. Robert Schmitz est bien vu de la critique

Le célèbre pianiste français Robert Schmitz, qui donnera un récital au Plateau ce soir, a reçu des critiques les plus vives éloges.

M. Virgil Thomson, du New York Herald-Tribune n'hésite pas à écrire que Schmitz est "un maître des sonorités variées et à une touche qu'aucun autre pianiste n'a égalée".

M. Deems Taylor le considère comme "le pianiste qui sait le mieux construire un programme".

De son côté, M. Olin Downes, du New York Times, dit de lui qu'il "est un musicien admirable et qu'il possède une virtuosité éblouissante".

Aucun fervent de la musique ne devrait manquer ce récital, le premier que donnera M. Schmitz depuis son apparition avec le Montreal Orchestra il y a six ans.

La Chine libre (la partie qui n'est pas occupée par les Japonais) a une population d'environ 225,000,000 d'habitants.

ST. DENIS

— AUJOURD'HUI —

MATINÉE ET SOIRÉE

SITA RIDDEZ

MARCEL CHABRIER

LA NOUVELLE IDOLE

PIÈCE EN 3 ACTES DE FRANÇOIS DE CUREL

FRANÇOIS ROZET

ANTOINETTE GIROUX

VICTOR PAGE-EDMOND MONET

JANINE SUTTO

PRIX: Admission générale: Mat. 25c. Soir et fête 50c. Places réservées: Mat. 50c. Soir et fête 75c. et 91.00. (Plus taxes) Tél. P. 5171

LE TROISIÈME FRONT

du RIRE!

Du 20 février au 3 mars

BILLETTS en VENTE

POUR

2 SEMAINES

AU

MONUMENT NATIONAL

MARQUETTE 3251

FRIDOLINONI 43

TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

CKAC 7.15 a.m.

La Brasserie Dawes Black Horse présente les

PREMIÈRES NOUVELLES DU JOUR

BLACK HORSE



A L'IMPERIAL — Une scène amusante du film "Iceland" qui prend l'affiche dès aujourd'hui au cinéma Imperial. Sonja Henie est la vedette de cette production musicale pleine de vie.

Les beautés de la musique française

Mme Nadia Labarre dit que cette musique est d'un équilibre magnifique

Mme Nadia Labarre, premier prix de piano du Conservatoire de Genève était hier la conférencière invitée au déjeuner-causerie hebdomadaire du Cercle Universitaire. Dans une brève mais très intéressante causerie, elle a exposé certaines idées personnelles sur la musique française, ses éléments, ses qualités et ses caractères distinctifs.

Mme Labarre a insisté sur l'apport de la France dans le domaine des arts et de la musique, à la fin du dernier et depuis le commencement du présent siècle.

Tous les grands musiciens français ont étudié les musiciens étrangers, dit-elle, ils ont communiqué à leur génie, sans les imiter, se servant de leur art pour créer quelque chose d'authentiquement français.

Ravel, Debussy, Duparc se sont attachés à l'art de certains musiciens étrangers, allemands et russes en particulier, mais leurs œuvres sont bien marquées de la souplesse, de l'universalité de l'âme française.

Mme Labarre a ensuite passé rapidement en revue les principaux musiciens français, qui ont illustré la musique contemporaine, et pour chacun d'eux elle a une phrase qui donnait en peu de mots l'essentiel de leur caractère. C'est ainsi que l'on a vu Fauré "tout de simplicité et de délicatesse"; Debussy et Ravel "qui ont aimé et l'on la dissonance jusqu'à en faire une joie pour l'oreille".

Le caractère de la musique française qui résume tous les autres, dit en terminant la conférencière, c'est son magnifique équilibre.

AU PALACE

"Once upon a Honeymoon", tel est le titre du film qui prend dès aujourd'hui l'affiche au cinéma Palace. Des acteurs aussi célèbres que Cary Grant et Gingers Rogers sont à la tête de la distribution. C'est un film qui s'inspire de la guerre comme beaucoup d'autres mais qui a le mérite d'être particulièrement soigné. Il a trait aux méthodes allemandes de préparation du terrain dans un pays qu'Hitler se propose d'envahir.

Ginger Rogers incarne le rôle de Katia O'Hara, une danseuse américaine qui se fait passer pour une fille de la société, et qui, éblouie par le titre, épouse du suave Baron von Luber, agent d'Hitler. Cary Grant joue le rôle d'un commentateur de radio qui s'intéresse à la carrière de la jeune danseuse.

Nous en avons assez dit pour indiquer l'intérêt qu'une telle production soulève. "Once upon a Honeymoon" fera époque dans nos annales cinématographiques.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

C'est ce soir en la salle du Plateau que l'éminent pianiste Robert Schmitz donnera le récital tant attendu des musicophiles de Montréal. M. Schmitz est actuellement à enregistrer sur disques, l'œuvre complète de Claude Debussy. Tous voudront entendre l'interprète fidèle de ce grand compositeur français.

Ce soir au Plateau

L'horaire des spectacles

PRINCESS

"The Navy Comes Through"

11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.

"The Falcon's Brother"

10 h. 45, 12 h. 40, 2 h. 20, 6 h. 00, 8 h. 40.

LOEW'S

"The Black Swan"

10 h. 12 h. 10, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 35, 10 h. 05.

PALACE

"Once Upon a Honeymoon"

10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.

CAPITOL

"Gentleman Jim"

10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 40, 6 h. 50, 9 h. 45.

Secret Enemies

11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 55.

AU PRINCESS

"The Navy Comes Through"

11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.

"The Falcon's Brother"

10 h. 45, 12 h. 40, 2 h. 20, 6 h. 00, 8 h. 40.

LOEW'S

"The Black Swan"

10 h. 12 h. 10, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 35, 10 h. 05.

PALACE

"Once Upon a Honeymoon"

10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.

CAPITOL

"Gentleman Jim"

10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 40, 6 h. 50, 9 h. 45.

Secret Enemies

11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 55.

AU PALACE

"Once Upon a Honeymoon"

10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.

CAPITOL

"Gentleman Jim"

10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 40, 6 h. 50, 9 h. 45.

Secret Enemies

11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 55.

AU PRINCESS

"The Navy Comes Through"

11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.

"The Falcon's Brother"

10 h. 45, 12 h. 40, 2 h. 20, 6 h. 00, 8 h. 40.

LOEW'S

"The Black Swan"

10 h. 12 h. 10, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 35, 10 h. 05.

PALACE

"Once Upon a Honeymoon"

10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.

CAPITOL

"Gentleman Jim"

10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 40, 6 h. 50, 9 h. 45.

Secret Enemies

11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 55.

AU PALACE

"Once Upon a Honeymoon"

10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.

CAPITOL

"Gentleman Jim"

10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 40, 6 h. 50, 9 h. 45.

Secret Enemies

11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 55.

AU PRINCESS

"The Navy Comes Through"

11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.

"The Falcon's Brother"

10 h. 45, 12 h. 40, 2 h. 20, 6 h. 00, 8 h. 40.

LOEW'S

"The Black Swan"

10 h. 12 h. 10, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 35, 10 h. 05.

PALACE

"Once Upon a Honeymoon"

10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.



AU PALACE — Ginger Rogers l'élégante vedette de "Once in a Honeymoon", film qui prend l'affiche aujourd'hui même au cinéma Palace.

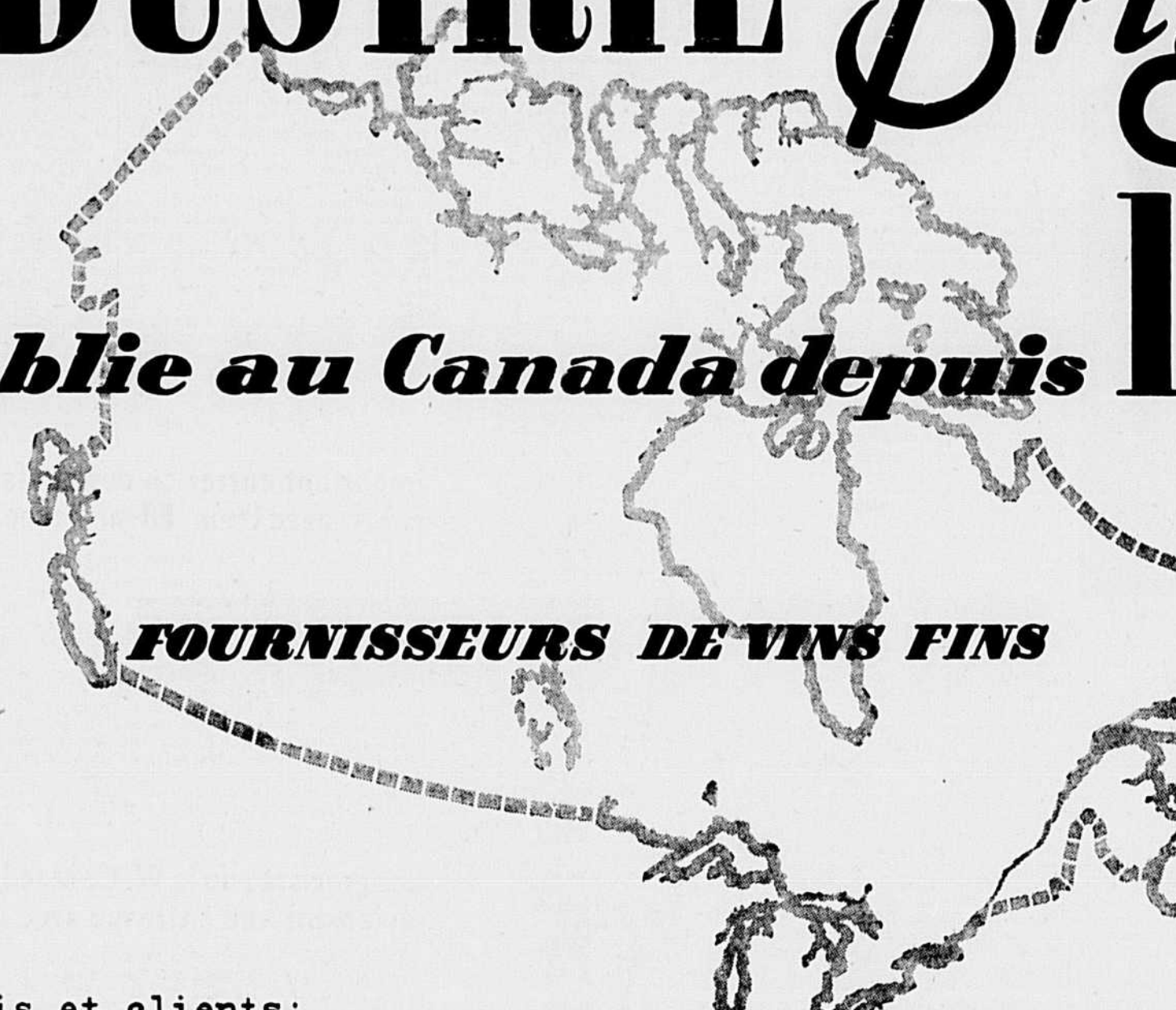


AU LOEW'S — Diverses scènes du brillant film de pirates intitulé "The Black Swan" à l'écran du Loew's à compter de ce midi. Tyrone Power est la vedette masculine de cette production d'envergure.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

Aujourd'hui	P.M.	7 h. 30	8 h. 00	8 h. 15	8 h. 30	8 h. 45	9 h. 00	9 h. 15	9 h. 30	9 h. 45	10 h. 00	10 h. 15	10 h. 30	10 h. 45	11 h. 00	11 h. 15	11 h. 30	11 h. 45	12 h. 00	12 h. 15	12 h. 30	12 h. 45	1 h. 00	1 h. 15	1 h. 30	1 h. 45	2 h. 00	2 h. 15	2 h. 30	2 h. 45	3 h. 00	3 h. 15	3 h. 30	3 h. 45	4 h. 00	4 h. 15	4 h. 30	4 h. 45	5 h. 00	5 h. 15	5 h. 30	5 h. 45	6 h. 00	6 h. 15	6 h. 30	6 h. 45	7 h. 00	7 h. 15	7 h. 30	7 h. 45	8 h. 00	8 h. 15	8 h. 30	8 h. 45	9 h. 00	9 h. 15	9 h. 30	9 h. 45	10 h. 00	10 h. 15	10 h. 30	10 h. 45	11 h. 00	11 h. 15	11 h. 30	11 h. 45	12 h. 00	12 h. 15	12 h. 30	12 h. 45	1 h. 00	1 h. 15	1 h. 30	1 h. 45	2 h. 00	2 h. 15	2 h. 30	2 h. 45	3 h. 00	3 h. 15	3 h. 30	3 h. 45	4 h. 00	4 h. 15	4 h. 30	4 h. 45	5 h. 00	5 h. 15	5 h. 30	5 h. 45	6 h. 00	6 h. 15	6 h. 30	6 h. 45	7 h. 00	7 h. 15	7 h. 30	7 h. 45	8 h. 00	8 h. 15	8 h. 30	8 h. 45	9 h. 00	9 h. 15	9 h. 30	9 h. 45	10 h. 00	10 h. 15	10 h. 30	10 h. 45	11 h. 00	11 h. 15	11 h. 30	11 h. 45	12 h. 00	12 h. 15	12 h. 30	12 h. 45	1 h. 00	1 h. 15	1 h. 30	1 h. 45	2 h. 00	2 h. 15	2 h. 30	2 h. 45	3 h. 00	3 h. 15	3 h. 30	3 h. 45	4 h. 00	4 h. 15	4 h. 30	4 h. 45	5 h. 00	5 h. 15	5 h. 30	5 h. 45	6 h. 00	6 h. 15	6 h. 30	6 h. 45	7 h. 00	7 h. 15	7 h. 30	7 h. 45	8 h. 00	8 h. 15	8 h. 30	8 h. 45	9 h. 00	9 h. 15	9 h. 30	9 h. 45	10 h. 00	10 h. 15	10 h. 30	10 h. 45	11 h. 00	11 h. 15	11 h. 30	11 h. 45	12 h. 00	12 h. 15	12 h. 30	12 h. 45	1 h. 00	1 h. 15	1 h. 30	1 h. 45	2 h. 00	2 h. 15	2 h. 30	2 h. 45	3 h. 00	3 h. 15	3 h. 30	3 h. 45	4 h. 00	4 h. 15	4 h. 30	4 h. 45	5 h. 00	5 h. 15	5 h. 30	5 h. 45	6 h. 00	6 h. 15	6 h. 30	6 h. 45	7 h. 00	7 h. 15	7 h. 30	7 h. 45	8 h. 00	8 h. 15	
-------------	------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	--

L'INDUSTRIE *Bright's* *est établie au Canada depuis* 1874



FOURNISSEURS DE VINS FINS

A nos amis et clients:

Quelques années après la Confédération, la maison Bright commença à produire des Vins Fins. Le Canada était alors un pays tout jeune ayant à peine accompli l'Union de ses Provinces. Aujourd'hui, notre pays est considéré comme l'une des Grandes Nations.

Au cours des années qui se sont écoulées depuis, la maison Bright s'est agrandie. Nous avons pris part au progrès de notre pays, et nous avons le droit, maintenant, de nous considérer comme les premiers parmi les producteurs de vins.

Depuis près de soixante-dix ans, le nom de Bright a été sous les yeux de tous ceux qui habitent le Canada, mais, à partir du 1er février, par suite d'un règlement du Gouvernement Fédéral, les Vins Bright ne pourront plus être annoncés dans les journaux et magazines du Canada.

Mais vous pourrez encore avoir des vins fins Bright si vous les demandez. Peut-être pas autant, parce que les futurs envois seront également restreints par le Gouvernement Fédéral. Cependant, si chacun de nos amis en achète un petit peu moins, tout le monde pourra encore se régaler des Vins Fins Bright.

Nous terminons donc en disant ---

Achetez-en un peu moins, mais achetez du BRIGHT

Très sincèrement,

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED

VINS *Bright*

VIN ST-GEORGES (ROUGE OU BLANC) • HERMIT SHERRY • HERMIT PORT • VERMOUTH
TYPE ITALIEN • VERMOUTH TYPE FRANÇAIS • DU BARRY TYPE CHAMPAGNE
EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

CHRONIQUE MILITAIRE

Deux aviateurs qui se sont distingués dans la bataille

Le sous-lieutenant d'aviation M. S. Layton et le chef d'escadrille T. M. Bulloch

Deux aviateurs qui se sont couverts de gloire outre-mer sont à Montréal: le sous-lieutenant d'aviation M. S. Layton, D.S.O., âgé de vingt-huit ans, domicilié au numéro 1563, rue McGill, et le chef d'escadrille T. M. Bulloch, D.S.O. avec agrafe, D.F.C. avec agrafe, âgé de vingt-six ans, originaire de Belfast, Irlande. Respectivement navigateur et pilote sur le même avion, tous deux semblaient vouloir taire les exploits qu'ils ont eus en leur qualité de combattants. Ils ont cependant consenti à relater le plus simplement du monde quelques-uns des faits qui ont marqué l'accomplissement des missions qu'ils ont eu à remplir.

Le sous-lieutenant d'aviation Layton a demeuré à Montréal au cours des dernières années, est marié, et est diplômé de McGill. Il était à l'emploi d'une aciérie avant de s'engager dans la RCAF à Montréal, en 1940. Après avoir reçu son instruction à Moncton, Jarvis et Rivers, il passa outre-mer en juillet 1941 et fit partie du personnel de la région côtière de l'Irlande du Nord. Il fut plus tard cantonné dans le Proche-Orient et eut l'honneur d'escorter M. Churchill au cours de son voyage à Moscou.

Le sous-lieutenant d'aviation Layton a raconté, entre autres faits dignes de mention, le coulage d'un sous-marin qui faisait partie d'un groupe de huit sous-marins qu'il eut la bonne fortune de repérer. Cet exploit fut l'objet de deux confirmations successives, grâce aux témoignages de l'équipage d'une corvette envoyée sur les lieux après l'attaque. On affirma d'abord avoir vu une large tache d'huile à l'endroit où disparut le sous-marin, puis on vit ensuite au niveau de l'eau des débris du sous-marin.

Une seconde attaque eut lieu à l'heure du déjeuner. La grenade sous-marine fit jaillir une énorme masse d'eau, mais on ne put confirmer la perte du sous-marin.

La carrière du chef d'escadrille Bulloch rappelle un scénario, tant les exploits qui le remplissent sont nombreux et extraordinaires. Au service de la RAF durant six ans, le chef d'escadrille Bulloch a vu des engagements au-dessus de la côte hollandaise, un combat au cours duquel on descendit un Heinkel 115, la destruction de concentrations de vaisseaux sur les côtes danoises, belges et allemandes, l'établissement d'un record pour la traversée de l'Atlantique dans une fortresse volante, en avril 1941, la mise en fuite de trois avions Focke-Wulf qui s'attaquèrent à un convoi et le coulage de nombreux sous-marins (quatre sous-marins coulés officiellement).

Le sous-lieutenant d'aviation Layton se joint à son équipage en août 1942 et son arrivée marque le début de nos aventures, a déclaré le chef d'escadrille Bulloch. "Notre équipage a l'avantage de couler bientôt trois sous-marins et nous en comptons déjà un coulé avant son arrivée. C'était dans la baie de Biscaye. J'avais un équipage de première valeur et deux de mes camarades volaient avec moi depuis le début. En réalité, c'est le travail d'équipe qui compte et ce n'est que grâce à lui qu'on peut accomplir quelque chose".

En terminant l'entretien, le sous-lieutenant d'aviation Layton a dit de son côté: "C'est au chef d'escadrille Bulloch que revient tout le mérite de nos succès. Il est toujours en éveil. Nous avions en outre une excellente équipe dont chaque membre savait exactement la part qui lui revenait dans la tâche à accomplir et s'en acquittait fidèlement".

Le bateau-passeur a pu reprendre son service à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 28. (Du correspondant du CANADA) — Le bateau-passeur a repris son service hier après-midi après que le brise-glace "McLean" eut nettoyé le port des Trois-Rivières et le chenal sur toute la rive nord.

La traversée entre le port des Trois-Rivières et la rive sud ne s'effectuait pas encore de façon complète et l'accostage sur la rive sud se fait sur une batarde; les voyageurs doivent continuer leur traversée sur la glace.

Le Porto SANDEMAN

CELEBRE DEPUIS 1799

DE LA FERTILE REGION DU DOURO PORTUGAL

Light Ruby \$1.90
Superior \$2.30
V.S.O. \$2.60
Royal \$3.55

LE NOM SANDEMAN VOUS EST UNE GARANTIE DE QUALITE SUPERIEURE

SANDERMAN

Geo. G. Sandeman & Co. Limited London & Oporto & Jerez

L'excellent esprit de nos aviateurs en Grande-Bretagne

"Ils ne demandent qu'à se battre", dit le chef d'escadrille Panet-Raymond

Arrivé d'outre-mer où il était en tournée d'observation, le chef d'escadrille Panet-Raymond a déclaré que les gars de l'escadrille canadienne



Le chef d'escadrille Ral Panet-Raymond

ne-française de bombardement outre-mer ne demandent qu'à aller se battre et qu'ils forment comme une grande et heureuse famille.

"Je ne peux dire que très peu de choses avant de me rapporter à Ottawa", a-t-il dit tout en admettant qu'il n'était revenu qu'avant-hier. "Mais vous, pouvez dire que les Canadiens français outre-mer font un travail splendide et sont très heureux".

Pendant son séjour en Grande-Bretagne, le chef d'escadrille Panet-Raymond, un résident de Westmount, a rencontré le général de Gaulle, chef des Français combattants, qui lui a confié un message pour le Canada. Il fut aussi reçu par l'archevêque de Canterbury et par le cardinal Hinsley. Le cardinal lui a donné une lettre pour le peuple canadien. Il dit cependant ne pouvoir dévoiler le contenu de ces messages avant d'avoir reçu l'approbation d'Ottawa.

C'était le deuxième voyage outre-mer du chef d'escadrille Panet-Raymond, depuis le début de la guerre. En 1940, il se rendit en Angleterre pour organiser un service de la Croix-Rouge Canadienne en France, mais la chute de ce pays mit fin à ses projets.

Il a donné plusieurs exemples de l'esprit qui anime les Canadiens français outre-mer. Il a raconté entre autres l'histoire d'un aviateur canadien français qui n'avait pas reçu de colis depuis plusieurs mois. Un jour il reçut une volumineuse boîte de chocolats et, sans hésiter alla la porter à un ami qui était à l'hôpital. Il pensait que son ami malade méritait les chocolats plus que lui.

Le chef d'escadrille Panet-Raymond a ajouté: "Je veux surtout insister sur le magnifique esprit de corps que l'on rencontre partout", a-t-il dit. "La plupart aimeraient évidemment venir quelques semaines au Canada, mais ils ne voudraient pas y être envoyés d'une façon permanente. Ils veulent combattre jusqu'à la fin".

Parlant de la messe de minuit à l'escadrille canadienne-française, il a dit que c'était "une des plus impressionnantes cérémonies" auxquelles il lui avait été donné d'assister. Elle eut lieu dans la petite chapelle permanente de l'escadrille décorée pour l'occasion de gui et de fleurs. Le grand ténor canadien-français, le lieutenant de section Nicolas Massue, ancienne étoile du Metropolitan Opera House de New York, a chanté plusieurs cantiques de Noël et un chœur d'aviateurs dirigé par le sous-lieutenant d'aviation Guy Rainville, D.F.M., a chanté la messe.

Les Canadiens français outre-mer, a-t-il dit, ont très peu de livres français. Il accuse néanmoins réception, au nom de nos compatriotes du C.A.R.C. outre-mer, d'une caisse de livres qui leur est parvenue grâce à M. Adjuvot Savard, co-directeur des relations extérieures du C.A.R.C. pour le Canada. "La lecture est très importante pour ces hommes, et j'espère que les gens enverront toujours plus de livres aux autorités afin qu'on puisse leur en fournir constamment".

Le C.I.L.A. a prêté les services du chef d'escadrille Panet-Raymond au C.A.R.C. pour effectuer l'enquête qu'il vient de faire.

Timbres-poste émis par le gouvernement norvégien en exil

LONDRES, 28. (C.P.) — Le gouvernement norvégien en exil à Londres vient d'émettre ses premiers timbres-poste. On a ainsi inauguré un service postal à bord des navires norvégiens.

Les 22,000 Norvégiens de l'œuvre à bord des 700 navires de la Marine marchande norvégienne peuvent, pour la première fois depuis que les Allemands ont occupé les ports de leur pays, poster des lettres lorsqu'ils sont en haute mer. Les lettres ainsi postées peuvent être affranchies avec les nouveaux timbres émis par leur gouvernement.

On compte six nouveaux timbres-poste. On en a jusqu'ici imprimé 1,000,000. Chaque timbre porte la couronne royale. Le gouvernement norvégien de la sorte montre sa loyauté au roi Haakon VII de Norvège.

Les trois quarts de la population du Brésil est concentrée sur les côtes.

La démonstration du C.W.A.C. attire une foule nombreuse

Le colonel Hobby remet leur étoile à 50 nouveaux sous-lieutenants féminins

PAR PAUL CIMON

La population de Montréal a été à même de se rendre compte hier de ce que pouvaient accomplir les membres du C.W.A.C. Des milliers de personnes se sont rendues au Forum à l'occasion du grand déploiement militaire de nos femmes militaires. On les a vu exécuter de nombreux mouvements militaires et de gymnastique. Des applaudissements frénétiques ont salué chacun des numéros.

La démonstration était sous la présidence du colonel Oveta Culp Hobby, directrice du Women's Auxiliary Army Corps des Etats-Unis, qui a présenté à une classe de 50 cadets-officiers féminins, les étoiles de sous-lieutenant. Ces jeunes femmes viennent de terminer leur cours au centre d'entraînement du C.W.A.C. de Ste-Anne-de-Belleuve, dont le capitaine Juliette-B. Ramsey est le commandant.

S'adressant aux nouveaux officiers, le colonel Hobby a fait un rapprochement entre l'armée féminine au Canada et celle des Etats-Unis. Les deux corps ont le même insigne; il représente la tête de la déesse de la victoire. Ils ont aussi plusieurs autres liens. Américaines et Canadiennes ont une grande responsabilité commune: travailler sans relâche pour la victoire.

Mme Hobby a aussi souligné le grand rôle des femmes en uniforme dans la guerre. Ces patriotes qui sacrifient leur liberté et de nombreux avantages, permettent à un grand nombre d'hommes d'aller combattre sur la ligne de feu.

Accompagnée du brigadier-général E. de B. Panet, C.A.G., D.S.O., E.D., commandant du district militaire No 4, qui la présente, le colonel Hobby a fait l'inspection des nouveaux officiers. C'était la première fois qu'un officier féminin non britannique passait en revue des troupes de Sa Majesté canadienne. L'accompagnement aussi pendant l'inspection, le lieutenant Juanita Styker, son aide de camp; le capitaine Ramsey, le capitaine Daisy Roy, qui commandait le groupe des gradés, et le lieutenant Constance Dupré.

Toutes les troupes qui participaient au déploiement ont aussi présentes le saut au colonel Hobby, qui avait, à son côté le brigadier-général Panet.

Plusieurs artistes de grande renommée ont participé au programme qui a débuté par l'O.I. Canada, chante par M. Paul-Emile Corbett, artiste monténaïse bien connu. La chanteuse et talentueuse cantatrice canadienne-française, Mlle Claire Gagnier, a interprété plusieurs chansons qui lui ont mérité de vifs applaudissements. La foule a témoigné aussi une appréciation enthousiaste à M. Ralph Bellamy, artiste de la radio, du théâtre et de l'écran américain, à Mlle Alice Marois, ancienne championne mondiale de tennis amateur et chanteuse, ainsi qu'au capitaine Koss Titus, du programme radiophonique "Army Show".

La démonstration d'hier soir a donné à ceux qui y assistaient une idée du magnifique esprit qui règne au C.W.A.C. et de la grande utilité des femmes en uniforme dans la guerre. Il faut donner au C.W.A.C. ce qui lui appartient. Il a présenté hier soir une version des plus réalistes de son travail. Nous savons grès aux organisateurs de la soirée d'avoir préparé un programme où le bon goût et l'équilibre régnaient en maîtres. Ce que nous voyons de lui appelle avec justesse "glamorizing", est maintenant chose du passé, en ce qui concerne nos forces armées. Il ne s'agit plus que de faire comprendre qu'il faut gagner la victoire à tout prix et de faire connaître les meilleurs moyens pour arriver à ce but. Nos militaires ont compris et en ont tenu compte dans l'organisation de la démonstration d'hier. Ils méritent des félicitations, et le C.W.A.C. — tout le monde l'admet — mérite l'admiration et l'encouragement. Les femmes sont dans la guerre et elles le prouvent.

Le colonel W. Leggat est réelu président de la Croix-Rouge

On a également nommé les autres membres du Conseil d'administration

A la réunion annuelle de la Croix-Rouge, tenue hier à l'hôtel Windsor, le lieutenant W. Leggat, M.C., fut réelu président de cette société.

Les autres membres du nouveau Conseil d'administration sont les suivants:

Le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset, patron; S. Emile cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., le Rev. Philip Carrington, et Lady Drummond, présidents honoraires; le premier ministre de la province, l'hon. Adolphe Godbout, l'hon. C.P. Beaulieu, M.M. Louis S. Colwell, W. M. Dobell, le lieutenant E. G. Hanson, le colonel A. L. A. Mills, M. J. W. McConnell, le brigadier-général E. de B. Panet, l'hon. Philippe Roy, l'hon. P. R. du Tremblay, Mme H. B. Yates, M. R. F. Cream, l'hon. Henri Groulx, le Dr E. J. C. Kennedy, Mme C. F. Martin, le colonel W. S. MacTier, le brigadier-général G. E. McConig, le brigadier K. M. Parr, M. W. G. M. Shepherd, le juge C. Gordon MacKinnon, présidents honoraires.

M. Jackson Dodds, O.B.E. et l'hon. J. E. Perrault, vice-présidents; M. P. E. Durnford, trésorier honoraire; M.M. Paul Vaillancourt et R. E. Haldenby, secrétaires honoraires; McDonald, Currie and Co., vérificateurs.

Conseillers: le colonel L.-J. Amyot, Mme Winthrop Brainerd, Mme Pierre Casgrain, M.M. Sydney Dobson, colonel Royal L. H. Ewing, D.S.O., Mme Andrew Fleming, M. H. E. Herschorn, M. E. A. Macnutt, Mme Jacob Nicol, le lieutenant C. F. Ritchie, Mme H. J. Savoy, M.M. Paul Bégin, Murray Chipman, C. Davis, Mlle E. Flanagan, M. Louis Morin (St-Joseph de Beauce), le vic-marchal de l'air A. de Niverville, O.B.E., Mme Ranson Wilkes, le colonel W. P. O'Brien, Mlle Mona Prentice, M. W. F. Angus, le Dr A.-T. Bazin, Mme Samuel Bronfman, M. Ross Clarkson, M. L. Durand, Mme François Faure, le Dr Léon Gérin-Lajoie, M. R. S. Armistead (Chicoutimi), le lieutenant John Molson, H. L. Roscoe, Frank W. Ross, Mme A. Sangster, E. Charron, Mme C. Roman, le juge J.-R. Fiset, le colonel W. Fraser, R. Hadley, A. Stewart McNichols, le capitaine J. E. W. Oland, J. V. E. Porteous, M. James Wilson.

Un avion de transport Douglas, aux lignes voyantes, décolla de l'aéroport de Dorval samedi matin, le 6 février, avec, à son bord, deux des plus brillants cadets de l'air de Montréal, en route pour l'aérodrome La Guardia, de New-York. Cette envolée a été préparée par Colonial Airlines, Inc., en récompense au mérite. Le capitaine René Béique, des cadets de l'air de l'escadrille No 2 (Jean de Brébeuf) et le sergent de section, Allan E. Scott, de l'escadrille No 54 (Montréal-Ouest) ont été choisis comme représentants accrédités des cadets de l'air du Canada pour ce voyage aux Etats-Unis. Ces deux cadets représenteront les deux escadrilles jugées, l'été dernier, comme les deux meilleures escadrilles de Montréal.

Avec l'approbation de la division locale des cadets de l'air, Colonial Airlines accorde ce voyage aux cadets comme une sorte de bourse pour leurs succès en aviation. Les cadets prendront place dans la cabine du pilote de l'avion, ce qui leur fournira l'occasion d'étudier le fonctionnement des contrôles; au retour, ils voleront dans la zone même des ondes radio-phoniques et ils atterriront la nuit. L'avion laissera Dorval à 9 h. et après leur arrivée au champ La Guardia, l'aérodrome le plus actif au monde, les cadets passeront quelques heures à visiter la ville de New-York. Ils reviendront à Montréal le même soir.

On projette d'organiser une autre de ces envolées le printemps prochain; on choisira alors deux autres cadets de Montréal pour faire ce voyage.

Le colonel Hobby a gagné tous les coeurs au C.F.A.C.

Il faut rester femme en dépit de la vie militaire, déclare la directrice du Corps auxiliaire de l'Armée américaine

Une brune aux yeux bruns et aux cheveux prématurément gris, le colonel Hobby possède tous les traits du charme et de la grâce. Son teint olivâtre respire la santé; son sourire est chaud et amical. Mince, de grandeur moyenne, elle est très élégante dans son uniforme brun foncé nuancé de vert. En raison de son grade, elle porte l'aigle d'argent sur les épaulettes. Une chemise, faux col et cravate beiges, des pas de sole beiges et des souliers bruns complètent l'ensemble.

Lors d'une conférence de presse accordée hier matin, à l'hôtel Windsor, la directrice du Service auxiliaire féminin de l'armée américaine, se déclara enchantée de la belle tenue de notre armée féminine canadienne. Elle fit remarquer que le corps auxiliaire américain fut fondé dans le même but que notre corps auxiliaire de l'armée canadienne. Comme les nôtres, les recrues s'engagent volontairement et doivent suivre un entraînement de six semaines suivi de cours spécialisés plus ou moins longs, en raison de l'emploi choisi selon les aptitudes et les connaissances de chacune. 62 situations différentes leur sont offertes.

Un groupe de Waacs prête main-forte en ce moment, en Afrique, aux quartiers généraux de l'armée américaine et quelques-unes détiennent des postes d'une très haute importance.

Comme on lui demandait si les hommes des Etats-Unis voient d'un mauvais oeil l'entrée dans l'armée de leurs sœurs, de leurs femmes ou de leurs filles, le colonel Hobby déclara n'avoir entendu jusqu'ici aucune plainte à ce sujet; les Américains semblent s'habituer à voir l'élément féminin endosser l'uniforme militaire.

Parlant d'un déjeuner, en l'hôtel Windsor, sous les auspices du comité consultatif du C.W.A.C., le colonel Hobby, au milieu d'une nombreuse assistance féminine, rappela la similitude de l'idéal qui anime son pays et le nôtre et la nature du but que tous deux poursuivent. Elle dit que notre discipline et la leur sont basées sur les mêmes principes, principes que nous tenons de nos ancêtres. Elle fit aussi remarquer qu'il n'y a pas de différence entre la femme en uniforme et celle que ses occupations obligent à porter des vêtements en dehors des rangs. Toutes deux poursuivent pas moins leur tâche avec un même zèle et leurs sentiments ne diffèrent pas pour cela.

Elle rappela sa visite en Grande-Bretagne où elle a pu acquérir une grande expérience quant aux unités militaires qu'elle a visitées.

Elle dit encore que les effectifs féminins aux Etats-Unis se chiffraient par 25,000 recrues, mais que le président avait autorisé un accroissement jusqu'à 125,000.

Elle termina en disant que c'était un tort de croire que la femme à l'armée perd de sa féminité, qu'elle a pu constater qu'après trois ans, sous les drapeaux, en Angleterre, les femmes n'ont pas perdu une parcelle de leur charme.

Mme E. de B. Panet, en sa qualité de présidente du comité consultatif du C.W.A.C., présenta le colonel Hobby, qui fut remerciée par Mme E.-R. Adair, présidente du nouveau Conseil civil pour le C.W.A.C.

Le colonel W. Leggat est réelu président de la Croix-Rouge

On a également nommé les autres membres du Conseil d'administration

A la réunion annuelle de la Croix-Rouge, tenue hier à l'hôtel Windsor, le lieutenant W. Leggat, M.C., fut réelu président de cette société.

Les autres membres du nouveau Conseil d'administration sont les suivants:

Le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset, patron; S. Emile cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., le Rev. Philip Carrington, et Lady Drummond, présidents honoraires; le premier ministre de la province, l'hon. Adolphe Godbout, l'hon. C.P. Beaulieu, M.M. Louis S. Colwell, W. M. Dobell, le lieutenant E. G. Hanson, le colonel A. L. A. Mills, M. J. W. McConnell, le brigadier-général E. de B. Panet, l'hon. Philippe Roy, l'hon. P. R. du Tremblay, Mme H. B. Yates, M. R. F. Cream, l'hon. Henri Groulx, le Dr E. J. C. Kennedy, Mme C. F. Martin, le colonel W. S. MacTier, le brigadier-général G. E. McConig, le brigadier K. M. Parr, M. W. G. M. Shepherd, le juge C. Gordon MacKinnon, présidents honoraires.

M. Jackson Dodds, O.B.E. et l'hon. J. E. Perrault, vice-présidents; M. P. E. Durnford, trésorier honoraire; M.M. Paul Vaillancourt et R. E. Haldenby, secrétaires honoraires; McDonald, Currie and Co., vérificateurs.

Conseillers: le colonel L.-J. Amyot, Mme Winthrop Brainerd, Mme Pierre Casgrain, M.M. Sydney Dobson, colonel Royal L. H. Ewing, D.S.O., Mme Andrew Fleming, M. H. E. Herschorn, M. E. A. Macnutt, Mme Jacob Nicol, le lieutenant C. F. Ritchie, Mme H. J. Savoy, M.M. Paul Bégin, Murray Chipman, C. Davis, Mlle E. Flanagan, M. Louis Morin (St-Joseph de Beauce), le vic-marchal de l'air A. de Niverville, O.B.E., Mme Ranson Wilkes, le colonel W. P. O'Brien, Mlle Mona Prentice, M. W. F. Angus, le Dr A.-T. Bazin, Mme Samuel Bronfman, M. Ross Clarkson, M. L. Durand, Mme François Faure, le Dr Léon Gérin-Lajoie, M. R. S. Armistead (Chicoutimi), le lieutenant John Molson, H. L. Roscoe, Frank W. Ross, Mme A. Sangster, E. Charron, Mme C. Roman, le juge J.-R. Fiset, le colonel W. Fraser, R. Hadley, A. Stewart McNichols, le capitaine J. E. W. Oland, J. V. E. Porteous, M. James Wilson.

Un avion de transport Douglas, aux lignes voyantes, décolla de l'aéroport de Dorval samedi matin, le 6 février, avec, à son bord, deux des plus brillants cadets de l'air de Montréal, en route pour l'aérodrome La Guardia, de New-York. Cette envolée a été préparée par Colonial Airlines, Inc., en récompense au mérite. Le capitaine René Béique, des cadets de l'air de l'escadrille No 2 (Jean de Brébeuf) et le sergent de section, Allan E. Scott, de l'escadrille No 54 (Montréal-Ouest) ont été choisis comme représentants accrédités des cadets de l'air du Canada pour ce voyage aux Etats-Unis. Ces deux cadets représenteront les deux escadrilles jugées, l'été dernier, comme les deux meilleures escadrilles de Montréal.

Avec l'approbation de la division locale des cadets de l'air, Colonial Airlines accorde ce voyage aux cadets comme une sorte de bourse pour leurs succès en aviation. Les cadets prendront place dans la cabine du pilote de l'avion, ce qui leur fournira l'occasion d'étudier le fonctionnement des contrôles; au retour, ils voleront dans la zone même des ondes radio-phoniques et ils atterriront la nuit. L'avion laissera Dorval à 9 h. et après leur arrivée au champ La Guardia, l'aérodrome le plus actif au monde, les cadets passeront quelques heures à visiter la ville de New-York. Ils reviendront à Montréal le même soir.

On projette d'organiser une autre de ces envolées le printemps prochain; on choisira alors deux autres cadets de Montréal pour faire ce voyage.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

M. Mitchell ne peut prendre un vote de grève dans l'aviation

Les lois fédérales ne lui permettent pas de prendre un vote de grève dans les cas où les différends n'ont pas été étudiés par un comité d'arbitrage — Mécontentement chez les ouvriers

Le ministre fédéral du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, vient de refuser de prendre un vote de grève dans les usines d'avions Canadian Vickers, Fairchild Aircraft et Noorduyn Aviation en disant que les lois fédérales ne lui permettent pas d'agir ainsi dans tous les cas où un différend survenu au sujet des salaires a été référé au conseil national ou régional du travail.

Le ministre informe la loge 712 de l'aéronautique de sa décision dans une lettre en réponse à la requête que les ouvriers lui adressaient récemment. Les membres de la loge lui avaient demandé de prendre un vote de grève dans ces usines à la suite du refus du Conseil régional de leur accorder les augmentations de salaires réclamées. M. Mitchell affirme ne pouvoir prendre un vote de grève que dans les cas où un comité d'arbitrage et de conciliation a institué une enquête et fait rapport au ministre du Travail.

Important entretien des chefs de la F.A.T. avec l'hon. Edgar Rochette

Les représentants de la Fédération américaine du travail dans notre province et ceux de la Fédération provinciale du travail auront un entretien aujourd'hui avec le ministre du travail, l'hon. Edgar Rochette, pour régler le différend des ouvriers d'Arvida. On soumettra, dit-on, un mémoire de nature à donner satisfaction à toutes les parties intéressées. Il s'agit, dans le cas présent, au dire des chefs ouvriers "du refus de l'Aluminium Company of Canada de reconnaître l'Union internationale". Cette compagnie a déjà signé un contrat collectif avec le Syndicat des ouvriers de l'aluminium, mais l'Union internationale n'exigerait, pour le moment, que la reconnaissance de son groupement, quitte à négocier une entente avec les patrons à l'expiration du contrat actuel en 1944. Le mémoire que l'on soumettra au ministre aura pour but de mettre fin à cet imbroglio.

La délégation est partie hier soir pour Québec. Elle se compose de M. Victor Francoeur et Philip Cutler, respectivement organisateur général et organisateur de la Fédération américaine du travail dans Québec, et de M. J.-E. Beaudoin et Marcel Francoeur, respectivement président et secrétaire de la Fédération provinciale du travail.

Les grévistes de la W. C. Macdonald Co. réclament une entrevue avec les patrons

Les grévistes de l'atelier de tabac W. C. Macdonald ont résolu hier "de ne pas retourner au travail avant que leurs patrons aient accepté de discuter les causes du différend actuel avec les chefs de l'Union internationale". Ils ont pris cette résolution lors de leur réunion générale hier après-midi à la salle Don Polski après avoir été informés "que la compagnie ne voulait pas recevoir leurs chefs". La seconde journée de la grève s'est terminée sans incident, 1,600 grévistes ont été très paisibles.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Assemblée générale du local 214 des employés de tramways

Le local 214 de la Fraternité canadienne des employés du transport, qui groupe les employés de tramways, tiendra une réunion plénière ce soir, à 8 h., à la salle de l'Assistance publique, angle LaGauchetière et Berri. On y discutera diverses questions d'un intérêt particulier.

Séance de l'exécutif de la C.T.C.C.

L'exécutif de la C.T.C.C. se réunit aujourd'hui, à Montréal, sous la présidence de M. Alfred Charpentier. M.M. Emile Tellier, Orlan Charbon, Alphonse Robitaille et L.-P. Boly, vice-présidents; M. Gérard Picard, secrétaire général, et M. Alphonse Bourdon, trésorier général, seront présents.

Avis du local 210 des chauffeurs d'autobus de la Compagnie des tramways

Le local 210 des chauffeurs d'autobus de la Compagnie des tramways (Fraternité canadienne des employés du transport) procédera à l'élection de ses directeurs, au cours d'une réunion qui aura lieu ce soir, à 8 h., à la salle No 15, Monument National.

Réunion de la Fraternité canadienne des menuisiers

La Fraternité canadienne des menuisiers tiendra une réunion ce soir, à 8 h., au No 1378 est, rue Ste-Catherine. On y discutera plusieurs questions d'un intérêt exceptionnel. Les directeurs rendront compte de leurs travaux.

Avis de l'Association des plâtriers

L'Association des plâtriers de Montréal tiendra sa réunion ordinaire ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de M. Jean Dumoulin. Diverses questions seront à l'ordre du jour. M. J.-E. Lamoureux, agent d'affaires, rendra compte de ses travaux.

Réunion des ouvriers de la chaussure

La section féminine du Syndicat des cordonniers tiendra une réunion ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de Mlle Florence Guérin. M. Ernest St-Amand, agent d'affaires, rendra compte de ses travaux de la semaine.

Quatre personnes sauvées de la mort par un épaveur

BEAUCVILLE, 28. (C.P.) — Les jappements d'un petit épaveur sont probablement cause du fait que quatre personnes de Beauceville ne furent pas brûlées vives dans un incendie qui détruisit de fond en comble l'habitation du Dr Alonzo Jolicoeur, dentiste. Les quatre personnes qui purent se sauver sans blessure, après avoir été alertées par le chien qui aboya furieusement quand l'incendie se déclara, sont le Dr Jolicoeur, son épouse, Mme Jolicoeur, ainsi que leur fils, Germain, et la bonne, Mlle Monique Nadeau.

Cadets promus "constables"

Une cinquantaine de cadets de la police municipale viennent d'être promus aux fonctions de "constable". Ils auront désormais un salaire annuel de \$1,400.



R.S.V.P. ADRIEN ROBITAILLE

Question. — Nombreux sont les résidents de notre ville qui désirent garder dans leur demeure quelques animaux favoris mais ne veulent avoir aucun trouble et par suite ont décidé d'adopter les poissons rouges, certainement les moins encombrants et surtout les moins bruyants de tous ! Mais là encore surgissent de petits problèmes. Par exemple, il ne faut pas oublier de mettre des cailloux ou de petites pierres dans leur aquarium. A quoi servent-elles ?

Réponse. — Les petites pierres que l'on dépose au fond des aquariums et des bassins à poissons rouges leur sont absolument nécessaires, même si extérieurement elles paraissent ne jouer aucun rôle dans leur vie. Elles remplissent diverses fonctions et c'est le cas de dire que "d'une pierre deux coups". Il vous en faut si vous prétendez permettre à vos poissons de se reproduire en toute liberté. En effet les poissons sont des animaux charnus et se nourrissent volontiers de caresses ou d'œufs d'autres poissons, fussent-ils de la même espèce. Les œufs qu'ils déposent risqueraient donc d'être dévorés par leurs congénères avant que les petits ne soient venus à terme. Si des pierres se trouvent au fond du bassin, les œufs tomberont dans les interstices et les autres poissons, n'ayant pas la force d'écarter des pierres aussi grosses qu'eux-mêmes, ne pourront aller les y chercher et les manger. Les pierres servent aussi à créer dans l'eau des remous qui exigent les poissons, pour les combattre à un effort qui pour eux est un excellent exercice.

Question. — La beauté est certainement de tous les biens matériels le plus désirable parce qu'il satisfait le plus noble de nos sens, la vue. Par bonheur nous entendons naturellement d'abord cela du corps. Mais hélas ! un don si remarquable du ciel n'est pas toujours facile à conserver. Savez-vous quelle est la femme qui réussit à rester belle le plus longtemps ? et jusqu'à quel âge elle parvint, au témoignage de l'histoire ?

Réponse. — Heureusement cette question sur la beauté des femmes ne porte pas sur le point de savoir laquelle fut la plus belle, car il ne se serait pas vidé de sitôt, mais seulement sur la plus ou moins grande durée de cette beauté. Le titre de femme qui resta belle le plus longtemps semble devoir revenir définitivement à la fameuse femme de lettres et d'esprit du XVIIe siècle, Ninon de Lençois. A ce que rapportent tous ses contemporains et un grand nombre de gentilshommes et d'écrivains de l'Europe de l'époque la comtesse — car c'était une aristocratique courtoise — elle attirait encore les regards par la fermeté de ses traits et la vivacité de son sourire à près de quatre-vingt

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTÉL — Prix David 1932

Il faut étendre le bras si l'on veut faire un virage

La loi des véhicules moteurs oblige tout automobiliste à effectuer ce geste

M. Hubert Lapalme, qui réclame des dommages de M. Ernest Beaudry, à la suite d'un accident d'automobile, survenu le 14 janvier 1942, à l'intersection des rues St-Hubert et Mont-Royal, a été hier débouté de son action, avec dépens, par l'hon. juge Louis Langer, de la Cour supérieure.

«Les tribunaux, à maintes reprises, ont jugé que lorsque le conducteur d'un véhicule moteur circulant sur une grande route ou dans un boulevard, veut faire un virage à gauche, il est soumis aux mêmes obligations que celui qui se présente à une intersection pour traverser ce boulevard ou cette route. La loi l'oblige à donner avis de son intention de virer à gauche, en étendant son bras. L'habitude d'ouvrir la porte de la voiture peut parfois suffire, selon les circonstances et l'endroit où se fait le virage, mais ce n'est pas la loi qui exige par la loi (voir 33 B. R. Leblond vs Tanguay).

«Si le demandeur est regardé et suivi à sa droite en contournant le coin St-Hubert, comme la loi et les règlements l'ordonnent, il aurait vu venir le camion du défendeur et aurait laissé passer, comme c'était son devoir de le faire. Le défendeur avait préséance et ne pouvait pas prévoir que le demandeur sortirait brusquement de la droite pour faire ce virage à gauche.

Me Arthur F. Smith représentait le défendeur. (C. S. 207310)

Requête agréée

La compagnie Fairchild Aircraft, de Longueuil, accusée d'avoir fait travailler des jeunes gens âgés de moins de 18 ans, et par-dessus le marché, plus de 10 heures par jour s'est avouée coupable, hier, devant le juge en chef Gustave Perrault. Me John G. Porteous, avocat de la compagnie, soutiendra qu'il s'agit d'un oubli. On a depuis demandé au ministère du Travail la permission de faire travailler ces jeunes gens, tous élèves d'écoles techniques, et cette permission a été accordée. Le tribunal imposa deux amendes de \$25 et le paiement des frais. Me Allan Flanagan représentait le ministère du travail.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aldo Geoffroy, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
G.-Antoine Geoffroy, L.L.
Paul-S. Blais, L.L.
Guillaume Geoffroy, L.L.
112, rue Saint-Jacques
Tél. 514-0807 — MONTREAL
Adresse télégraphique "Geoffroy"

Téléphone : 514-0807
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. P.-Philippe Brais, C.L., C.R.
L. P. CAMPBELL
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

FAUTEUX & MATHIEU
AVOCATS et PROCUREURS
Gérard FAUTEUX, C.R.
Auguste MATHIEU, C.R.
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Téléphone : 514-0807 — MONTREAL

JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Boulevard 1585 Ambroise — C.B. 5525

HARBOUR 6956

PIERRE DECARY
AVOCAT
EDIFICE TRANSPORTATION
132 ouest, rue St-Jacques
Montreal, Qué.

EDOUARD TELLIER, C.R.
AVOCAT
Edifice Aldred, Ch. 1110
507 Place D'Armes — H.A. 4139

ARCHITECTES

PERRAULT & CADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-JULIEN PERRAULT
B. Arch. McGill University
Ed. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J. R. CADBOIS
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
3785 Van Horne — A.T. 5733 — MONTREAL

DENTISTE

DENTISTE — Extraction et dentier à domicile seulement
Dr GEORGES F. SEGUIN
1115 St.
CR. 5240
casseil licencié pour l'état du Vermont

La police de Verdun coffre deux suspects

Chasse à l'homme mouvementée aux petites heures hier matin

A 3 heures hier matin, le policier L. Dupras, de la police de Verdun, était à faire sa ronde. Il entendit un bruit de vitres au magasin de M. R. Dixon, avenue Verdun, 557. Il vit deux suspects à l'intérieur de la joaillerie. L'un des inculpés, qui donne plus tard le nom de Ernest McGarrity, se mit à lancer des revolvers et des horloges dans la direction de l'agent qui riposta en tirant dans l'établissement cinq coups de revolver.

L'automobile de police-secours arriva, et le sergent Léo Bélec courut à l'arrière de l'immeuble et se trouva face à face avec un autre noctambule, Cecil Murray. En voyant l'officier, Murray fila avec une célérité d'athlète. Le détective est à ses trousses. Le sergent qui ne veut pas perdre son homme, tire aussi plusieurs coups de feu, mais à chaque explosion, le fuyard augmente sa vitesse et court tant et si bien, qu'il s'écrase hors d'haleine dix rues plus loin.

Les deux prisonniers, traduits hier devant le juge Amédée Monet, ont protesté de leur innocence, et leur enquête judiciaire a été fixée au 4 février. Il est intéressant de noter que deux étaient libérés à la faveur de trois cautionnements. Ils attendaient leurs enquêtes judiciaires pour d'autres délits. Lors de la comparution de McGarrity, Me Georges Monarque, greffier des enquêtes judiciaires, devant le juge C.-E. Guérin, l'appela. L'inculpé ne se présentant pas, et pour cause, le juge commanda un mandat d'amener. Quand le lieutenant-détective Pierre Gatineau, en charge de la sûreté de Verdun, vint avertir le juge que son homme était déjà coffré pour une septième accusation de vol de bijoux, cet ordre fut annulé. Les sergents-détectives R. Priestley et L.-J. Dupont ont fait enquête dans ces affaires.

M. W. Langevin habite Montréal depuis 1941

Dans un compte-rendu des audiences de la Cour d'appel, le 23 janvier, sous le titre: "L'affaire Langevin en Cour d'appel", une erreur bien involontaire nous faisait dire que l'intimé, M. Wilfrid Langevin, demeure à Fort Pierce, en Floride. M. Langevin est revenu à Montréal depuis le 7 février 1941 et habite rue Berthel, 6876. Il s'agit d'une demande en séparation de corps, faite par Mme Langevin (Marie-Joséphine Dufort) demande renvoi par l'hon. juge C.-A. Bertrand, le 13 mars 1942. La demanderesse, représentée par Me Alphonse Patenaude, en a appelé de ce jugement. Me Paul Dalmé représentait M. Langevin. La Cour d'appel a pris le tout en délibéré.

Libération de deux suspects

Marcel Abran, 35 ans, et Paul Nite, 30 ans, sans domiciles connus, accusés d'un cambriolage à une taverne de la rue Shearer, 1204, ont été acquittés hier, par le juge Amédée Monet, dans un jugement rendu dès l'enquête judiciaire. Le tribunal n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas eu de preuve d'effraction contre les inculpés. La police trouva bien dans l'automobile de Nite et d'Abran, un fer à repasser et une parcelle de bois, provenant d'une fenêtre de la taverne, mais on ne les a pas vus près de la taverne. S'il y a eu une effraction, elle a été commise par deux autres suspects qui sont encore au large.

Le juge Monet dit ensuite que police-secours a eu raison d'appréhender les accusés. Les agents de la paix ont fait leur devoir. C'est à la sûreté de décider si elle doit porter une plainte de conspiration si elle croit la preuve suffisante. Puis en terminant le tribunal expose:

«Quant à moi, je ne prendrai pas la responsabilité d'une telle procédure, la preuve étant insuffisante pour les envoyer subir un procès sous une plainte de conspiration.»

Me Willie Proulx, avocat de la défense, avait demandé le renvoi de la plainte à l'enquête judiciaire, ces jours derniers. Le juge Monet ajourna son jugement pour relire les témoignages.

Pas de preuve contre Sauvé

J. Sauvé, sans domicile connu, accusé d'avoir obtenu \$111.34 par tromperie lors de l'échange d'une automobile, a été libéré hier, devant le juge Amédée Monet, quand Me Jean-Marie Bérubé, occupant pour la défense, déclara qu'il n'y avait absolument rien dans cette affaire, et qu'il n'y avait aucune preuve. Me Roger Ouimet, avocat du ministère public, donna raison à son collègue et dit ne pas avoir de preuve à offrir. L'accusation logée contre Sauvé fut donc retirée.

AVIS LEGAL

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 1935.
Avis est par les présentes donné que j'ai été nommé curateur à la succession vacante de Joseph Boisson de son vivant contracteur-démolisseur demeurant à Montréal, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge Ed. Fabre Surveyer, le 13 janvier 1943.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession devront les produire dans les quinze (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du soussigné et toutes personnes entendues envers la dite succession devront acquitter leur dette dans les quinze (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du soussigné.

Pour toutes informations, s'adresser à :

ERNEST ROBILLOD, Curateur.

Edifice de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal, Chambre 100, 934, Ste-Catherine Est, Montréal.

Montréal, le 28 janvier 1943.

Gérant passé à tabac mais qui obtient une indemnité de \$1,800

La Coopérative des Tabacs laurentiens, de Joliette, condamnée à payer cette somme, à son ex-gérant M. M. C. D. Grove

A Joliette, l'hon. juge Jean Denis, de la Cour supérieure, vient de rendre un jugement très intéressant dans l'affaire de M. C. D. Grove, contre la Coopérative des Tabacs laurentiens. Le demandeur, expert en tabac, était engagé par M. I. Borden, gérant de la compagnie défenderesse, le 20 juillet 1938, pour s'occuper des tabacs de la Coopérative. Le demandeur accepta de travailler à raison de \$4,000 par année mais la défenderesse lui offre \$3,000 pour la première année, à commencer du 22 août 1938. Grove refuse mais se décide à commencer ses expertises à raison de \$3,500, salaire porté à \$4,000 l'année suivante.

Le 30 mars 1942 l'expert recevait un papier timbré, servi par l'huissier local, l'avisant que ses services n'étaient plus requis à partir du lendemain, le 31 mars. On offrit donc au demandeur un chèque de \$146.10, représentant une indemnité d'une semaine mais le demandeur refusa cette somme et insista pour compléter la période de son emploi. Devant le refus de la Coopérative, M. Grove institua une action en réclamation de salaire et de dommages pour \$8,000 avec dépens.

Dans un jugement élaboré de 23 pages le juge Denis prie le demandeur d'accepter le chèque de \$146.10 et condamne la défenderesse à lui payer \$1,800.45 avec les dépens d'une action de cette classe. La Cour n'admet pas la prétention du demandeur qu'il était embauché pour une période de cinq années parce que Borden, le gérant de la Coopérative défenderesse, ne pouvait lier sa compagnie.

Le 14 mars 1942, les directeurs passent et acceptent une résolution remerciant Grove de ses services pour les raisons suivantes: Incompétence dans la conduite de l'usine; insubordination aux ordres venus du gérant et usage de liqueurs enivrantes avec mauvaise conduite dans l'usine. Le juge Denis déclare que ces moyens de la défenderesse sont mal fondés parce qu'elle était au courant de la grande compétence de son gérant et expert, après s'être renseignée sur ses aptitudes à la compagnie Imperial Tobacco pour le compte de laquelle Grove travailla pendant de nombreuses années.

Après avoir déclaré que le demandeur s'est justifié entièrement de tous les reproches que lui adresse la compagnie défenderesse le juge Denis en arrive à la conclusion que la Coopérative des tabacs laurentiens doit encore à Grove \$1,800.45, la condamne à lui payer ce montant et ordonne au demandeur d'encasser, sans condition le chèque de \$146.10 qu'il avait d'abord refusé d'accepter.

Me Roger Lacoste représentait le demandeur Grove. (C. S. Joliette-7395)

Les mercredis de... Rossaire

Un illustre "défunt" faisait pèlerinage tous les mercredis. Nous avons songé à ce disparu, hier, devant le juge Armand Cloutier, quand Rossaire Lamothe, de Trois-Rivières, s'avoua coupable à l'accusation d'avoir fraudé la maison W.-H. Perron, boul. S. Laurent, d'une somme de \$160 en gardant le revenu de la vente de calendriers à l'effigie du Frère André. Lamothe fit surtout des victimes dans sa ville natale... Le prononcé de la sentence a été ajourné au 4 février. Me Roger Ouimet représentait le ministère public.

Cour Supérieure

Division de Pratique
le 28 janvier 1943

PRESIDENT: L'honorable juge Forest.
Les jugements suivants ont été rendus: Dame Nora Caroline O'Brien contre Robert A. Antaya et Canadian National Railways Co. (interlocutoire); jugement déclarant bon, valable et tenant l'arrêt en cette cause, etc.
Blanche Golevsky contre Patrick Joseph Mulder; jugement pour \$15 avec int. et dépens et déclaration bonne et valable la saisie-gagerie en exécution.
Hector Martin contre Gaston Sénécal; jugement pour \$11 et déclarant bonne et valable la saisie-gagerie en exécution.
Philippe Saint-Aubin contre Raymond Chénier; jugement déclarant le demandeur propriétaire de ladite boutique, etc.
Dame Aline Beaulieu contre Romeo Colindeno; jugement en séparation de biens.
L. Compagnie Agence, Corporation Ltd. contre Alphonse Martel et autres; jugement condamnant le défendeur Alphonse Martel à payer à la demanderesse la somme de \$169.40 avec int. et dépens.

Woodhouse and Company Ltd contre P. Côté; jugement pour \$181 avec int. et dépens.
Industrial Loan Co. Inc. contre O. Charrette et autres; jugement pour \$120.88 avec int. et dépens.
Leo Perreault (l'us) contre A. Charret; jugement pour \$115 avec int. et dépens.
J.-A. Chartrand contre M. Davaux; jugement pour \$184.30 avec int. et dépens.
Canadian Acceptance Corporation contre J. P. Fournier; jugement pour \$107.50 avec int. et dépens.
Canadian Acceptance Corporation contre A. P. Gagné; jugement pour \$141 avec int. et dépens.

Dame Jacqueline Lalonde et autres contre Georges Thérien; jugement autorisant examen avant défense.
Dame Lajoie contre G. Martin; jugement suivant consentement.
John Hays contre G. Hooper; jugement autorisant examen avant défense.
Dame Jacqueline Lalonde et autres contre Georges Thérien; jugement autorisant examen avant défense.
Dame M. Lapointe contre A. Brown; motion pour permission retirée, sans frais.

Dame M.-H. Champagne contre L. Béland; jugement autorisant à citer en justice.
A. Laframboise contre Héritier de feu C. Laframboise et autres; jugement nonnant acquiescé.

Leo Fortin contre R. Deschamps; jugement relevant de défaut de comparution.
A. Laframboise contre Héritier de feu C. Laframboise et autres; jugement autorisant examen avant défense.
A. Laframboise contre W. Thibault et autres; jugement relevant de défaut de comparution.
J. Gauthier contre P.-E. Dubé; jugement autorisant à citer en justice.

Le barreau de Montréal contre J.-H. Béland; jugement pour \$100 avec int. et dépens.
A. Milo contre L. Blain; jugement pour \$427.25 avec int. et dépens.

Le barreau de Montréal contre J. Coutlée; jugement pour \$107 avec int. et dépens.

Le ministère public a terminé sa preuve au procès de Lynch

Le plus important témoin de tout le procès, M. Paul-Emile Courtois, longuement contre-interrogé par Me John Ahern

A la fin du témoignage de M. Paul-Emile Courtois, comptable agréé, nommé enquêteur spécial dans l'affaire Lynch, par le ministre de la Justice, témoignage qui a duré trois jours, Me Gerald Fauteux, c.r., déclara hier au jury des Assises et à l'hon. juge Wilfrid Lazure, que le ministère public avait terminé sa preuve. Sans tarder Me John Ahern, c.r., avocat de la défense, avec Mes James Crankshaw et R. L. Calder, commença un contre-interrogatoire qui n'est pas encore terminé.

Il ressort des déclarations de M. Courtois que l'écriture de l'inculpé Daniel Taugher n'apparaît dans les livres que sur une carte de production, carte produite hier.

A la reprise de l'audience, à 2 heures 30, Me Ahern demanda au témoin Courtois:

—Avez-vous demandé des explications aux officiers de la compagnie Engine Works sur les changements de taux?

—Non.

—La facture que je vous fais voir (pièce 216) est-elle de quelle main?

—J'y reconnais l'écriture de Patrick Noonan.

—Le duplicata a-t-il été détruit?

—Je ne l'ai pas vu au commencement de mon investigation.

—Tout vérificateur pouvait voir facilement que le nom de Vidal apparaissait sur une colonne pour 11 heures et 1 heure sur une autre colonne?

—Oui.

—Dans votre témoignage vous avez dit que dans les surcharges vous avez inclus le 150 pour cent du taux d'imputation des frais de fabrication et le 5 pour cent de bénéfices. En suivant cette pratique n'avez-vous pas élevé les surcharges?

—Je suis comptable agréé. Votre Seigneurie, et j'ai fait la vérification des livres de l'Engine Works sans préjudice pour les inculpés.

—Dans toute votre vérification avez-vous trouvé des erreurs en faveur de la Sorel Industries?

—Oui un item de dix heures. J'ai examiné toutes les pièces à conviction avec M. Buchanan. J'ai trouvé des factures qui n'étaient pas accompagnées de feuilles de coût.

—Prenons le cas de H. Labelle. Vous avez dit qu'il avait travaillé onze heures le 30 juillet. Puis il aurait travaillé également le même jour sur un autre ouvrage?

—Je n'ai pas déclaré qu'il avait travaillé le même jour sur un autre ouvrage. J'ai fait remarquer que son nom apparaissait deux fois sur la feuille de coût. J'ai ajouté que sur la feuille de coût envoyée à la Sorel Industries, on lisait 635 heures de travail, alors que l'original n'en comportait que 304. Je crois que l'écriture est celle de Donald Lynch mais je n'en suis pas certain.

—Après vous y a-t-il eu des charges pour la fabrication d'outils sur toutes les factures que vous avez produites et avez-vous remarqué l'écriture de Taugher?

—Non, mais sur une facture seulement. J'ignore s'il y avait de la confusion relativement aux numéros d'ouvrages exécutés pour la compagnie Hamilton Bridge.

Dans la matinée
Vers la fin du témoignage de M. Courtois, Me James Crankshaw souligne que le témoin ne faisait que répéter le témoignage de M. B. Buchanan, mais le juge Lazure déclare:

—Ce n'est pas mon opinion.
Puis Me Ahern commence son contre-interrogatoire avant l'ajournement de midi.

L'armée plutôt que cette belle-mère!

Bernard Daoust, 19 ans, sans domicile connu, victime de la persécution de sa belle-mère, était traduit hier devant le juge Amédée Monet sous une accusation de cambriolage. Le tribunal accepta les aveux du jeune prisonnier, puis ajourna au 24 février le prononcé de la sentence. Il le libéra sur parole en soulignant: "C'est un cas des plus sympathiques. Ce jeune homme est maltraité par sa belle-mère. Il désire entrer dans l'armée et il a déjà remis \$40 au marchand qu'il a volé. Je sais qu'il tiendra parole."

Réclamation de \$32,500

Après avoir présidé à l'instruction d'une action de \$32,500 instituée par M. Hector Joseph Boyd, de Lachute-Mills, contre M. John William Davis, de Lachute, l'hon. juge Théodile Rhéaume a ajourné hier, cette affaire à la semaine prochaine. Il s'agit d'un accident d'automobile. Le 14 novembre 1930, le fils du demandeur, Ronald Boyd, revenait du collège, lorsqu'il fut frappé et blessé par la voiture du défendeur, à l'intersection des rues Grace et Mary.

L'enfant reçut de graves blessures. Son père évalue à \$28,000 l'incapacité totale et permanente qui résulte de cet accident. Me John Long, c.r., représente le demandeur. Me J. A. Campbell, avocat du défendeur, avec l'hon. Philippe Brais, c.r., à titre de conseil, plaide que cet accident était inévitable parce que le garçonnet serait venu se jeter devant la voiture du défendeur.

Levac est allé trop loin

Alex Levac, rue Gladstone, 1497, passait hier devant le juge Amédée Monet sous l'accusation d'avoir empêché un officier de la Paix d'accomplir son devoir. L'inculpé protesta de son innocence, puis l'avocat de la défense suggéra sa libération sur parole. Le juge refusa, non sans expliquer:

«Je vois que vous n'êtes pas au courant des faits. Le sergent-détective Romuald Dubuc traitait dans un restaurant pour opérer l'arrestation d'un ami de Levac. On le pria de sortir et d'attendre à la porte. En sortant le prévenu aurait poussé le détective en lui disant qu'il ne pouvait coffrer son ami. Il s'ensuivit une discussion au cours de laquelle l'ami prit la clef des champs. Je fixe donc le cautionnement à \$500 et le procès au 4 février.»

VOYEZ ces petits MEUBLES chez EATON

Maintenant que nous vivons plus à la maison à cause du rationnement de l'essence, des difficultés de transportation, ces petits meubles ajouteront à notre confort et à notre bon plaisir. Tous à dessus en noyer massif, pied de merisier façon noyer.



A—Ensembles de téléphone, table d'environ 13" x 18" x 29" de haut **11.69**

B—Tables à radio, environ 14" x 20" x 28" de haut **8.99**

C—Tables à café, environ 15 1/2" x 24 1/2" x 18 1/2" de haut **8.99**

T. EATON & CO. LTD.
OF MONTREAL

L'hiver canadien et sieur Longbottom...

Un matelot anglais dit au juge que s'il porte deux complets, c'est à cause de la bise

L'hiver canadien n'a pas l'heur de plaire à Herbert Longbottom, jeune Anglais de Southampton, arrivé au pays ces jours derniers, après un torpillage en mer. Hébergé à l'hôtel de la ville, Longbottom fut coffré par tel détective de l'établissement à cause de plusieurs plaintes de vol de la part de matelots.

Le blond matelot subissait son procès hier, devant le juge Armand Cloutier. Celui-ci le trouva coupable. Le détective du Viger déclara au tribunal avoir trouvé, sur le prisonnier même, le complet volé à Christopher Robinson. Le témoin, trouvant que Longbottom avait bien engraisé depuis son arrivée, la veille, enquête et découvrit qu'il portait deux complets.

Robinson identifia positivement son complet, volé au cours de la nuit du 23 au 24 décembre dans son armoire, puis Longbottom s'expliqua:

«Je ne savais pas qu'il faisait si froid à Montréal. Je suis arrivé le 23 décembre n'ayant, pour tout vêtement, qu'un complet d'été.»

«Vous n'avez pas de paletot? demande Me Roger Ouimet, l'avocat du ministère public.

—Mon paletot est au fond de l'océan. J'ai été torpillé. J'aimerais autant être là moi aussi, avec les persécutions de la police. Le complet que l'on a trouvé sous le mien, je l'ai payé \$4 à un inconnu. Ne voulant pas geler à mort, je l'ai acheté aussitôt. C'était une vraie aubaine, et je jure ne pas l'avoir volé.

—Ne croyez-vous pas que \$4 était un prix ridicule? s'enquiert Me Ouimet.

—Entendu, mais j'avais tellement froid.

—Vous ne pouvez donner d'autres explications?

—Je crois qu'elles suffisent. D'ailleurs, on gèle dans votre pays.

Le juge Cloutier déclare Longbottom coupable et dit:

«Votre défense m'a gelé, c'est le mot, et je ne crois rien de ce que vous m'avez dit. Votre imagination est fantastique. Je prononcerai ma sentence le 4 février.»

Me Allison Walsh représentait la compagnie du Pacifique Canadien.

Tentative de meurtre

Alpha Frigon, 5249, 35 avenue de Rosemont, reviendra devant le juge C.-E. Guérin, le 2 février, pour la reprise de son enquête judiciaire. Il est accusé de tentative de meurtre. Me Omer Legrand, c.r., avocat du ministère public, demanda un ajournement pour faire identifier l'inculpé par la femme de la présumée victime, M. Alexander Mackay, rue Beaubien, 10422.

Mackay rendit témoignage. Il relate que le 12 janvier 1943 deux inconnus entrèrent dans sa boucherie pour le voler. L'un des malfaiteurs s'empara d'une hachette à dépecer et l'abattit sur le crâne du vieillard. La victime ne peut cependant identifier Frigon. M. Bonneville, chef de police de Montréal-Nord, dit ensuite que Mme Mackay pourrait identifier positivement l'accusé. Le tribunal ajourna donc l'enquête. Me Léonard Trépanier représente la défense.

Mandat de dépôt refusé

Jean-Pierre Dautre, 47 ans, rue Papineau, 4266, était traduit hier après-midi devant le juge Amédée Monet, sous une accusation de recel de marchandises évaluées à \$350, propriété de M. J.-B. Poupart, rue Joliette, 2297. Le mandat d'amener date de 1939. L'avocat de la poursuite pria le tribunal d'accorder un mandat de dépôt de trois jours, avant l'enquête judiciaire, fixée au 4 février, mais Me Lucien Gagnon, occupant pour la défense, s'objecta à cette procédure, cause de trop nombreux abus. Le juge Monet refusa d'accorder le mandat de dépôt, soulignant que l'on avait eu le temps, depuis 1939, de préparer l'enquête, puis il libéra Dautre sous un cautionnement personnel de \$300.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Le gouvernement accorde une bourse à M. L. Asselin

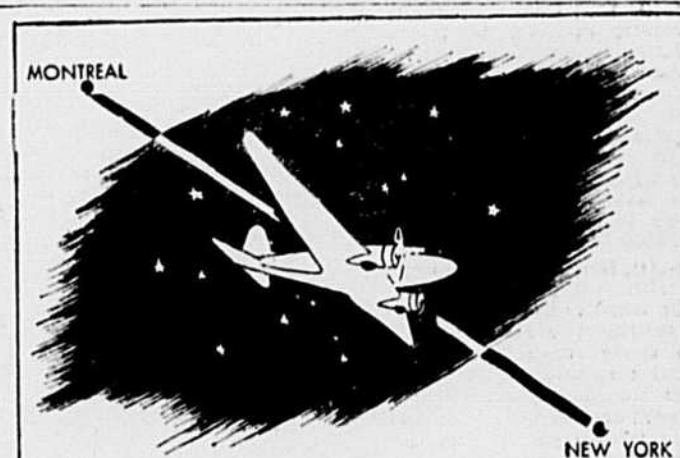
Il étudie au Plastics Industries Technical Institute, à Los Angeles

LOS ANGELES, 28. (Par courrier) — M. Louis Asselin, de 2503 avenue Elsdale, Montréal, est actuellement en Californie où il suit des cours au Plastics Industries Technical Institute, à Los Angeles. M. Asselin a obtenu une bourse d'études d'un an du gouvernement de la province de Québec.

M. Asselin, chimiste et ingénieur

Importante cause entendue aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 28. (Du correspondant du CANADA) — Omer Thelland, de cette ville, qui pèse une grave accusation, contre les moeurs a comparu devant la Cour du magistrat; sa cause a été remise au 29 janvier.



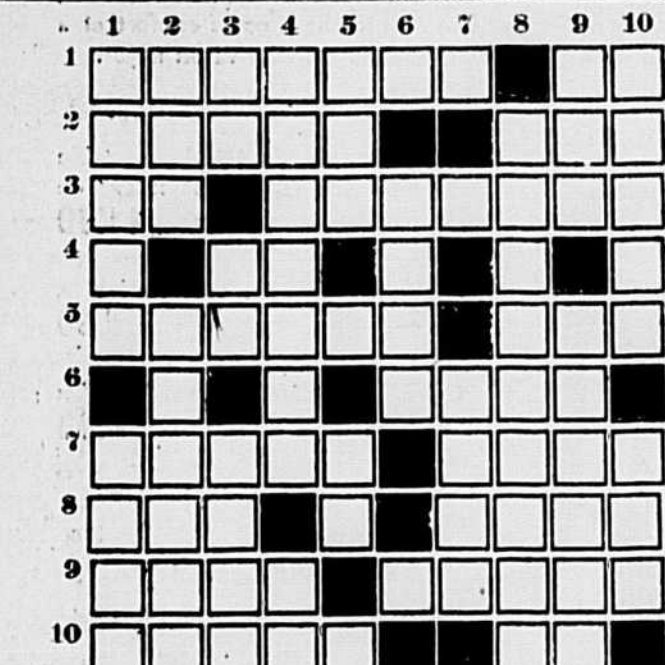
par Airion à NEW YORK
2 1/2 heures

Quatre Montréal à 9 a.m., arrive à N.Y. avant midi
Autres vols pratiques à tous les jours
... Records directs pour toutes les principales villes des États-Unis
... Service de luxe dans les nouveaux avions chauffés "Douglas"
Information et réservations, Tel. 2501

COLONIAL AIRLINES



Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1. REPAS. 2. BATS. 3. CADRE. 4. TIRE. 5. ROIR. 6. RAT. 7. RESE. 8. LA. 9. LA. 10. LA. 11. LA. 12. LA. 13. LA. 14. LA. 15. LA. 16. LA. 17. LA. 18. LA. 19. LA. 20. LA. 21. LA. 22. LA. 23. LA. 24. LA. 25. LA. 26. LA. 27. LA. 28. LA. 29. LA. 30. LA. 31. LA. 32. LA. 33. LA. 34. LA. 35. LA. 36. LA. 37. LA. 38. LA. 39. LA. 40. LA. 41. LA. 42. LA. 43. LA. 44. LA. 45. LA. 46. LA. 47. LA. 48. LA. 49. LA. 50. LA. 51. LA. 52. LA. 53. LA. 54. LA. 55. LA. 56. LA. 57. LA. 58. LA. 59. LA. 60. LA. 61. LA. 62. LA. 63. LA. 64. LA. 65. LA. 66. LA. 67. LA. 68. LA. 69. LA. 70. LA. 71. LA. 72. LA. 73. LA. 74. LA. 75. LA. 76. LA. 77. LA. 78. LA. 79. LA. 80. LA. 81. LA. 82. LA. 83. LA. 84. LA. 85. LA. 86. LA. 87. LA. 88. LA. 89. LA. 90. LA. 91. LA. 92. LA. 93. LA. 94. LA. 95. LA. 96. LA. 97. LA. 98. LA. 99. LA. 100. LA.

Epicerie condamnée pour avoir vendu trop cher

Une épicerie de Westmount, Gordon and Son, 1208, avenue Green, a été condamnée ce matin par le juge J. T. Enright à payer une amende de \$50 et les frais pour avoir vendu des oeufs à des prix trop élevés, d'après les règlements de la Commission des prix.

Le juge Enright a aussi condamné un regrattier du nom d'Abraham Mittelmann, 2201, avenue Maplewood, à une amende de \$75 pour avoir fait une vente à tempérament sans avoir exigé le paiement comptant d'un tiers du prix total de l'article, et à une autre amende de \$50 pour ne pas avoir remis une facture au client comme l'exige aussi l'ordonnance de la Commission des prix concernant le crédit au consommateur.

Dans l'une et l'autre cause, Me André Montpetit représentait la Commission.

Séance d'étude à l'hôpital Ste-Justine, demain matin

On tiendra une séance d'étude avec présentation de malades à l'hôpital Ste-Justine, demain matin. Le Dr Maurice Bonnier traitera du "lipidage bronchographique comme complément de diagnostic et de thérapeutique"; le Dr Wilfrid Boileau, des "leucopénies"; le Dr R. Larivière, du "pied de l'enfant"; et le Dr Gaspard Morin, du "toénia".

Service funéraire à la mémoire d'Edouard Baudry

Demain matin à 9 h., à la basilique, l'Union des artistes lyriques et dramatiques fait chanter un service funéraire à la mémoire d'Edouard Baudry, correspondant de Radio-Canada. Le R. P. Legault, c.s.c., officiera. Un détachement de l'armée belge montera la garde. Les anciens combattants belges et les membres de l'Union nationale belge seront présents. Les autorités militaires canadiennes et alliées seront représentées le même que les autorités civiles.

LISEZ LES NOUVELLES AVANT DE DÉJEUNER

"LE CANADA" peut vous être livré à domicile avant votre déjeuner! Lisez toutes les nouvelles quotidiennement dans "LE CANADA", que ce soit dans la page éditoriale... communiqués de guerre... section sportive ou financière... page féminine, etc.

Signalez HA. 5131, demandez Mlle Larocque, donnez-lui votre nom ainsi que votre adresse et elle vous a ce que vous recevez "LE CANADA" tous les matins avant votre déjeuner!

HORIZONTEMENT

- 1-Bâtiment à voiles de l'ancienne marine. — Préposition latine.
- 2-Genre de mammifères carnassiers de l'Inde. — La première femme.
- 3-En les, une faire paraître comme réelle une chose qui n'est point.
- 4-Conjonction.
- 5-Prêt d'un vaisseau, une barque.
- 6-Partagé, favorisé.
- 7-Haillon. — Sommet d'une montagne.
- 8-Homme ignorant ou entêté. — Couverture d'un bâtiment.
- 9-Principe naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain. — Quantité d'œufs pondus.
- 10-Fruit comestible du néflier. — Pronom personnel.

VERTICALEMENT

- 1-Appareil au moyen duquel on peut ralentir le mouvement d'une machine, d'une voiture. — Nourriture, en général.
- 2-Coupé jusqu'à la peau. — Fruit.
- 3-Conjonction. Article espagnol.
- 4-Action de gêner. — Article espagnol.
- 5-Faute de Janina. — Conjonction.
- 6-Substance sucrée que certains insectes préparent avec les matières sucrées dans les fleurs et qu'ils déposent dans leur tuche.
- 7-Préfixe qui signifie huit.
- 8-Hoix fait par la voix des sutures.
- 9-La salutation angélique. — Borné, circonscrit.
- 10-Tissu qui constitue la couche profonde de la peau. — Saison.

Les conclusions pratiques de la conférence agricole

Il importe que le fermier dispose de la main-d'oeuvre et de l'outillage indispensables

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du "Canada"). — La conférence agricole provinciale convoquée par l'hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture, afin d'étudier les mesures à prendre pour augmenter la production des denrées alimentaires, s'est terminée hier au parlement.

L'issue des délibérations, M. J.-A. Proulx, chef des services techniques au ministère et président du Comité provincial de production agricole intensive, a déclaré qu'il importe d'assurer aux cultivateurs la main-d'oeuvre et l'outillage de ferme indispensables pour effectuer leurs travaux à temps. C'est là la clé du succès de la campagne d'entreprise.

Il a été suggéré qu'une enquête soit tenue dans chaque paroisse aux fins d'inventaire la main-d'oeuvre agricole disponible et de recueillir, autant que possible, le vieil outillage de ferme mis au rancart, lequel pourrait être remis en état d'usage ou servir à la réparation des instruments aratoires actuellement disponibles.

La manière de conduire ces enquêtes serait laissée à la discrétion des comités paroissiaux dont l'organisation a été préconisée à la séance inaugurale de la conférence. Le ressort des délibérations que les comités bénévoles de ces organismes locaux aient éminemment utile pour stimuler l'effort agricole paroissial.

Les grandes lignes d'une vaste campagne de publicité écrite et parlée ont été tracées en vue de renseigner les producteurs sur les moyens immédiats à prendre pour élever le rendement des troupeaux laitiers, accroître la production porcine, celle des oeufs et des volailles, des pommes de terre et autres productions végétales indispensables à l'alimentation rationnelle du bétail et des volailles.

Il s'agit, pour la classe agricole, de profiter pleinement des marchés avantageux qui s'offrent aux denrées de la ferme et d'accomplir, en même temps, un devoir patriotique impérieux en remplissant intégralement son rôle sur le front alimentaire, sans lequel les autres fronts ne pourraient tenir.

Conférence en espagnol sous les auspices de la Société des traducteurs

Le vendredi soir, 5 février prochain, à 8 h. 30 aura lieu à la salle de l'Académie Ignace-Bourget, 1220, rue de la Montagne, la deuxième de la série de conférences espagnoles données sous les auspices de la Société des traducteurs de Montréal.

Le conférencier sera M. J.-A. Ramirez, professeur d'espagnol à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, qui parlera du Vénézuéla.

Demain aura lieu au Cercle Universitaire, sous la présidence d'honneur du maire de Montréal et de Mme la mairesse, la soirée annuelle des étudiants en Sciences sociales de l'Université de Montréal.

M. Jean Bruchéal, sous-secrétaire provincial, prononcera une causerie intitulée: "Au service de la province". M. Edouard Montpetit, directeur-fondateur de la faculté, sera présent de même que nombre de professeurs et d'anciens élèves. Le public est cordialement invité.

Un orchestre sera dirigé par M. G.-R. Markowsky.

Smiley Meronek jouera contre Détroit demain

MERONEK EST MIS A L'ESSAI DE NOUVEAU

Smiley a déjà joué dans la N.H.L. avec les Canadiens il y a 3 ans

Smiley Meronek, le centre-étoile des défunts Canadiens de la ligue Québec Senior, sera dans l'alignement des Canadiens de la N.H.L. pour leur match contre les Red Wings de Détroit demain soir au Forum.

Smiley n'en sera pas à ses débuts dans la N.H.L. En 1939, il était venu de Winnipeg pour jouer avec les Maple Leafs de Verdun dans la ligue Senior, et le 7 février 1940, il était devenu professionnel, jouant plusieurs parties avec les Canadiens dans la N.H.L. Plus tard, il a été envoyé à un club mineur, où il n'était pas trop heureux, et il est redevenu amateur pour la saison 1941-42.

Smiley ne s'est pas joint aux Royaux après la désorganisation du Canadian senior, et tout semblait indiquer qu'il tenterait de nouveau sa chance chez les professionnels. Meronek est né à Stony Mountain, Man., en 1917. Il pèse 165 livres et lance "kaucher".

Les Canadiens n'ont pas pratiqué hier, et les Red Wings, qui sont arrivés hier mercredi, non plus, parce que le Forum était en voie de préparation pour le "tattoo" militaire qui a lieu hier soir.

L'instructeur Dick Irvin a passé une couple d'heures et il a utilisé quelques autres joueurs pour le repêchage, afin de former des lignes d'avants, avant de jouer qu'il a à sa disposition pour demain soir.

Après son travail, Dick n'avait pris aucune décision définitive. Il a dit qu'il se servira probablement de Drillon avec Meronek et des autres, et qu'il s'en ira à cette décision, Buddy O'Connor jouera contre les Red Wings et Ray Goff.

Si le capitaine Irvin laisse Lamoureux au repêchage, il est probable que le repêchage par Charlie Phillips, qui jouerait avec Jack Portland, mais Lamoureux est assés pour jouer au moins dimanche à Détroit.

Emile Bouchard jouera en compagnie de Glen Bower, qui complètement rétabli de sa blessure au genou, les soins excellents que lui a prodigués l'entraîneur Bill O'Brien.

Le capitaine Irvin des Red Wings a dit que son club restera en tête du classement jusqu'à la fin de la saison. Il a aussi dit que son club est le meilleur de la ligue. Les Red Wings ne sont actuellement qu'à un point de la première place.

Bon programme dans la ligue de hockey de Défense nationale

Le C.E.O.C. rencontre l'Armée et le C.A.R.C. fait face à la Marine

Deux joutes auront lieu ce soir au Forum dans la ligue de hockey de la Défense nationale. Le C.E.O.C. rencontre l'Armée et le C.A.R.C. fait face à la Marine.

Le C.E.O.C. est le club de la Défense nationale. L'Armée est le club de l'Armée. La Marine est le club de la Marine.

Le C.A.R.C. est le club de la Marine. La Marine est le club de la Marine.

Le C.E.O.C. est le club de la Défense nationale. L'Armée est le club de l'Armée. La Marine est le club de la Marine.

Le C.A.R.C. est le club de la Marine. La Marine est le club de la Marine.

Le C.E.O.C. est le club de la Défense nationale. L'Armée est le club de l'Armée. La Marine est le club de la Marine.

Le C.A.R.C. est le club de la Marine. La Marine est le club de la Marine.

LE HOCKEY

Hier soir

LIGUE NATIONALE
Chicago 10, Rangers 1.
LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh 4, Indianapolis 2.
Ce soir
Armée à Cornwall.
C.A.R.C. à Québec.

Les classements
LIGUE NATIONALE
J G P N P C Pa
Boston 25 17 12 6 129 121 40
Buffalo 22 16 8 9 97 110 27
Toronto 22 16 8 9 97 110 27
Chicago 21 12 10 9 105 104 38
Canadiens 22 10 15 7 107 130 27
Lancers 22 11 5 6 102 149 19

LIGUE SENIOR
J G P N P C Pa
Cornwall 23 15 4 4 116 60 34
C.A.R.C. 25 12 10 3 96 110 27
Armée 22 12 10 3 96 110 27
Québec 25 11 11 3 102 95 25
Ottawa 24 10 11 3 106 90 33
Royaux 22 11 5 6 102 149 19

LIGUE AMERICAINE
J G P N P C Pa
Hershey 26 21 7 8 130 99 50
Sudbury 26 12 12 2 119 59 43
Providence 26 12 12 2 119 59 43
Pittsburgh 26 19 17 2 123 130 40
Indianapolis 27 17 17 3 132 118 27
Cleveland 26 14 11 11 126 123 25
Washington 26 9 21 6 109 134 24

LA BOXE

ROBINSON VS BASORA

PHILADELPHIE, 28. (A.P.) — Le promoteur Herman Taylor a annoncé que le champion des poids moyens de la ligue nationale, Robinson, le champion des poids moyens de la ligue américaine, Basora, se rencontreront le 10 février au Madison Square Garden.

ROBERT RENCONTRERA O'MAHONY JEUDI SOIR

Yvon Robert défendra son titre de champion des poids moyens de la ligue nationale, contre le champion des poids moyens de la ligue américaine, O'Mahony, jeudi soir au Madison Square Garden.

Cette rencontre sera la première entre les deux champions de la ligue nationale. O'Mahony est le champion des poids moyens de la ligue américaine.

O'Mahony était retourné en Irlande pour se faire une deuxième chance. Il a été battu par O'Mahony, le champion des poids moyens de la ligue américaine.

Le champion des poids moyens de la ligue nationale, Robinson, se rencontrera O'Mahony, le champion des poids moyens de la ligue américaine, jeudi soir au Madison Square Garden.

Quinn a annoncé que Larry Moquin participera au programme, de même que le champion des poids moyens de la ligue américaine, O'Mahony.

Les Canadiens-français ne manqueront pas au spectacle.

Dimanche, le 7 février à deux heures, les Amateurs de l'Académie St. Louis, auront un grand festival sportif organisé par le Conseil de leur Amicale.

Des 1917, durant la première grande guerre, il éclata des mutineries dans la marine militaire allemande.

QUATRE CLUBS PRENDront PART AUX DETAILS DE LA LIGUE QUEBEC Sr.

A une assemblée de la ligue Québec Senior, tenue hier soir à l'hôtel Windsor, il a été décidé que quatre clubs prendront part aux détails de cette saison. Cette décision a été prise après de longues discussions.

Une motion a été votée, en vertu de laquelle les quatre clubs prendront part aux détails de cette saison.

Le club qui terminera en tête de la ligue sera le club de la Défense nationale. L'Armée est le club de l'Armée. La Marine est le club de la Marine.

Le C.A.R.C. est le club de la Marine. La Marine est le club de la Marine.

Le C.E.O.C. est le club de la Défense nationale. L'Armée est le club de l'Armée. La Marine est le club de la Marine.

Le C.A.R.C. est le club de la Marine. La Marine est le club de la Marine.

Le C.E.O.C. est le club de la Défense nationale. L'Armée est le club de l'Armée. La Marine est le club de la Marine.

Le C.A.R.C. est le club de la Marine. La Marine est le club de la Marine.

LES RANGERS SONT ECRASES 10-1 A CHICAGO

Max Bentley participe à sept buts, comptant quatre fois lui-même

CHICAGO, 28. (A.P.) — Conduits par les frères Bentley, Max et Doug, les Black Hawks de Chicago ont remporté leur plus décisive victoire de la saison, écrasant les Rangers de New-York 10-1 hier soir devant 10,000 amateurs de Toronto.

Grâce à ce triomphe, les Black Hawks ont maintenant une avance de six points sur les Canadiens de Montréal en quatrième place, et ne sont plus qu'à trois points de la troisième position, occupée par les Maple Leafs de Toronto.

Max Bentley a égalé le record établi au début de la saison par Carl Liscombe de Détroit en participant à sept buts. Il en a compté quatre lui-même et il a obtenu trois assistances.

Son frère Doug a compté une paire de buts et quatre assistances. Bill Thomas, le troisième membre de la ligne d'avants, y a été de cinq assistances.

Red Hamill a compté une paire de buts et les autres points de Chicago ont été comptés par Bob Carson et Al Tuten. Phil Watson a compté le seul but de la ligue américaine.

Max Bentley a compté quatre fois lui-même et il a obtenu trois assistances. Son frère Doug a compté une paire de buts et quatre assistances.

CHICAGO, 28. (A.P.) — Les Rangers ont subi une défaite écrasante hier soir, perdant 10-1 contre les Black Hawks de Chicago.

Les Rangers ont subi une défaite écrasante hier soir, perdant 10-1 contre les Black Hawks de Chicago.

Les Rangers ont subi une défaite écrasante hier soir, perdant 10-1 contre les Black Hawks de Chicago.

Les Rangers ont subi une défaite écrasante hier soir, perdant 10-1 contre les Black Hawks de Chicago.

Les Rangers ont subi une défaite écrasante hier soir, perdant 10-1 contre les Black Hawks de Chicago.

Les Rangers ont subi une défaite écrasante hier soir, perdant 10-1 contre les Black Hawks de Chicago.

CALLURA S'ENROLE DANS L'ARMEE

HAMILTON, 28. (C.P.) — Jackie Callura de Hamilton, qui est reconnu comme champion poids-plume du monde par la National Boxing Association, par suite de sa victoire sur Pittsburgh Jackie Wilson le 18 janvier à Providence, a dit ce soir qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

Callura, qui n'a pas été accepté dans la Marine à cause de sa vue, mais qui a été accepté dans l'Armée, a dit qu'il se joindra au service militaire.

DU SOR AU LENDEMAIN

Par Paul PARIZEAU

Situation ambiguë dans la boxe

Un combat aura lieu ce soir au Madison Square Garden de New-York entre Willie Pep et Alvie Stolz. Les deux adversaires ne sont pas du même poids et le titre ne sera pas en jeu. Le match suscite néanmoins le plus vif intérêt. Pep est reconnu comme champion poids-plume à New-York. Stolz n'a jamais pu réduire son poids à 126 livres depuis plusieurs années.

Un autre combat du même genre aura lieu dans la première semaine de février alors que Fritz Zivic rencontrera Beau Jack. A l'exemple de Pep, Beau Jack est reconnu comme champion poids mi-moyen dans l'état de New-York. Le titre lui a été conféré par la Commission athlétique de New-York lorsqu'il a battu Tippy Larkin. Zivic, comme Stolz, est plus lourd que son adversaire. Il y a près d'une décennie que Fritz a livré son dernier combat à 135 livres.

La situation dans la catégorie poids mi-moyen est tellement ambiguë que ces deux combats devraient avoir une portée très grande sur les prochains matches de championnat. Si, par exemple, Stolz bat Pep et Zivic bat Beau Jack, il est fort possible qu'un match-revanche entre Stolz et Beau Jack soit bécé.

Le retour de Sammy Angott dans l'arène a d'autre part compliqué les choses. La National Boxing Association a suggéré, cette semaine, par la voix de son président Abe J. Greene, qu'un combat de championnat soit organisé entre Angott et Beau Jack. Sammy a abandonné son titre en novembre dernier parce qu'il croyait souffrir de blessures incurables aux mains. Il prétend aujourd'hui être en excellente condition et la N.B.A. demande qu'une part égale des recettes soit donnée aux boxeurs dans un combat de championnat. L'association prétend que Beau Jack est simplement le premier aspirant au titre et qu'elle prendra les mesures nécessaires pour restaurer Angott si les gérants de Jack refusent d'accepter les conditions stipulées.

Nous croyons que la N.B.A. a raison en insistant pour que Beau Jack défende son titre contre Sammy Angott car un boxeur ne peut se proclamer véritable champion de sa catégorie sans avoir battu ses prédécesseurs dans sa catégorie. Un combat Angott-Beau Jack semble donc s'imposer.

Chez les poids-plumes Willie Pep devrait rencontrer et battre Jackie Callura avant d'être reconnu comme véritable monarque de cette catégorie. Callura est un boxeur rude qui peut être bon à l'occasion; il peut aussi livrer de mauvais combats et c'est précisément ce qui l'a empêché jusqu'ici d'atteindre la renommée. Actuellement Callura doit rencontrer Jackie Wilson de Pittsburgh dans un combat-revanche. Il a battu Jackson récemment, mais il n'avait obtenu le combat qu'en promettant un combat-revanche à Wilson si ce dernier était vaincu.

Mort d'un grand pugiliste

Si Joe Chynski, décédé dimanche dernier, avait vécu jusqu'à 8 novembre de cette année, il aurait célébré son soixante-quinzième anniversaire de naissance. Vingt années de sa vie ont été dépensées dans la boxe professionnelle. Bien qu'il n'ait jamais été autre chose qu'un poids mi-lourd, il a combattu John L. Sullivan et il a fait bonne figure contre quatre autres champions poids-lourds, James J. Corbett, Bob Fitzsimmons, Jim Jeffries et Beau Jack.

Trois de ses matches contre Corbett ont eu lieu il y a 54 ans et ils ont suscité très peu d'intérêt en ce temps-là, car tous deux étaient alors peu connus en dehors de leur ville natale, San Francisco. Mais un de ces combats, disputé sur une barge au large de la rive de Benicia, avec des gants de deux onces, s'est terminé par un knockout au 27e round pour Corbett.

L'histoire nous rapporte que Chynski a rencontré Fitzsimmons à Boston en 1894 et la police a dû intervenir au cinquième round. Ce fut un combat terrifiant car Bob a failli être knock-out parce qu'il a déclaré trois fois tard être le coup le plus dur qu'il ait jamais encaissé. Ce n'est que trois années plus tard que Fitzsimmons a gagné le titre aux dépens de Corbett. Cette même année Jeffries, qui devait enlever la couronne à Fritz, a été tenu à un match nul de vingt rounds par Chynski.

Johnson, qui devait succéder à Burns et Jeffries sur le trône des poids-lourds, a été battu par Chynski en trois rounds. C'était un des premiers combats de Johnson, et en ce temps-là Chynski, qui combattait dans les rangs professionnels depuis une quinzaine d'années, était sur le point de terminer sa carrière dans l'arène.

En somme, Chynski a été une des grandes figures du Noble Art bien qu'il n'ait jamais été champion.

NOUVELLE POSITION POUR LEO DUCHOCHER

WEST POINT, 28. (A.P.) — Le général Leo Durocher des Dodgers de Brooklyn a été nommé instructeur-adjoint du club de baseball de l'Académie militaire de West Point aujourd'hui. Le colonel Lawrence "Puff" Jones, directeur de l'athlétisme à l'Académie, a annoncé la nomination, et il a ajouté que Durocher doit se reporter à son bureau de recrutement à St-Louis pour subir un examen médical en vue du service militaire et il sera tout probablement placé dans la catégorie I-A. Le colonel Jones a dit que Durocher a été nommé instructeur-adjoint du club de baseball de l'Académie militaire pour mai et la première semaine d'avril et que l'Académie a accepté avec empressement.

Si Durocher est appelé pour son service militaire, il sera remplacé par Paul Amen, l'officier en charge du baseball à l'Académie. Amen, un ancien as du football de l'Université du Nebraska, a remplacé Walter Eberhart, qui est dans le corps d'aviation de l'armée américaine.

MEYER EST REENGAGE PAR LES BEARS

NEWARK, 28. (A.P.) — Bill Meyer, qui a conduit les Bears de New-York au championnat de la ligue internationale de football américain, est resté le gérant du club pour la prochaine saison aujourd'hui. Meyer a signé un contrat d'un an.

Meyer se rapportera lui quelques jours avant le début de l'entraînement des Bears, à Plainfield, le 23 mars. Bill est un vétéran receveur qui a fait ses débuts comme gérant à Louisville, dans l'Association Américaine, succédant à Joe McCarthy lorsque celui-ci est devenu gérant des Cubs de Chicago.

Meyer dirige des clubs dans le système de "farmers" des Yankees depuis 11 ans. Il a passé l'an dernier au premier poste de receveur pour les Bears, après avoir dirigé Kansas City pendant plusieurs saisons.

Johnny Neim, qui dirigeait Newark avant Meyer et qui était allé à Kansas City remplacer Meyer l'an dernier, a été réengagé lui aussi pour une autre année par le club Kansas City aujourd'hui.

Meyer se rapportera lui quelques jours avant le début de l'entraînement des Bears, à Plainfield, le 23 mars. Bill est un vétéran receveur qui a fait ses débuts comme gérant à Louisville, dans l'Association Américaine, succédant à Joe McCarthy lorsque celui-ci est devenu gérant des Cubs de Chicago.

Meyer se rapportera lui quelques jours avant le début de l'entraînement des Bears, à Plainfield, le 23 mars. Bill est un vétéran receveur qui a fait ses débuts comme gérant à Louisville, dans l'Association Américaine, succédant à Joe McCarthy lorsque celui-ci est devenu gérant des Cubs de Chicago.

Meyer se rapportera lui quelques jours avant le début de l'entraînement des Bears, à Plainfield, le 23 mars. Bill est un vétéran receveur qui a fait ses débuts comme gérant à Louisville, dans l'Association Américaine, succédant à Joe McCarthy lorsque celui-ci est devenu gérant des Cubs de Chicago.

Nickel, fortement à la hausse hier à N.-Y. et sur notre marché

POTINS FINANCIERS

Wall Street était plutôt à la hausse hier, mais les stocks, transigés sur les bourses de Montréal et de Toronto, accusaient des variations moins prononcées que la veille. Quant aux prix du blé, ils étaient plutôt à la hausse à Chicago et toujours inchangés sur le marché de Winnipeg. — Sur la bourse de Londres, la tendance paraissait quelque peu plus ferme.

Les spéculateurs anglais, américains et canadiens semblent de plus en plus optimistes, à la suite des récents entretiens Churchill-Roosevelt et avec raison. Comment ne pas l'être, en face des succès répétés des nations unies en Russie, en Afrique et même dans le Pacifique? S'il est vrai que les activités militaires en Extrême-Orient sont encore loin d'être décisives, il n'en est pas moins vrai que le maintien d'une pression sur les Russes en plusieurs endroits à la fois, non seulement contre les nazis, mais même contre les Finlandais, suivant les dernières dépêches, et les succès répétés des Alliés en Libye, en Tunisie, etc., obligent de plus en plus Hitler à diviser ses forces, déjà passablement affaiblies, si l'on en juge par la faible opposition que son aviation oppose aux raids destructeurs des Alliés.

Incidentement, nous tenons, ici, à dire que l'on est fort convaincu à Londres et à Washington, car, autrement, les deux chefs d'Etat de ces capitales ne se seraient pas réunis à un endroit aussi exposé aux attaques aériennes de l'ennemi que Casablanca. L'Etat, tout en admettant que les succès persistants des Alliés constituent présentement un facteur favorable pour la bourse et tout en reconnaissant que le ralliement tardif des ferroviaires hier à N.-Y. est d'excellent augure pour ce matin, il n'en est pas moins vrai que nous approchons de plus en plus d'une réaction technique, d'où la nécessité d'avoir ses comptes bien protégés, même s'il est vrai que le caractère agressif des achats nous porte à croire que les stocks ne sauraient réagir profondément en ce moment.

Dominion Oilcloth Co., paiera aujourd'hui à ses actionnaires un dividende de .30 cts par action, plus un dividende supplémentaire de .10 cts.

C'est aujourd'hui que Canada Permanent Mortgage Co., doit tenir son assemblée annuelle à Toronto.

Les titres suivants se vendront aujourd'hui ex-dividende: Bertram John, .15, extra, .05; Can. Oil, .25.

L'Excelsior Life Insurance Co. publie un 53e bilan des plus progressifs

La série de publication des rapports de nos compagnies d'assurance-vie se poursuit sans interruption depuis le milieu du mois courant et elle se poursuivra, encore, pendant une quinzaine de jours au moins, vu qu'il y a plus d'une quarantaine d'entreprises de ce genre qui font des affaires au pays. Parmi ces dernières, il faut bien reconnaître que l'Excelsior Life s'est particulièrement distinguée.

Les ressources de la compagnie, garantissant ses polices, de plus en plus élevées.

Une analyse du 53e état financier annuel de The Excelsior Life Insurance Company, présenté pour adoption aux actionnaires et assurés, réunis récemment pour la tenue de l'assemblée annuelle, par M. Alex. Fasken, son président, révèle d'intéressants progrès tant du côté des assurances en vigueur que de celui des nouvelles affaires, de l'actif, etc.

En effet, son actif global s'établissait à la fin de 1942 à \$28,032,064, en regard de \$26,130,570 en 1941 et à peine \$22,504,904 en 1938, soit avant la guerre. L'établissement d'un tel record doit être particulièrement bien vu des détenteurs de polices de cette compagnie, puisqu'il signifie autant de nouvelles ressources les garantissant. Si l'on tient compte que l'actif de cette compagnie n'excédait guère les \$328,025 il y a cinquante ans, c'est dire que cette institution relativement jeune — elle a été fondée en 1890 seulement — a progressé à pas de géant et pour cause... n'a-t-elle pas été administrée par une direction aussi habile que prudente? On peut juger de la politique avisée poursuivie, puisqu'un coup d'oeil sur son portefeuille révèle qu'il comprend 71.62 pour cent d'obligations de tout repos, 9.73 pour cent de premières hypothèques sur des propriétés améliorées, 10.29 pour cent de prêts sur polices de la compagnie, 3.32 pour cent d'immeubles, y compris le siège social de la compagnie, 0.31 pour cent d'immobilisations, et, enfin, seulement 4.73 pour cent de titres communs ou privilégiés. Il ressort donc de cet énoncé que c'en est assez pour justifier la confiance des clients actuels et potentiels en son avenir.

Son encours atteint le chiffre "sans précédent" de \$134,016,331.

Dans nos données ci-dessus, nous avons laissé entendre que la direction de l'Excelsior Life Insurance Company avait poursuivi une politique fort habile dans ses placements. Rien de plus vrai, puisque le taux d'intérêt gagné sur ces derniers fut de 4.51 pour cent, soit un taux fort intéressant, si l'on tient compte que la moyenne du taux d'intérêt gagné aux Etats-Unis par les cibles d'assurance-vie en 1941 ne fut que de 3.39 pour cent — c'est ce qui a été révélé lors du congrès des présidents de cibles d'assurance-vie du continent, tenu à New-York, en décembre, 1942 — et que la moyenne des taux révisés par certaines compagnies canadiennes d'assurance-vie, qui ont publié à date leur bilan, était beaucoup moins élevée que celui de l'Excelsior Life. C'en est assez pour démontrer l'excellence de son administration et pour justifier la confiance du public dans cette entreprise. Cette dernière ne lui fait pas défaut, si l'on en juge par les statistiques suivantes.

En effet, au dire de son président, 8,223 Canadiens et Canadiennes ont souscrit \$18,662,605 de nouvelles affaires l'an dernier, soit un chiffre d'autant plus intéressant que ces dernières ne s'élevaient qu'à \$14,366,202 l'année précédente et par conséquent \$16,731,594 en pleine paix, soit en 1938. Pour ces raisons, il n'est donc pas étonnant que son encours atteigne maintenant le chiffre "sans précédent" de \$134,016,331, comparativement à \$122,264,696 seulement en 1941 et à peine \$10,225,888 en 1938. L'établissement d'un tel record sera d'autant bien vu de ses actionnaires que le revenu d'ensemble perçu au cours de 1942, s'est totalisé à \$4,771,327, contre seulement \$4,330,499 en 1941 et que la compagnie a distribué l'an dernier \$1,176,111 à ses assurés vivants, — ce chiffre représente 64 pour cent de ses distributions — et \$683,825 aux héritiers ou bénéficiaires de détenteurs de polices décédées, soit une nouvelle preuve que l'assurance-vie profite plus, de nos jours, aux assurés vivants qu'aux ayants-droit, et qu'elle continue de poursuivre une œuvre éminemment sociale. — Rien de plus vrai, puisque nos cibles d'assurance-vie distribuent chaque jour ouvrable aux bénéficiaires ou aux assurés plus de \$500,000.

C'est faire œuvre sociale et patriotique que de s'assurer par le temps qui court.

Si l'on considère maintenant que ces mêmes entreprises perçoivent en primes chaque jour ouvrable près de \$750,000 de assurances et qu'elle placent \$1,000,000 quotidiennement dans des fonds d'Etat, l'on ne peut donc empêcher de reconnaître qu'elles sont d'un précieux secours au gouvernement par le temps qui court, non seulement dans sa lutte contre l'inflation, mais, encore, dans le financement de la guerre. C'est donc sans crainte que le président de l'Excelsior Life M. Alex. Fasken n'a pas craint de dire, dans le message transmis hier à ses auditeurs que les compagnies d'assurance-vie aident directement et indirectement de maintes manières à l'Etat à poursuivre activement et d'effort actuel de guerre.

Le peu d'espace à notre disposition ne nous permettant pas d'insister davantage sur ce que font l'ensemble des cibles d'assurance-vie dans ce domaine, nous nous contenterons donc de dire que l'Excelsior Life, pour sa part, a mis à la disposition du gouvernement, lors du dernier emprunt de la victoire, 103 de ses vendeurs — et que dire de ceux à son service enrôlés dans nos forces armées — lesquels ont fait souscrire \$1,609,840 d'obligations, tandis que la compagnie, pour sa part, en a acheté pour \$5,226,000, mais cela depuis le début des hostilités.

S'il est vrai que l'effort actuel de guerre du Canada a pour but de nous assurer notre protection ultime, d'où la nécessité d'y coopérer pleinement, il n'en est pas moins vrai qu'il importe, aussi, de voir à sa propre sauvegarde ainsi qu'à celle des siens en s'assurant le plus possible présentement, d'autant plus qu'en ce faisant, l'on sert ses intérêts et l'Etat en même temps.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

Industriels, moins actifs hier sur le marché local, mais les mines étaient, par contre, plus achalandées — Nickel, en vedette

La liste locale était l'objet de fluctuations des plus modérées hier, en regard des variations accusées durant les séances précédentes et il va sans dire que les volumes de transactions enregistrées sur la bourse étaient moins élevés que ceux de la veille. En effet, 14,700 actions furent échangées hier sur la place locale, en regard de 32,000 la veille. Quant à l'échange des titres miniers, il fut de 20,600 actions, contre 19,200 la veille.

Nickel se distinguait parmi les métaux usuels en se hissant à 3 3/4, soit un sommet inconnu depuis novembre 1940. Smelters touchait une nouvelle cime à 4 1/4. Noranda gagnait 1/4 pt à 4 1/2 et Aluminium s'avancait de 1 pt à 1 1/2.

Cette vogue des métaux usuels était accompagnée d'une meilleure tenue des utilités publiques. Montréal Power clôtureait à 1 1/2 pt plus haut à 27 1/2. Shawinigan à 1 1/4 pt. Québec Power se hissait de 1/4 pt, tandis que Canadian Electric était en hausse de 1/2 pt à 15 1/2.

Alberta Railway continuait d'être à la hausse et se hissait à 3 1/2 pts à 108, soit un sommet.

Assemblées mouvementées de Cub Aircraft Corporation

HAMILTON, Ont., 28. — L'assemblée annuelle des actionnaires de Cub Aircraft Corporation Ltd. tenue hier, au moins 80 p.c. des actions en cours étaient représentées. Le président, M. Seymour, a la demande du secrétaire, a fait remarquer que plus de 47,000 actions de l'ancienne compagnie Cub Aircraft Company n'avaient pas été déclarées à cause de certaines particularités d'ordre technique. Il précisait donc que l'assemblée ne pouvait avoir lieu faute de quorum.

Un groupe d'actionnaires, représentant la majorité des actions émises, insistèrent pour continuer l'assemblée sous la présidence de R. L. Gibson. Mais quand on leur refusa l'usage des bureaux de la compagnie où se tenait l'assemblée, ils se retirèrent à l'hôtel. Ils ont nommé un nouveau conseil d'administration présidé par R. L. Gibson, qui est le principal actionnaire et le fondateur de la compagnie.

Les administrateurs nommés par le groupe Gibson sont: C. V. R. Sanders, W. J. Marriott, W. W. Parry, J. J. McGill, J. C. Elder et L. P. Kearns.

Deux nouveaux directeurs

Gordon R. Medland et Guy W. Rutter, tous deux de Toronto, ont été élus membres du conseil d'administration de The Continental Life Insurance Company à l'assemblée annuelle générale tenue le 27 courant.

Rendement des valeurs

Par L. J. FORGET & CIE, 471 rue St-François-Xavier, Montréal

Asbestos	Taux	Prix	Rend.
Asbestos	1.00	16	666
Asoc. Brew	8.00	147	545
Bell Telephone	2.00	100	545
Power A	2.00	100	545
Built. Prod. A-10	7.00	75	535
Can. North Power	6.00	75	535
Can. Mailing	2.00	25	655
Can. Brew	2.00	25	655
Can. Cottons	2.00	100	600
Dom. Bridge	1.20	27	445
Dom. Textile	1.00	27	445
Dom. Textile	1.00	27	445
Ford of Canada	1.00	21	475
Crown Cork & Seal	2.00	21	475
Imperial Oil	1.00	21	475
Royalite	1.00	21	475
Imp. Tobacco	4.17 1/2	40	12
Int. Nickel	2.00	14	480
Int. Peta	1.00	17	570
Lang John A	2.00	17	570
Mont. Power	2.00	27	740
Nat. Breweries	2.00	27	740
Niagara Wide	2.00	17	570
Ogilvie	1.00	27	445
Page Hersey	2.00	100	600
Pennmans	3.00	60	600
Quebec Power	1.00	15	445
Shawinigan	2.00	15	445
Sou. Can. Power	2.00	11	725
St. Lawrence P.	1.40	24	585
St. Found & F. A.	2.00	100	600
Bathurst & F. A.	1.00	14	1070
Steel of Canada	3.00	62	485
Willis	1.00	18	555
Nat. Steel Car	2.00	100	600
C.I.L. "B"	7.00	149	470
Dist. Seagrams	2.22	29	740
Can. & Dom. Sugar	50	18	445

Acteurs de priorité	Taux	Prix	Rend.
Calgary Power	6.00	100	600
Can. Brew	7.00	75	535
Asoc. Brew	7.00	111	640
Can. Calness	7.00	135	520
Can. Cottons	7.00	117	615
Dist. Seagrams	5.00	94	520
Dom. Glass	7.00	152	460
Dom. Textile	2.00	60	600
Goodyear	2.00	60	600
Howard Smith	6.00	98	610
Int. Power	6.00	98	610
Lake of the Woods	7.00	125	585
McColl Frontenac	6.00	85	585
Nat. Breweries	7.00	125	585
Ogilvie	7.00	125	585
Pennmans	6.00	123	405
Power Corp.	6.00	123	405
Saguenay Power	6.00	100	600
Sou. Can. Power	6.00	100	600
Steel of Canada	3.00	62	485
Tuckett Tobacco	7.00	160	645
Melchers P.	6.00	60	1100
West Kootenay	7.00	125	585
Walker Goodenham	1.00	18	540

Cons. Smelters	Taux	Prix	Rend.
Cons. Smelters	1.00	41	600
Dome	1.00	20	800
Hollinger	65	94	685
Hudson Bay M.	2.00	25	680
Lake Shore	30	12	695
Macassa Mines	32	250	1250
McIntyre	1.11	22	640
Noranda	4.00	42	955
Pioneer B. C.	40	125	2920
Siaceo	40	125	2920
Teck-Hughes	40	125	2920
Wright Harg.	40	280	1450
Wright Harg.	40	280	1450
Sylvanite	40	125	2920
Sullivan	40	72	1250
Can. Malartic	40	48	1655
Perron	16	105	1250

Lake of the Woods Milling Co. Limited

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 1 1/4 cts a été déclaré sur les actions privilégiées de la compagnie, payable le 1er mars 1943, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 février 1943.

Par ordre du conseil,

D. A. MACINNIS, Secrétaire.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 30 cts par action a été déclaré sur les actions en cours du capital, ou les actions en cours de la compagnie, payable le 1er mars 1943, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 février 1943.

Par ordre du conseil,

D. A. MACINNIS, Secrétaire.

Secrétaire.

ELU DIRECTEUR



M. LEON MERCIER GOUN, sénateur de Montréal, qui a été élu membre du conseil d'administration de l'Excelsior Life Insurance Company

Rapport trimestriel de la Bethlehem Steel Corp.

NEW-YORK, 28 (A.P.). — La Bethlehem Steel Corporation rapporte aujourd'hui, pour le trimestre au 31 décembre 1942, un revenu net de \$5,731,539, soit l'équivalent de \$4.07 par action, contre \$3.57 par action ordinaire, contre \$1.95 le trimestre précédent et \$2.36 le trimestre correspondant de 1941.

(Le rapport préliminaire indique des recettes nettes de \$6.31 par action contre \$5.35 l'année précédente.) Les directeurs ont autorisé le paiement du dividende trimestriel de \$1.50 par action ordinaire, ce qu'ils ont fait sans interruption depuis deux ans.

Le New-York Central a gagné \$7.61 par action

Le chemin de fer New-York Central accuse un revenu net de \$9,062,232 en 1942, soit \$7.61 par action d'un capital ordinaire de \$4,471,113 parts émises. En 1941, elles avaient été de \$4.07 par action. Les recettes brutes furent de \$393,666,196 contre \$447,789,655.

A NOTER

Bien que les nations unies possèdent 93% de tout le pétrole du monde entier, il ne faut pas oublier que plus de 60% de ce dernier est produit aux E.-U. seulement. Il va sans dire que le problème de son transport sur les champs de bataille est d'une solution des plus difficiles, en face de l'acuité de la guerre sous-marine actuellement.

GENERAL STEEL WARES LIMITED

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende fixe cumulatif de \$1.75 par action, au taux annuel de 7% pour le trimestre commencé le premier jour de novembre, 1942 et terminé le 31e jour de janvier 1943, et un dividende cumulatif participant de 25 cts par action pour l'année 1942 ont été déclarés sur les 45,000 actions émises du stock cumulatif participant à 7% privilégié d'une valeur au pair de \$100 par action de la General Steel Wares Limited, payable le 20e jour de février, 1943, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 8e jour de février, 1943.

Par ordre du conseil,

FRANK S. BROPHY, Secrétaire.

Montréal, le 28 janvier, 1943.

LE CHLORURE DE CALCIUM BRUNNER MOND

Dans le béton

Employé suivant les recommandations, le Chlorure de Calcium fera d'un bon béton un meilleur béton. Il accélère la prise, augmente la résistance initiale et finale, permet la démolition des formes plus vite, diminue le temps du chauffage, produit un béton plus dense, plus résistant et plus étanche. Il agit tout aussi bien sur les ciments à prise rapide que les ciments Portland, son action est régulière et sûre, il est simple, facile à employer et coûte très peu, il économise temps et argent.

Dans le contrôle de la glace

Mélangé au sable il rend efficace et sûre comme antidérapant, le protège contre la gelée. Il fond la glace jusqu'à des températures très basses sous zéro. Où la glace devient un problème il faut songer au Chlorure de Calcium. Protège contre la gelée le charbon, le coke, le minéral de fer et évite de cette façon des délais onéreux dans la distribution. On s'en sert pour libérer les chargements gélés. Le Chlorure de Calcium protège les minerais contre la gelée, pendant que ceux-ci sont exposés aux intempéries sur les chars, pendant le voyage.

Dans les solutions qui ne gèlent pas, dans les barils de protections contre les incendies

Des solutions de Chlorure de Calcium peuvent être préparées de façon à résister jusqu'à des températures aussi basses que 59° F. sous zéro. Il est employé dans les chaudières, les barils, les réservoirs et même dans les hydrants pour les empêcher de geler.

Dans le contrôle de la poussière

Le Chlorure de Calcium est utilisé par les gouvernements provinciaux et municipaux pour abattre la poussière sur les chemins de gravier, sur les lieux de tennis. Il est employé par les campeurs, les propriétaires de restaurants le long des routes, sur les terrains de stationnement, les terrains de jeux, de balla-ou-camp, les pistes de course pour abattre la poussière rapidement et efficacement. Il durcit la surface et empêche l'herbe de croître. Il est employé pour abattre la poussière dans le charbon. Il est propre, facile à employer et peu coûteux.

Pour assécher l'air

Le Chlorure de Calcium est employé pour assécher l'air dans les caves, les soutes, les garde-robes, etc., partout où l'humidité se manifeste.

Pour remplir les pneumatiques des tracteurs

Des solutions de Chlorure de Calcium sont employées pour remplir les pneumatiques des tracteurs en donnant plus de poids, il en augmente la traction.

Distribué par:

Canadian Industries, Ltd.
Chemicals, Ltd.
John Cowan Chemical Co. Ltd.
W. & F. P. Currie, Ltd.
Webster & Sons, Ltd.
LaSalle Builders Supply, Ltd.
McArthur Chemical Co. Ltd.
National Builders Supply, Ltd.
Nichols Chemical Co., Ltd.

Bourse de NEW-YORK

La moyenne de 60 titres, au plus haut niveau vu à N.-Y., depuis le 23 septembre 1941 — 426 avances, contre 198 pertes hier — Echanges, moins

NEW-YORK, 29 (C.P.). — La tendance était ferme hier matin à Wall Street et elle le demeura jusqu'au commencement de l'après-midi, alors que maints titres parurent plutôt irréguliers. Sur la dernière heure de cette même séance, le ton était devenu d'abord meilleur et c'est ce qui expliquerait qu'en fin de séance, l'on ait compté 426 gains, contre 198 reculs, tandis que 213 titres demeuraient inchangés.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 titres, compilé par la Presse Associée, qui cotait depuis 2 jours au plus haut niveau vu depuis le 23 septembre 1941 à 43.4, marquait hier 42.6, soit un niveau inconnu depuis le 23 septembre de la même année.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 988,240 actions, en regard de 1,027,160 la veille.

Les pétroles et les ferroviaires étaient particulièrement achalandés en fin de séance, ce qui influa heureusement sur le sentiment spéculatif et permit même à plusieurs valeurs qui avaient souffert de prises de profits de remonter la cote.

Les valeurs suivantes clôtureaient à la hausse: Santa Fe, N.-Y. Central, Southern Railway, Texas and Pacific Railway, Union Pacific, Western Union, Postal Telegraph priv., Home-State Mining, American Airlines, Par American Airways, Eastern Air Lines, American Tobacco "B" et Sears Roebuck.

General Motors baissait de 1/4 à la nouvelle que la compagnie se proposait d'acheter tout le stock commun de Yellow Truck. Les titres suivants étaient aussi à la baisse: Norfolk and Western, 2 1/4; Chrysler, Woolworth, J. I. Case, Deere, Dow Chemical, Du Pont, U.S. Gypsum, J. C. Penney et U.S. Steel.

CURB DE NEW-YORK

AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2
AluAl	10 1/2	Glen A	13 1/2

CANADIAN VICKERS, LIMITED

Obligations-or, amortissables, six pour cent, vingt ans, première hypothèque, Série "A"

Avis est par les présentes donné aux détenteurs des obligations ci-haut mentionnées que, tel que décidé à l'assemblée (ajournée) des obligataires tenue le 2 août 1940, la Compagnie fera paiement, le premier février 1943, du versement semi-annuel de l'intérêt échû sur lesdites obligations le premier février 1943, portant un intérêt annuel de 6% depuis cette première date d'échéance mentionnée. En même temps, la Compagnie fera paiement du versement de l'intérêt semi-annuel échû sur lesdites obligations le premier février 1943.

Les paiements seront effectués selon le mode et la manière indiqués sur les obligations, sur présentation et remise pour annulemment des coupons respectifs concernant les versements d'intérêt semi-annuels mentionnés, au bureau principal de la Banque de Montréal, à Montréal ou Toronto, Canada, ou à l'agence de la Banque de Montréal, à New-York, U.S.A., ou au bureau ou agence de la Banque de Montréal, à Londres, Angleterre.

Le **Bridge-Contrat**

Différents plans d'attaque

Le contrat du petit chelem à pique est assez facile à demander avec l'aide de la convention du Quatre

Donneur: Nord.
Aucun vulnérable.

♠ D 8 7 4
♥ A D
♦ A 8 7 6 5
♣ 10 9 8 7 6 5 4

Cinq Sans-atout Nord compte un peu plus de trois levées d'honneurs et doit annoncer sa seule couleur déclarable. Sud fait une demande impérative de manche par son saut d'apogée à sixième; il décline, contre

Leves de l'honneur et demie, une très belle suite à pique et de belles cartes à la suite annoncée par le partenaire. Nord soutient les piques et maintenant que la couleur a été trouvée, Sud est certain d'un contrat de chelem et l'emloi de la convention du Quatre Sans-Atout assure le renseignement des quatre As.

	Les déclarations.		
Nord	Est	Sud	Pass
1 ♠	passé	2	passé
3 ♠	passé	4 SA	passé
5 SA	passé	6	passé

Un examen des jeux combinés

Nord-Sud révèle que le contrat douze lèves est certain si l'une des deux passes aux enchères remporte la majorité. Cependant, il n'y a aucune raison pour Sud de remettre au succès d'une passe un autre plan offre une meilleure sécurité. Généralement les passes de 12 lèves sont jouées par le côté fort de la main, l'un des deux.

lem dépende d'une impasse, quant au troisième trèfle, la longue suite à carreau annoncée par Nord devrait

préhensif, son grand-père n'aurait pas eu de mal à lui faire demander le petit chelem et s'en remettre au partenaire pour pousser jusqu'au Grand Chelem s'il détient un supplément de force non-déclaré. Nous transmettons tous les renseignements de la force qu'il détient et ne peut rien faire de plus.

**La province d'Ontario a
produit moins d'or en 1942**

produit moins d'or en 1942

TORONTO, 28. — La production d'or en Ontario durant l'année 1942 est évaluée à 103 425 163 onces, \$119 338 012 en 1941, ce qui signifie une diminution de 15,536 pour cent, rapporte le ministère des Mines de l'Ontario. Les statistiques nees ont uelme 103 425 163 tonnes de mines d'or produites en Ontario en 1941, soit 1 550,626 tonnes de moins.

Le dollar canadien fait 93-4 p.c. à N.-Y.

NEW-YORK, 28. (C.P.) — Le dollar canadien a fermé en mieux de 1-16 de son cours par rapport à son équivalent américain, à un escompte de 2 1/2 p.c. par rapport à la devise américaine, sur le marché des changes à étranger d'aujourd'hui. Le taux du bureau de contrôle du change faisant toujours à Ottawa, 906,91 p.c. d'escompte. Le livre américain est inchangé à 140.

Conserves alimentaires

Un appel urgent pour les cors

22 maisons ont été incendiées durant les grands froids.

Avec les gros froids que nous av

Ces familles lozent chez des
sins ou dans des maisons inoccupées.
Quelques familles ont été invitées

Le beurre et les oeufs
Les arrivages de beurre ont été presque nuls avant-hier sur le marché de Montréal. Il n'est arrivé en effet que

[illegible]

ARRIVAGES
(Non compris ceux par camions).
Oeufs Beurre From.
cais, boîtes, boîtes

Mercredi	606	14	50
Année dernière	1,587	1,006	325
PRIX DU BEURRE			
Marché au comptant:			
Québec: 92 points,			\$3.40.
PRIX DES ŒUFS			
Marché au comptant:			
		Prix de détail	
A-ÉTOES	36-37		32-42
A-moyens	32 1/2-33 1/2		28-41
A-moyens	32-33		28-35

7	B	25-26	35-36
3	C	25-26	—
9	Marché à terme:		
	Janvier		35 of.

Prix fournis par le gouvernement		
Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantités
A-Keros	27-28	42-44
A-moyens	23-24	35-41
A-poulottes	21-22	33-35
B	20	30-32
C	25	30-32

Western Breweries

Le quinzième rapport annuel de la

Western Breweries Limited, Winnipeg, pour l'année au 31 décembre, 1942, révèle une augmentation dans les recettes brutes et nettes d'exploitation suivantes :

[illegible]

Can. International Trust	4 25	4 75	J.-E. Maheu, C.A., C.P.A.	Lucien Benoit, C.
Commonwealth Int. Corp.		2 90	Aurelien Noël, C.A., M.B.A.	B. Robert, C.
Corporate Trust Share	2 67		Henri-L. Bélanger, C.A.	Jos. Bessette, C.
Do Accum.	1 86			

Do	Mod.	2 24
Diversified Trust	Mod.	2 24
Diversified Trust	Shar C	3 15
Do	D	4 80
Dividend Shares	D	1 18
Fundamental Trust	Sh A	4 48
Independence Trust	Sh A	4 48
Investors Trust	Sh A	17 29
Nat'l. Wide Fund Inc.	D	9 23
Nat'l. Wide Security	D	9 23
Do	Voting	1 09
North American Trust	Sh C	1 20
Do	Mod.	1 09
Do	Mod.	1 09
Do	Mod.	1 09

• Do	1958	2	84	• J. Charles Anderson, L.P.C.
• Do	1958	1	86	• Roméo Carle, C.A.
• Quarterly Income Shares		4	70	• A. Dagenais, C.A.
• United Bond and Share			5.60	• Delphis (Talaroux), C.A.
• U.S. Glass, Light and Heat			8	• 84 NOTRE-DAME street - PL. 9701

U.S. Do	Light and M	1.30
- En monnaie américaine.		
Moyennes de la Bourse de Montréal Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market		
16	20	18
Unil Ind Com	Unil Ind Com	Unil Ind Com
18	20	18

Ferm. hier	54.2	67.8	63.2	76.62	51.50
Ferm. ant.	54.3	68.0	63.4	77.52	53.94
Ch'ge net	-0.1	-0.2	-0.2	-0.90	+0.56
Il y a 1 sem	54.9	66.9	62.9	79.85	51.94
12.2.2012	54.0	67.4	62.3	79.84	51.91

Banque	29.6	33.3	45.8	71.98	32.41
Bas					

Marché des changes

Par le service des relations
financières de la Banque
Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques

Angleterre, livre cable	4 038
Suisse, franc	2322
U.S.A., coupon	2222
Brazil, milreis	0516

Taux de la Commission du contrôle du change étranger.	10%	11% pr	3440 rue Hutchison - - -	PL. 41
\$ américain	4.43	4.47		
£ sterling				

GAZOLINE GRAISSE HUILE LAVAGE SIMONIZ

Entreposage à la journée ou au mois
avec service de livraison

CAPACITE 200 VOITURES
SERVICE DE 24 HEURES

LAURIER GARAGE

GENAID GHOULI, LTR. Propriétaire

390 ouest, avenue Laurier — CR. 3115

Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 29 JANVIER 1943

TAIT-FAVREAU Limitée

Le spécialiste OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

Troubles musculaires de l'oeil
VERRES CORRECTEURS

Bureau du Centre
268 E. rue St-CATHERINE • 6506, rue St-ROBERT
Tél. LA 6709

Bureau de Nord
4506, rue St-ROBERT
Tél. CA 3344

L'hon. Hector Perrier au congrès des principaux d'Écoles Normales

Le secrétaire de la province déclare qu'il s'intéresse de près à l'oeuvre des Écoles Normales — Recommandations de Son Excellence le cardinal Villeneuve

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Les principaux d'Écoles Normales de la province de Québec, réunis en congrès à l'hôtel du gouvernement ont reçu, hier après-midi, la visite de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, et, ce matin, celle de S. Em. le cardinal Villeneuve.

M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, qui préside le congrès, a souhaité la bienvenue aux deux distingués visiteurs.

Le secrétaire de la province a exprimé ses vœux et ses espoirs pour la réussite de ce congrès. Il a déclaré qu'il s'intéresse de près aux Écoles Normales, qu'il suit avec attention leur oeuvre.

L'hon. M. Perrier s'est déclaré heureux de constater que les congressistes se proposent d'étudier des questions relatives à l'enseignement ménager et à l'enseignement de l'anglais, deux matières absolument essentielles, fit-il observer. Le secrétaire de la province a conclu ses remarques en assurant les principaux des Écoles Normales de toute sa coopération au succès de leur tâche, qui consiste à former un personnel enseignant compétent.

S. Em. le cardinal Villeneuve a recommandé aujourd'hui aux principaux des Écoles Normales de s'effor-

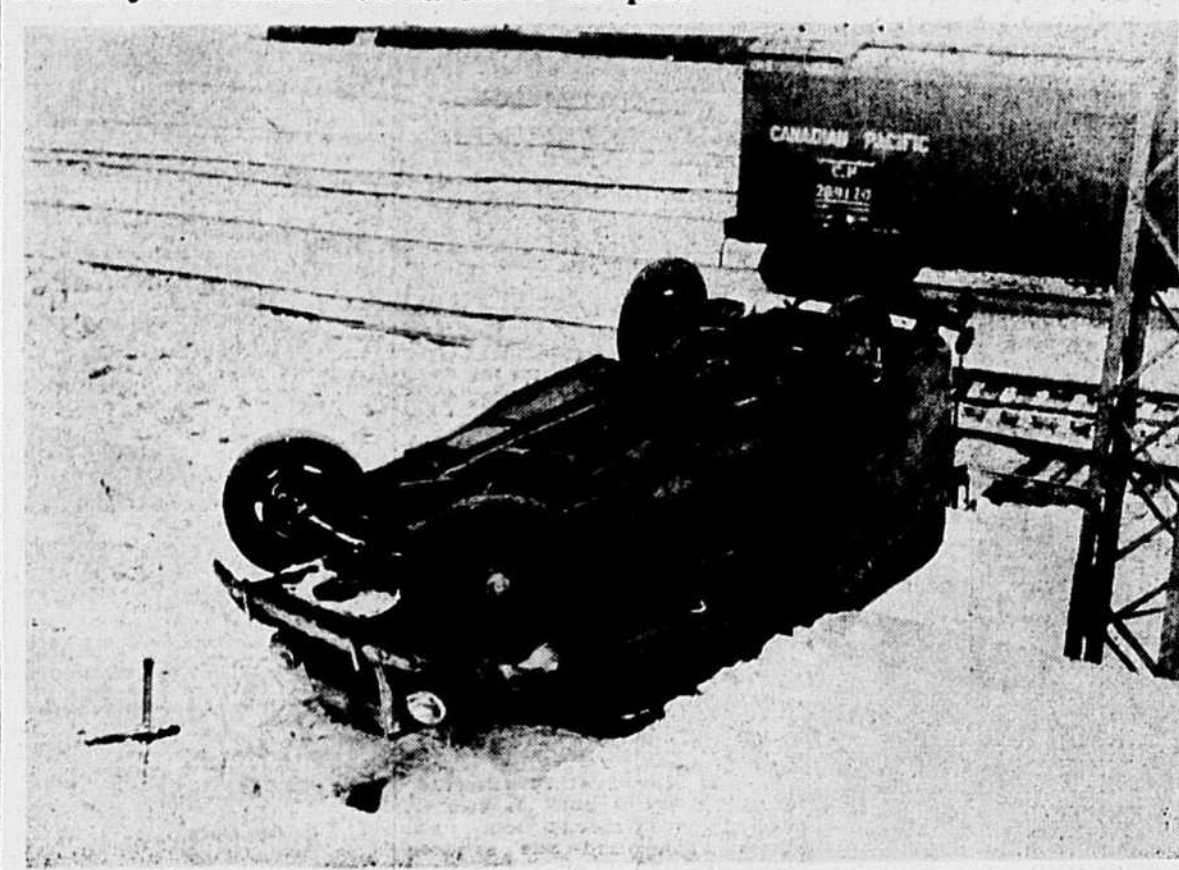
cer plutôt d'apprendre aux élèves à penser au lieu de les bourrer de mots et de les forcer à cultiver leur mémoire.

"Il y a eu, au dernier siècle, a dit Son Excellence, une déviation dans le monde des instituteurs et ils sont devenus plus instituteurs qu'éducateurs."

Son Excellence a loué l'initiative de ceux qui organisent des congrès de cette nature. Ils sont une occasion pour les spécialistes de l'enseignement de se rencontrer et d'échanger des idées. Il faut faire concorder les doctrines et c'est par des réunions comme celle-ci qu'on y arrive et c'est dans les congrès qu'on trouve le moyen d'incarner les vrais principes de l'éducation chrétienne et française.

Parmi les principaux présents au congrès on remarque: S. E. Mgr F. X. Ross, principal de l'École Normale de Gaspé, S. E. Mgr Georges Courchesne, principal de l'École de Rimouski, S. E. Mgr Desmarais, principal de l'École d'Amos, le chanoine J.-J. Dubé, principal de l'École Normale Laval, de Québec, l'abbé Augustin Lemay, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, le chanoine Gervais, principal de l'École de Joliette, le chanoine Bernard, principal de l'École de St-Hyacinthe, le chanoine Vallée, principal de l'École des Trois-Rivières, etc.

Où un jeune homme vit la mort de près



Cette photo fut prise, hier après-midi, sur le théâtre d'un accident qui vint près de coûter la vie à un jeune homme. Il s'agit de M. Roland Asselin, à l'emploi de M. H. Kossawsky, vendeur ambulant de cette ville. A l'insu de ce dernier, le jeune Asselin "emprunta" le camion de livraison pour aller prendre son déjeuner. En filant vers l'est, rue Ste-Catherine, il en perdit le contrôle du volant. C'est ce qui se passa sur le viaduc de la rue Ste-Catherine, à quelque 400 pieds à l'ouest de la rue Bercy. Le véhicule, après avoir enfoncé un garde-fou, plongea d'une hauteur d'une vingtaine de pieds et s'écrasa les roues en l'air, près de la voie ferrée. Asselin s'en tira sans la moindre blessure. Le lieutenant Léon Poupart, du poste No 11 (à Hochelaga), fit les constatations d'usage, avec les agents Roland Perron et Arthur Durouch, de Radio-Police. (LE CANADIAN)

Jeune homme broyé à mort, lors d'un accident quelque peu bizarre

Il est écrasé entre le dossier et le volant d'un camion, quand celui-ci, en reculant dans une côte, entra en collision avec un véhicule stationné — Camion renversé sur la chaussée — Autres faits divers

M. Albert Fournier, 18 ans, rue Ste-Elizabeth, 1077, a perdu la vie, hier après-midi, lors d'un bizarre accident.

Employé de la compagnie "Cunningham and Wells Limited", dont les bureaux sont situés rue Orléan, 1340, ce jeune homme conduisait un camion vers le nord, rue De Bullion, au moment de l'accident qui lui coûta la vie. En montant la côte, à un endroit situé à une centaine de pieds au nord de la rue Ontario, le camion se mit à reculer et entra en collision avec un lourd véhicule de transport de la compagnie "Cardinal", rue Notre-Dame ouest, 2356, stationné près du trottoir. La cabine du premier camion fut enfoncée et le jeune Fournier fut écrasé entre le dossier et le volant. L'accident eut lieu vers 1 h., et le jeune homme, qui était inanimé et qui souffrait de lésions et d'hémorragie internes, trépassa une heure plus tard, à l'hôpital St-Luc.

On n'avait pas établi, hier soir, la cause de l'accident. On transporta le cadavre à la morgue, où le coroner, Me Richard-L. Duckett, tiendra enquête aujourd'hui.

Le sergent Arthur Maréchal, du poste No 4 (rue Ontario), fit les constatations d'usage avec les agents Joseph Leroux et Charles Pélouin, de Radio-Police. Le sergent-détective Charles Thibault fut aussi dépêché sur les lieux par le sergent-détective Damien Longpré.

Camion renversé sur la chaussée
M. Lucien Bonneau, 23 ans, avenue Marin, 751, a été blessé, à 2 h. 10 hier après-midi lors d'un accident survenu à l'angle des rues Vinet et Deslisle. Livreur à l'emploi de la maison "A. Dionne Son and Company", rue Ste-Catherine ouest, 1221, M. Bonneau conduisait son véhicule vers le nord rue Vinet, quand celui-ci entra en collision avec un lourd camion de la compagnie Viau et Fils, de St-Jérôme, conduit par M. Henri Bernier, rue Labelle, 539, à St-Jérôme. Le camion de livraison de la maison Dionne fut complètement renversé et M. Bonneau fut transporté à l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, où on nous déclara, plus tard, qu'il souffre de contusions généralisées et de fracture de la cuisse droite. L'agent Marcel Martel, de la circulation municipale, fit les constatations d'usage.

Une chute mortelle
M. Hormidas Desjardins, 70 ans, rue St-Joseph, 43, à Ste-Thérèse-de-Blainville (comté de Terrebonne), est mort, hier matin, à l'hôpital Ste-Jean-Arc, dans la métropole, des suites de lésions internes reçues lors d'un accident survenu à son domicile. Grimpé dans une échelle, il perdit l'équilibre et fut projeté sur le sol, quand de la neige tomba du toit de son habitation. Les chirurgiens tentèrent vainement de lui conserver la vie. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district de Montréal, Me Richard-L. Duckett, rendit un verdict de mort accidentelle.

Mort en arrivant à l'hôpital
M. Bernard Sweeney, 73 ans, rue Craig ouest, 709, est décédé, hier après-midi, à l'hôpital Ste-Marie, où on venait de l'admettre. Le cadavre fut transporté à la morgue. Il semble s'agir d'un cas de mort purement naturelle.

Vieillard mort subitement
M. Joseph Henry Briggs, 82 ans, avenue Clanranald, 4631, est mort subitement, hier après-midi, en son domicile. Le corps fut transporté à la morgue.

Septuagénaire blessée
Mme G. W. Beles, 72 ans, rue La-gauchetière ouest, 279, s'est blessée, hier après-midi, en tombant sur le trottoir, rue St-Denis, un peu au sud de la rue Ste-Catherine. Des agents de Radio-Police transportèrent la victime à St-Luc. Elle a une jambe fracturée.

Renversée par un tramway
Mme Marguerite Paquette, 81 ans, avenue Henri-Julien, 4628, a été grièvement blessée, à 1 h. 40 hier après-midi, lors d'un accident de la rue. En traversant la chaussée vers le sud avenue Mont-Royal, près de la rue Rivard, elle fut heurtée par un tramway de ce circuit. Le garde-moteur stoppa aussitôt et se porta au secours de la blessée. Celle-ci fut hospitalisée à Notre-Dame. Elle souffre de choc traumatique et probablement aussi de lésions internes. Son état semble plutôt alarmant. Le lieutenant Arthur Maille, du poste No 14 (rue du Parc-Lafontaine), fit les constatations d'usage avec les agents Séguin et Filion, de Radio-Police.

Chute sur le trottoir
Mme Rose-de-Lima Paquette, 71 ans, rue Boyer, 6602, s'est fracturée la jambe droite, vers 7 h., hier soir, en tombant sur le trottoir de la rue St-Hubert, près de la rue Beaubien. La victime fut hospitalisée à St-Luc.

Les agriculteurs réclament une société internationale et une assurance-maladie
CALGARY, 28. (C.P.) — On a réclamé, aujourd'hui, au congrès de la Fédération canadienne d'agriculture la formation d'une association agricole internationale pour permettre aux agriculteurs canadiens et américains d'exprimer leur opinion. Une telle association pourrait grouper les agriculteurs de Grande-Bretagne, des États-Unis, du Canada et des autres dominions britanniques. Les congressistes ont aussi réclamé l'adoption immédiate d'une loi d'assurance-maladie. Ils désirent que le plan soit administré par une commission indépendante.

L'hon. Alphonse Fournier au Club de Réforme, demain

Le ministre des travaux publics du gouvernement fédéral, l'hon. Alphonse Fournier, déjeunera demain à 1 h., au Club de Réforme.

Taxes municipales dont on demandera bientôt l'abolition

Le conseiller DesMarais se propose d'obtenir leur suppression de l'exécutif

Dans deux avis de motion qu'il faisait tenir hier au greffier de la Ville, le conseiller Pierre DesMarais annonce que, dès la prochaine séance du conseil, il priera ses collègues de demander, par le truchement de résolutions, au comité exécutif de faire disparaître deux taxes municipales qu'il juge vexatoires. La première est constituée par les vingt-cinq sous qu'en vertu du règlement 1643 la Ville exige de toutes les personnes lui demandant un permis. En plus du coût du permis on oblige, en effet, les contribuables à payer vingt-cinq sous pour le numéro, la plaque, le certificat ou la carte attestant qu'ils ont obtenu un permis. M. DesMarais est d'avis que les gens ont assez de payer leur permis sans qu'on leur charge le coût d'une petite pièce de cuivre ou d'un bout de papier qui ne sont en somme que des déchets.

L'autre taxe, contre laquelle le conseiller DesMarais et plusieurs de ses collègues en ont été celle qui frappe tous les appareils récepteurs de radio. M. DesMarais fait remarquer à ce sujet que le règlement autorisant la perception de cet impôt de \$2 par appareil précise qu'on le prélève pour des fins de charité. Il ajoute que le nombre des récepteurs ayant fortement diminué depuis 1940 et que le gouvernement fédéral percevait lui-même déjà une taxe de \$2.50 sur les radios, il ne voit pas pourquoi on la maintiendrait. Il suggère sa disparition pour au moins la durée du prochain exercice fiscal.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HARBOUR 5131
SOIR DIMANCHE ET FÊTES:
Police incendie accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'information HA 5461
Atelier de composition HA 1432
Service d'information HA 3507
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 5464

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1850
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. BE 1717
G. Vandellac, Jr. Alex. Gour

M. POIRIER
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR
DIPLOME
6603
St-Laurent
MONTREAL
CR. 5700

Les Canadiens des 2 races devraient mieux se connaître

"Il faut abattre la muraille de l'animosité religieuse et raciale", dit le rév. Kilpatrick

Le rév. G. D. Kilpatrick, parlant des "Murailles de séparation dans le monde", hier midi, devant les membres du Kiwanis Club, a fait un bel éloge des Canadiens français.

Prenant comme thème de sa causerie la nécessité d'un monde meilleur après la présente guerre si l'on veut conserver la paix, le conférencier a énuméré deux grands obstacles à cette fin, notamment la muraille du patriotisme et de la crainte nationale; et en second lieu la muraille de l'animosité religieuse et raciale. M. A. Fyon occupait le fauteuil présidentiel; le conférencier a été présenté par M. E. Seale et remercié par M. D. Bremner.

"Nous, au Canada, connaissons cette muraille particulièrement dans cette province. Nous sommes tous au courant de la mésestimation indéniable qui existe entre les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française. La source des difficultés réside dans l'ignorance et l'absence de contacts entre les deux groupes. Nous nous contentons la plupart du temps de constater et d'admettre qu'il existe deux religions, deux nationalités, et nous croyons que la tolérance mutuelle suffit pour former en fin de compte l'unité. Il faut davantage.

"D'abord, il importe de se connaître l'un l'autre pour s'estimer mutuellement. Que savons-nous de la langue française, de ses beautés, de ses nuances incompréhensibles, de la richesse de ses écrits? On croirait que nous sommes nés avec une incapacité congénitale d'apprendre d'autres langues."

"Puis, il faudrait multiplier les contacts avec l'autre groupe. Il faudrait nous renseigner sur les arts, la culture, la littérature, la vie de famille admirable des Canadiens français, tout comme ceux-ci ne nieront pas qu'ils auraient beaucoup à gagner à mieux connaître les richesses des traditions et coutumes britanniques."

Réunion de l'Association libérale Laval-Mercier à 8 h., mardi soir prochain

L'Association libérale Laval-Mercier tiendra sa réunion annuelle à 8 h. mardi soir prochain, à la salle Latendresse, rue Lajeunesse, près boulevard Gouin. Le Dr J. Gervais, maire de Laval des Rapides, président de l'association, sera au fauteuil. On procédera à l'élection des membres du comité exécutif de 1943. Me Paul Leblanc sera l'invité d'honneur. Tous les membres et leurs amis sont invités à prendre part à cette assemblée.

Requête des métallurgistes de Sydney à M. Mitchell

SYDNEY, N.-E., 28 (C.P.) — Les métallurgistes viennent d'envoyer au ministre fédéral du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, et à d'autres députés du Parlement, des télégrammes leur demandant de faire en sorte que les usines de Trenton soient mises sur le même pied que celles de Sydney et de Sault Ste-Marie. On sait que les 3,500 métallurgistes de Trenton font encore la grève parce qu'ils ne bénéficient pas de l'entente conclue récemment.

Enquête sur le bois de chauffage dans la province de Québec

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — L'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, a annoncé aujourd'hui que son ministère prendra des mesures pour prévenir une disette de bois de chauffage dans la province.

L'expansion des industries de guerre a attiré un grand nombre de jeunes cultivateurs qui ont trouvé plus utile et plus avantageux de travailler dans les usines qu'à la coupe du bois de chauffage.

Le ministre des Terres et Forêts a ordonné une enquête pour connaître les besoins des différentes régions de la province et on prendra des mesures pour assurer une distribution équitable de tout le bois dont on pourra disposer.

On signale une rareté de bois de chauffage en Colombie canadienne, pourtant très riche en ressources forestières.

L'Association Forestière honore l'hon. M. Hamel

Elle confère le titre de membre honoraire au ministre des terres et forêts

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Lors de sa dernière assemblée, le Conseil exécutif de l'Association forestière québécoise a conféré le titre de "membre honoraire" à l'hon. Wilfrid Hamel, en appréciation du beau travail qu'il a accompli pour la cause forestière depuis sa nomination comme ministre des Terres et Forêts.

Bien qu'elle soit fondée depuis plus de quarante ans, ce n'est que la deuxième fois que l'Association forestière québécoise accorde cette distinction honorifique. Le seul autre titulaire est le Dr Howe, ex-doyen de l'École forestière de l'Université de Toronto. Le Dr Howe fut nommé membre honoraire en 1941.

Voici un extrait des règlements de l'Association forestière concernant les membres honoraires:

"Seule une personne éminente ou ayant rendu des services spéciaux à la cause forestière peut devenir membre honoraire. Un tel membre est exempt de toute cotisation. Il a tous les droits et privilèges de l'Association, sauf ceux de voter ou d'être éligible au Conseil exécutif ou au bureau de direction."

"La candidature d'un membre honoraire doit être présentée par au moins dix membres titulaires, collaborateurs ou à vie. A chaque membre du conseil exécutif, il sera envoyé, dix jours à l'avance, copie de la pétition avec avis de la date de vote; le conseil exécutif ne peut décider affirmativement que par le vote des trois quarts de ses membres. Le membre d'honneur ainsi élu est averti par lettre recommandée avec prière d'avisé le secrétaire de son acceptation dans un délai de six mois."

Dans une lettre datée du 22 janvier, l'hon. Wilfrid Hamel faisait part de son acceptation et remerciait cordialement l'Association de bien avoir voulu lui conférer ce titre.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Contrecarrer l'influence néfaste de certains groupes de chez-nous

Tel est le but prépondérant de l'Union démocratique du Canada français, déclare le Dr Daniel Longpré — L'exécutif de cette nouvelle association

Fondée pour contrecarrer particulièrement "l'influence néfaste et malveillante" des extrémistes canadiens-français dont l'attitude tend à semer la désunion et la discorde et à faire croire en dehors de la province que les Canadiens français sont des traitres, des pleutres et des neutres dans le conflit actuel contre le nazisme et le fascisme, l'Union démocratique du Canada français a tenu sa première réunion officielle hier soir à l'hôtel Windsor.

Le Dr Daniel Longpré y a exposé les buts, le programme et les moyens d'action de l'Union démocratique du Canada français. Présenté par Mme Georges Garneau, membre du comité exécutif provisoire, qui était au fauteuil, le Dr Daniel Longpré a été remercié et félicité par M. Guy Papineau-Couture. Le Dr Armand Hay et M. Hector Langevin ont aussi porté la parole pour discuter des moyens à prendre pour que l'association joue sans plus tarder un rôle efficace.

Avant de clore la réunion on a choisi les membres du comité exécutif qui se compose comme suit: Mme Georges Garneau, Mme Pierre Thibodeau, Mlle Claire Bourgeois, Mlle Mimi Laliberté, le Dr Daniel Longpré, MM. Guy Papineau-Couture, Hector Langevin, Guy Loranger, Paul Mériot, Raymond Boyer et Jacques Sénechal. On a aussi décidé d'inviter l'abbé Arthur Maheux, du Séminaire de Québec, comme hôte d'honneur à un dîner que l'Union démocratique du Canada français tiendra le 16 février prochain. On a enfin résolu que le comité exécutif tiendra sa prochaine réunion jeudi soir.

Le Dr Daniel Longpré a expliqué hier soir, comme l'indiquait un dépliant distribué aux personnes présentes, que l'Union démocratique du Canada français est une société formée de Canadiens de langue française dont le but est de travailler à cimenter l'unité nationale en appuyant la pleine participation du Canada comme nation alliée à la défaite du nazisme et du fascisme dans le monde. Ce groupement se fera l'interprète, devant le public, de l'élément canadien de langue française qui veut sincèrement et ardemment la victoire sur le fascisme et le nazisme à l'étranger et dans notre pays.

M. Daniel Longpré a énuméré les buts du nouveau groupement qui sont notamment: cimenter l'unité nationale, combattre tout mouvement qui nuit à l'effort de guerre canadien, apporter l'appui d'un groupe compact, désintéressé et vraiment patriotique à l'effort de guerre du Canada et des autres Nations Unies en vue de hâter la victoire totale sur les forces d'agression fascistes et nazies, se préparer, par l'étude, à surveiller, plus tard les tractations et les délibérations qui précéderont le traité de paix, pour que les idéals canadiens, synthétisés dans la Charte de l'Atlantique, soient respectés et sauvegardés, et pour que cette guerre mondiale n'ait pas été inutile.

Le Dr Longpré a aussi commenté le programme de l'Union, qui comprend les sept articles suivants: grouper le plus grand nombre possible de Canadiens de langue française dont l'idéal est le même que le nôtre, établir des contacts, lier des relations amicales, nouer des alliances avec d'autres groupes de langue française ou autre, dont le but est le même que le nôtre, dans le Québec.

(Suite page deux)

GENIEVRE melchers CROIX D'OR

10 oz. \$1.15
26 oz. \$2.70
40 oz. \$3.90

Produit de MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal & Berthierville

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchées. Ramassez-les et remettez-les à votre Comité local de Récupération.

CARPETTES crochétées 1.50

Un produit de l'artisanat canadien — chacune

DUPUIS — cinquième — (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
CJ DUBOIS, vice-président et dir. gen. ARMAND DUPUIS, sec. gén.

Qui mange bien — se porte bien

RALLIONS-NOUS AU PROGRAMME NATIONAL DE SAINE ALIMENTATION